

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

Le Prix Courant

Page(s) manquante(s)

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XX

MONTREAL, VENDREDI, 28 MAI 1897

No 13

2381... MOYENNE DE 1896 ABONNÉS RÉGULIERS... 2381

Ça et là.

Dimanche dernier a eu lieu la dédicace de l'église de St-Louis de France. Le superbe monument est l'œuvre des habiles architectes Roy et Content, de Montréal.

Dimanche dernier, pour la première fois à Toronto, les tramways ont circulé le jour du Seigneur; on a remarqué qu'un grand nombre de fidèles en ont profité pour se rendre aux églises et aux temples. Plusieurs des pasteurs qui ont tonné en chaire contre la circulation des tramways ont dû remercier Dieu de voir les temples plus remplis que d'habitude. La compagnie des chars a fait une bonne recette.

Aujourd'hui doit se rendre de Longueuil à Ottawa une députation qui demande à avoir une entrevue avec les membres du gouvernement au sujet du pont projeté à Longueuil.

Nous avons confiance que la députation sera assez nombreuse pour que les ministres soient bien certains—que la population entière de la rive-sud est avec elle de cœur et d'âme; mais nous comptons d'avantage encore sur la nécessité de l'œuvre même pour convaincre les ministres que les deux rives du St Laurent doivent être reliées sans retard à l'est de notre ville.

L'Association pharmaceutique de Montréal a obtenu gain de cause contre deux épiciers, l'un de la Pointe St-Charles M. Boisvert, et l'autre de la rue St-Antoine, M. Girard, qu'elle poursuivait pour vente de médicaments brevetés.

Les deux défendeurs ont été condamnés à \$25.00 d'amende chacun par le juge Dugas. L'Association des Epiciers s'est justement émue de cette condamnation et a décidé d'en appeler du jugement rendu.

LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS, - ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES.

Chambre 401, Bâtisse "New York Life."

Téléphone No 2547. Boîte de Poste No 917

Montréal, Canada

ABONNEMENTS

(Strictement payables d'avance.)

Montréal et Banlieue, un an \$2 00

Canada et États-Unis un an 1 50

France et Union Postale, un an (15 francs) 3 00

Tout abonnement est considéré comme renouvelé faute d'avis contraire 15 jours avant l'expiration.

L'abonnement ne cesse que sur un ordre écrit adressé au bureau même du journal.

Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrérages et l'année en cours ne sont pas payés.

Adresser toutes communications comme suit :

LE PRIX COURANT,

Montréal.

Les avocats de l'Association, MM. Beaudin et Cardinal, ont été, en conséquence, chargés de demander que le procès soit révisé en Cour Supérieure.

Nos amis les épiciers ont décidé de faire leur pique-nique annuel à Ste Rose, le 14 juillet prochain; la date en est assez éloignée pour que les temps froids et humides dans lesquelles nous vivons aient pu changer. La place est bien choisie, comme la date, et nous espérons qu'on s'amusera ferme, comme toujours d'ailleurs.

Voici les noms des présidents des divers comités chargés de veiller au succès du programme de la fête :

Finances, J. Scanlon; souscriptions, J. O. Lévesque; jeux, Edward Upton; rafraîchissements, M. E. Rahy; chemins de fer, L. Lapointe; musique et danse, E. Massicotte; réception, S. Demers; impression et annonces, J. P. Dixon.

Il vient d'être déposé à la Chambre des Communes un projet de loi pour remplacer l'article 3 de l'Acte des marques de commerce et dessins de fabrique par le suivant :

"Les marques, noms, empreintes, étiquettes, enveloppes ou autres si-

gnes qu'une association ou union ouvrière adoptera pour en faire usage dans son commerce, son industrie, sa profession ou son métier, à l'effet de distinguer les produits ou les marchandises ou effets de toutes sortes fabriqués, produits, composés ou revêtus d'emballage par quelque membre ou par le travail de quelque membre de cette association ou union ouvrière, de quelque manière que ces marques soient apposées,—soit sur les produits ou les marchandises ou effets, soit sur les colis, paquets, caisses, boîtes, vaisseaux ou autres emballages quelconques dans lesquels seront renfermés les dits objets,—seront, pour les fins du présent acte, considérés comme marques de commerce; et ces marques pourront être enregistrées pour l'usage exclusif de l'association ou union ouvrière qui en fera l'enregistrement de la manière prescrite par le présent acte, et des membres de cette association ou union; et, cette formalité remplie, cette association ou union ouvrière aura le droit exclusif de faire usage de ces marques pour distinguer les produits fabriqués par les membres ou le travail des membres de cette association ou union ouvrière, qui, pour les fins du présent acte, sera considérée être propriétaire de ces marques."

Sir Oliver Mowat a présenté au Sénat le projet de loi suivant intitulé *Acte de l'intérêt* :

"Nonobstant les dispositions du chapitre cent vingt-sept des Statuts révisés du Canada, le taux d'intérêt retenu ou payable sur des obligations, billets, lettres de change et contrats de toute nature, n'excédera point huit pour cent par année; et aucune promesse ou convention de payer un taux d'intérêt plus élevé ne sera valable.

"Si, dans une action intentée à l'avenir sur une obligation, billet,

lettre de change ou contrat quelconque, il appert qu'il a été payé comme intérêt des sommes excédant le taux de huit pour cent par année, le juge, usant de sa discrétion, pourra tenir l'excédent ou toute partie de l'excédent pour un paiement fait à compte sur le principal, et rendre jugement en conséquence.

"La présente loi s'applique aux effets et conventions déjà souscrits et payés ou qui le seront à l'avenir; mais le second article ne sera pas applicable aux paiements effectués avant la sanction de la présente loi."

Le projet de loi part d'un bon sentiment mais nous ne croyons pas qu'il puisse, tel qu'il est rédigé, protéger suffisamment les emprunteurs contre les usuriers. Ceux-ci déguiseront l'intérêt sous forme de commission et n'en continueront pas moins à ruiner les malheureux qui tomberont entre leurs griffes. Il faudrait que la loi comprît dans le taux de l'intérêt le montant de la commission; sans cela, la loi n'a et ne peut avoir aucun effet. L'usurier commencera par retenir sa commission de 2, 3, 4, 5, 10 p. c. sur la face du billet suivant le cas et n'en prendra pas moins ses 8 p. c. d'intérêt.

LA SITUATION DES BANQUES

Nous espérons presque voir monter la circulation des banques à fonds social pendant le mois d'avril; ce qui nous faisait penser ainsi c'est la spéculation à laquelle on s'est livré sur les thés, les sucres, les tabacs et les liqueurs; ces dernières surtout ayant absorbé d'assez nombreux capitaux pour paiements de droits de douane à la sortie des entrepôts. L'argent rentrait donc dans les banques au fur et à mesure qu'il en sortait; car il en est sorti, si nous considérons qu'les escomptes et avances en cours ont augmenté en avril de \$3,000,000 passés. La diminution dans la circulation est d'ailleurs peu importante, puisqu'elle ne se chiffre qu'à \$267,000.

Les dépôts continuent leur marche ascendante, ceux remboursables à demande, c'est-à-dire les comptes courants sont en augmentation de \$2,300,000 et ceux de l'épargne, productifs d'intérêts, reviennent au chiffre du mois de février, en augmentation de \$800,000 sur le montant à fin de mars.

Les prêts sur titres et valeurs sont en diminution de \$530,000.

Les banques ont augmenté le montant de leur numéraire en caisse;

elles ont en espèces \$300,000 de plus que le mois dernier et \$160,000 de billets du Dominion en moins.

On nous a fait dire le mois dernier dans notre revue de la situation des banques en mars: nos banques ont *en mains* à leur crédit, dans les banques américaines \$1,244,000 et dans les banques anglaises \$2,226,000. Nos lecteurs auront certainement rectifié d'eux-mêmes *en mains* par *en moins*. C'était d'ailleurs un non sens puisque les banques ne peuvent avoir en main des fonds qui sont à une distance de près de 3,000 milles. Pendant le mois d'avril, la balance au crédit de nos banques a diminué de \$168,240 dans les banques anglaises et augmenté de \$905,704 dans les banques américaines. Elles avaient disponibles à la date du 30 avril \$3,262,978 en Angleterre et \$15,913,098 aux Etats-Unis.

Ci-dessous le résumé de la situation des banques au 31 mars et au 30 avril dernier:

PASSIF.	31 mars 1897	31 avril 1897
Capital versé.....	\$ 61,893,256	61,903,524
Réserves.....	26,728,799	26,785,799
Circulation.....	\$ 31,082,521	30,814,928
Dépôts des gouvernements.....	7,048,128	7,322,510
Dépôts du public remb. à demande.....	67,456,225	69,730,791
Dépôts du public remboursables après avis.....	126,191,346	126,994,097
Dépôts ou prêts d'autres banques garantis.....	5,000	5,000
Dépôts ou prêts d'autres banques non garantis.....	2,852,299	2,605,373
Balances dues à d'autres banques au Canada.....	132,577	104,684
Balances dues à d'autres banques à l'étranger.....	471,211	438,468
Balances dues à d'autres banques en Angleterre.....	3,514,556	5,024,749
Autres dettes.....	514,556	330,390
Totaux du Passif.....	\$239,088,496	\$243,421,066
Augmentation.....		4,332,570
ACTIF.		
Espèces.....	\$ 8,317,136	\$ 8,653,749
Billets du Dominion.....	15,956,329	15,792,116
Dépôts en garantie de la circulation.....	1,846,218	1,846,218
Billets et chèques d'autres banques.....	6,902,150	6,813,160
Prêts à d'autres banques en Canada, garantis.....		26,053
Dépôts faits à d'autres banques au Canada.....	3,431,674	3,373,721
Dépôts par d'autres banq. sur échanges journaliers.....	102,114	154,491
Balances dues par banques étrangères.....	15,480,005	16,401,566
Balances dues par banques anglaises.....	7,965,774	8,287,727
Obligations fédérales.....	2,794,416	2,794,416
Valeurs mobilières.....	23,839,495	24,346,027
Prêts sur titres et valeurs	14,069,277	13,540,564
Escomptes et avances en cours.....	213,232,438	216,284,936
Prêts aux gouvernements	484,029	847,357
Effets en souffrance.....	3,889,078	3,691,574
Immeubles.....	2,040,177	2,016,420
Hypothèques.....	58,278	520,113
Immeubles occupés par les banques.....	5,655,703	5,655,703
Autres créances.....	1,917,001	2,301,956
Totaux de l'Actif.....	\$328,471,482	\$333,357,594
Augmentation.....		\$4,886,112

LA BANQUE NATIONALE

Nous avons publié dans notre dernier numéro le compte-rendu de la trente-septième assemblée annuelle des actionnaires de cette banque. Le rapport nous est parvenu trop tard pour que nous puissions comparer les résultats de l'année 1896-97 à ceux de l'année 1895-96.

Les véritables résultats sont les bénéfices et la façon dont ils sont répartis. Sous ce rapport, l'année qui vient de finir doit donner satisfaction aux actionnaires de la Banque, car, en chiffres ronds, les profits sont de \$20,000 plus élevés que lors du précédent bilan. Les actionnaires ont reçu deux dividendes s'élevant ensemble à 5 0/0 du capital; l'an dernier, ils n'avaient reçu que 4 0/0, c'est une différence qu'ils auront certainement appréciée.

Les directeurs, voyant une ère meilleure s'ouvrir pour la banque dont ils ont pris les intérêts à cœur, n'ont pas cru devoir laisser au crédit du compte de Profits et Pertes une somme aussi forte que l'an dernier; au lieu de \$42,260.39, ce n'est plus que \$26,805.77 qui se trouvent reportés; les directeurs ont raison, l'année en cours devra donner elle-même les bénéfices qui serviront à payer les dividendes sur le capital-action; il valait donc mieux, comme l'ont sagement fait les directeurs créer une réserve pour consolider le capital de la banque. On a donc maintenant un fond de réserve de \$50,000; ce n'est évidemment qu'un commencement, mais il indique en tous cas, que la banque est maintenant, grâce à une excellente direction, sur un meilleur pied et dans les meilleures conditions pour inspirer confiance à sa clientèle.

Ce n'est pas sans effort que les nouveaux directeurs ont pu remonter le courant; ils y sont parvenus grâce à leur énergie et à leur persévérance et aussi parce qu'ils ont jeté par dessus bord les idées routinières de l'ancien régime. La banque Nationale sans se départir d'une sage prudence montre moins de mesquinerie que durant les dernières années et nous croyons savoir qu'elle laisse plus de latitude à ses gérants que par le passé.

Dans le temps, ce temps n'est pas très éloigné, le gérant de Montréal n'était qu'un gérant pour la forme, il n'avait droit à aucune initiative et ne pouvait faire un pas sans en demander l'autorisation à Québec. On voit d'ici les lenteurs administratives qu'on tolère difficilement, quand on les tolère par force, dans

les bureaux des ministères, s'emparer d'une institution financière où toutes les transactions demandent à être menées sans retard. Nous espérons qu'il n'en est plus de même aujourd'hui et que le gérant, tout en restant sous le contrôle de la direction est un gérant non-seulement de nom, mais de fait.

On se plaignait que la succursale de Montréal ne donnait aucun bénéfice, qu'y avait-il d'étonnant à cela dans ces conditions ? Les autres banques avaient un avantage marqué sur elle, celui de prendre une décision immédiate quand la nécessité se présentait.

Le bilan de cette année montre une progression dans les affaires de la banque ; ainsi sa circulation est en augmentation de \$120,000 ; elle a reçu en dépôts \$500,000 de plus que l'an dernier. Enfin, ses prêts et escomptes sont en augmentation de près de \$600,000.

L'an dernier, il restait après inventaire \$31,000 de billets en souffrance et on avait approprié \$50,895 pour dettes mauvaises ou douteuses. Au dernier bilan, les billets en souffrances, après avoir pourvu aux pertes, s'élèvent à \$28,776 et on a prélevé sur les bénéfices \$51,633 pour parer aux dettes mauvaises ou douteuses.

La situation est donc bonne maintenant et nous sommes heureux de voir la Banque Nationale regagner chaque jour le terrain dont d'autres banques s'étaient emparées à son détriment. D'ailleurs Québec se réveille et va se développer davantage avec les grands travaux et les nouveaux moyens de communication en cours et ceux encore à l'état de projet et il n'est pas douteux que la Banque Nationale, maintenant qu'elle est repartie du bon pied, profitera dans une large mesure des progrès qui s'accomplissent sous ses yeux et à ses portes.

LE TRAVAIL DES ENFANTS

Le ministre de la justice a déposé au Sénat un projet de loi relatif au travail des enfants que, vu son importance nous reproduisons *in extenso* :

1. La présente loi pourra être citée sous le titre : *Acte sur le travail des enfants*, 1897.

2. Dans la présente loi, à moins que la contexte n'exige une interprétation différente.

(a) L'expression "enfant" s'entendra d'un garçon au-dessous de l'âge de quatorze ans, et d'une fille au-dessous de l'âge de seize ans ;

(b) L'expression "fabrique" signifiera les manufactures, usines, ateliers, chantiers et moulins de tous genres, dans lesquels la fabrication ou le travail se fait à l'aide de moteurs à vapeur, à eau ou autres moteurs mécaniques, ou à l'aide de l'électricité ;

(c.) L'expression "patron" signifiera toute personne qui, pour son propre compte ou en qualité de gérant, surveillant, contremaître ou agent d'une autre personne, a charge d'une fabrique et y emploie des ouvriers ;

(d.) L'expression "parents" comprend le tuteur ou la personne ayant légalement la garde ou ayant la surveillance de l'enfant, ou qui retire quelque bénéfice direct de ses gages. R. S. Ont., ch. 208, art. 2 ; Q. 1894, ch. 30, art. 3020.

3. On ne pourra employer dans une fabrique aucun garçon âgé de moins de quatorze ans ni aucune fille de moins de seize ans. Q. 1894, ch. 30, art. 3023.

4. Aucun enfant ne pourra être employé dans une fabrique d'une manière qui compromettrait sa santé. R. S. Ont., ch. 208, art. 5.

5. Le Gouverneur général pourra, par proclamation, interdire l'emploi des garçons de moins de seize ans et des filles de moins de dix-huit ans dans les fabriques, où le travail, à son jugement, serait dangereux ou insalubre. Ont., 1895, ch. 50, art. 12 ; Q. 1894, ch. 30, art. 3023.

6. La présente loi n'aura point d'application à l'épluchage et à la préparation des fruits, lorsque ce travail sera nécessaire pour empêcher que les fruits ne se gâtent à leur arrivée à un établissement de mise en conserves ou de dessiccation, durant les mois de juillet, août, septembre et octobre ; pourvu que les enfants employés à ce travail occupent un local séparé de celui où se fait le cuison, la mise en boîtes ou la dessiccation des fruits. Imp., 1878, ch. 19, art. 100 ; et 1891 ch. 78, art. 32 ; R. S. Ont., ch. 208, art. 6

7. Aucun enfant ne pourra être employé dans une fabrique avant huit heures du matin ni après six heures du soir. Q. 1894, art. 30, 3025.

8. Aucun enfant ne pourra être employé ainsi plus de cinq heures de suite, sans au moins une heure d'intervalle pour le repas.

2. L'heure du repas sera la même pour tous les enfants employés dans la fabrique.

3. Aucun enfant ne pourra, pendant l'heure du repas, ni travailler

dans la fabrique, ni rester dans une pièce où se pratiquerait une opération ou un travail quelconque. Imp. 1878, ch. 16, art. 94 ; R. S. Ont., ch. 208, art. 4.

9. Toute personne qui travaillera dans une fabrique, soit pour des gages ou autrement, à quelque fabrication ou opération, ou au nettoyage ou graissage de quelque partie des mécanismes, ou à tout autre ouvrage accessoire ou se rapportant à la fabrication ou à l'opération, ou se rapportant au produit fabriqué ou à l'objet de la fabrication ou opération, sera considérée, sauf disposition contraire de la présente loi, comme étant employée dans la fabrique, au sens de cette loi. Imp. 1878, ch. 16, art. 94 ; R. S. Ont., ch. 208, art. 4.

10. Dans les poursuites par voie sommaire, sous l'empire de la présente loi, toute personne qui aura été rencontrée dans une fabrique à moins qu'elle n'y fût à l'heure d'un repas, ou pendant que toutes les machines de la fabrique étaient arrêtées, ou qu'elle n'y fût venue apporter des aliments aux ouvriers, sera, jusqu'à preuve contraire, considérée, pour l'application de cette loi, comme ayant été alors employée dans la fabrique.

Toutefois, les cours, terrains de récréation et préaux exposés à la vue du public, salles d'attente, et autres pièces dépendant de la fabrique, dans lesquelles ne fonctionnent aucun mécanisme et ne s'opère aucun travail de fabrication, ne seront pas censés faire partie de la fabrique, selon le sens du présent article, Imp. 1878, ch. 16, art. 92 ; R. S. Ont., ch. 208, art. 8.

11. Un enfant ne pourra être employé au nettoyage d'aucune partie des mécanismes, dans la fabrique, pendant que ces mécanismes seront en marche, actionnés par un moteur à vapeur, à eau ou autre moteur mécanique, ou par l'électricité.

20. Un enfant ne pourra être employé à travailler dans l'espace compris entre les parties fixes et les parties mobiles d'une machine automatique, pendant que celle-ci fonctionnera par l'action d'un moteur à vapeur, à eau ou autre moteur mécanique, ou par l'électricité.

3. L'enfant employé à quelque nettoyage ou travail contrairement à cet article sera réputé employé en contravention aux prescriptions de la présente loi. Imp., 1878, ch. 16, art. 9 ; R. S. Ont., ch. 208, art. 7.

12. Le Gouverneur en conseil pourra—

(a.) Nommer, dans toute circonscription qu'il trouvera bon d'éta-

blier, un ou plusieurs inspecteurs pour faire exécuter la présente loi ;

(b.) Déterminer leurs devoirs et pouvoirs ;

(c.) Fixer le chiffre de leurs appointements ou rétributions, qui ne devront point dépasser le montant voté par le parlement ;

(d.) Attribuer quelque fonction relative à l'exécution de la présente loi à des personnes à l'emploi du gouvernement du Canada, — lesquelles devront l'accomplir avec et outre leurs autres fonctions officielles ;

(e.) Faire les règlements et prendre les arrêtés qu'il jugera nécessaires pour les fins de la présente loi.

2. Toutes ces nominations et tous ces règlements et arrêtés seront publiés dans la *Gazette du Canada*.

3. Ces règlements et arrêtés, après avoir été ainsi publiés, auront même force d'exécution et même effet que s'ils étaient incorporés dans la présente loi.

13. Si des enfants sont employés dans une fabrique contrairement à la présente loi, le patron sera passible, sur conviction sommaire du fait, d'une amende de cinquante piastres au maximum, pour chaque enfant ainsi employé.

14. En cas d'emploi d'un enfant dans une fabrique contrairement à cette loi, les parents seront passibles, sur conviction sommaire du fait, d'une amende de cinquante piastres au maximum pour chaque infraction, à moins qu'il ne soit prouvé à la cour que l'infraction a été commise sans qu'il y ait eu de leur part consentement, connivence ou inaction volontaire. Imp. 1878, ch. 16, art. 74 ; R. S. Ont., ch. 208, art. 17.

15. Toute personne qui contreviendra à quelque prescription, soit de la présente loi, soit des règlements ou arrêtés faits sous son autorité par le Gouverneur en conseil, s'il n'y a aucune peine spécifiée ci-dessus pour son infraction, sera passible pour chaque infraction, sur conviction sommaire du fait, d'une amende qui ne pourra excéder cent piastres. R. S. Ont., ch. 208, art. 31 ; Q., 1894, ch. 30, art. 3045.

16. Si l'infraction à raison de laquelle un patron est passible d'une amende en vertu de la présente loi, a été, en fait, commise par un agent, serviteur, ouvrier ou toute autre personne, l'auteur de cette infraction sera passible de la même peine que s'il était lui-même le patron. Imp., 1878, ch. 16, art. 86 ; R. S. Ont., ch. 208, art. 35 ; Q., 1894, ch. 30, art. 3048.

17. Le patron accusé d'une infraction à la présente loi, pourra, en

produisant dûment une dénonciation, faire traduire devant la cour, au jour fixé par elle pour entendre l'accusation, toute autre personne qu'il accusera d'être l'auteur véritable de cette infraction ; et si, l'existence de l'infraction étant établie, le patron prouve, à la satisfaction de la cour, qu'il a fait toute diligence pour faire exécuter la présente loi et que la personne indiquée a commis l'infraction à son insu, sans son consentement et sans connivence de sa part, cette personne sera condamnée sur conviction sommaire de son infraction, et le patron sera exempt de toute peine.

2. Lorsqu'il sera établi, à la satisfaction de l'inspecteur, lors de la découverte de l'infraction, que le patron a usé de toute diligence pour faire exécuter les prescriptions de cette loi, et constaté quelle personne a commis l'infraction et aussi que celle-ci a été commise à l'insu du patron, sans son consentement, sans connivence de sa part et contre ses ordres, l'inspecteur avant de procéder contre lui, procédera contre la personne qu'il croira être le véritable contrevenant. Imp., 1878, ch. 16, art. 89 ; R. S. Ont., ch. 208, art. 33 et 34 ; Q., 1894, ch. 20, art. 3046 et 3047.

AMENDEMENTS PROPOSES AU NOUVEAU TARIF

Produits de l'agriculture

23. Savons, n.s.a. ; perline et autres poudres saponifères ; savon de pierre ponce, d'argent et minéral ; sapolio et articles semblables, trente-cinq pour cent *ad valorem*.

Amendement : Poudre de savon et perline, 30 p. c. au lieu de 35 p. c.

Livres et papiers

122. Livres imprimés, publications périodiques et brochures, n.s.a., y compris les livres imprimés en deux langues, dont l'une est l'anglais ou le français, les tarifs de chemins de fer reliés en livres ou sous forme de brochures, les tarifs de télégraphes reliés en livres ou en forme de brochures, mais ne comprenant pas les livres de compte blancs, ni les livres à copier, les cahiers d'écriture ou de dessin, ni les bibles, livres de prières, psautiers ou livres d'hymnes, vingt pour cent *ad valorem*.

Amendement : livres spécialement importés pour les institutions ouvrières incorporées, librairies publiques, librairies universitaires, collèges et écoles, librairies de sociétés médicales, légales, littéraires, scientifiques incorporées et étant la propriété des autorités organisées de telles bibliothèques et en aucun cas la propriété des individus, le tout sous les réserves à faire par le contrôleur des douanes, exempts de droits.

Par une disposition additionnelle, les libraires vendant à de telles sociétés, pourront se faire rembourser les droits. De plus les livres destinés à l'étude des sciences, des arts et des industries, y compris les livres

sur l'agriculture, l'horticulture, la sylviculture, les pêches et pêcheries, les mines, la métallurgie, l'architecture, l'électricité, la science de l'ingénieur, la charpente, la construction des navires, la mécanique, la teinture, le blanchissage, la tannerie, tous les arts mécaniques et tous livres industriels similaires, sont exempts de droits de douane.

123. Brochures d'annonces, affiches enluminées, publications périodiques d'annonces illustrées, listes de prix illustrées, calendriers et almanachs d'annonces, circulaires, estampes de modes pour tailleurs et modistes, et tous chromos, chromotypes, oléographes ou ouvrages artistiques de même genre produits par quelque procédé autre que la peinture à la main ou le dessin, que ce soit pour des fins de commerce ou d'annonces ou non, imprimés ou gravés sur papier, carton ou autre matière, n.s.p., étiquettes pour fruits, légumes, viande, poisson, confiseries et autres articles, pour l'expédition, prix ou autres étiquettes ou billets, ainsi que billets, placards, feuilles d'annonces et feuilles pliées, soit lithographiés ou imprimés, ou en partie, n.s.a., ou en partie imprimés, n.s.a., trente-cinq pour cent *ad valorem*.

Amendements : Circulaires et autres imprimés pour distribution, 15 p. c. par lb. Etiquettes pour boîtes et autres articles semblables, 75 p. c. *ad valorem*.

125. Musique imprimée, reliée ou en feuilles volantes, vingt-cinq pour cent *ad valorem*.

Amendement : 10 p. c. au lieu de 25 p. c.

127. Journaux ou éditions supplémentaires ou parties de journaux, imprimés en partie et destinés à être complétés et publiés en Canada, vingt pour cent *ad valorem*.

Amendement : 25 p. c. au lieu de 20 p. c.

Produits chimiques et drogues

143. Toutes préparations médicinales, chimiques et pharmaceutiques, lorsqu'elles seront composées de plus d'une substance, y compris les médicaments brevetés et particuliers, les teintures, pilules, poudres, trochisques, pastilles, sirops, cordiaux, amers, anodins, toniques, emplâtres liniments, pomades, rosats onguents, pâtes, gouttes, eaux, essences et huiles, n.s.p. ; pourvu que cet item ne soit pas interprété comme comprenant les drogues, masses à pilules et préparations, les pilules et les emplâtres et taffetas non compris, reconnues par la Pharmacopée anglaise et celle des États-Unis et par le Codex français comme officinales ; tous les liquides, trente-cinq pour cent *ad valorem*, et tous les autres, vingt-cinq pour cent *ad valorem*.

Amendements : Médecines liquides contenant des spiritueux, 50 p. c. *ad valorem*. Celles ne contenant pas d'alcool et les préparations sèches, 25 p. c. *ad valorem*.

Glycerine

Amendements : pour la manufacture des explosifs, 10 p. c. au lieu de 20 p. c.

Couleurs, peintures, etc

164. Huile de lin, crue ou bouillie, huile de saindoux, huile de pied de bœuf, et huile de graine de sésame, 20 p. c. *ad valorem*.

Amendement : huile de lin, 25 p. c. au lieu de 20 p. c.

Houille

175. Poussière de charbon, importée sans mélange avec du charbon plus gros qui passera entre les barreaux parallèles espacés d'un demi-pouce, 20 p. c. *ad valorem*.

Pas de changement de droit, mais changement dans la désignation.

Faïence, ciments, etc

186. Meules à aiguiser, non montées et de pas moins de douze pouces de diamètre, 20 p. c. *ad valorem*.

Amendement : 15 p. c. au lieu de 20 p. c.

187. Dalles, granit, marbre brut, pierre de taille brute, pierre à sablon et toute autre pierre à bâtir, non dégrossis au marteau ni dressés au ciseau, et blocs ou dalles de marbre sciés sur deux faces seulement, vingt pour cent *ad valorem*.

188. Granit, dalles, pierre de taille et toute autre pierre à bâtir, dressés, et marbre scié sur plus de deux faces, n. a. p., vingt-cinq pour cent *ad valorem*.

189. Marbre et granit polis, et tous articles en marbre ou en granit, trente-cinq pour cent *ad valorem*.

Amendement : Trois classes de droits. Pierre brute, 15 p. c. ; en partie manufacturée ou sciée, marbre scié sur un ou deux côtés, 20 p. c. ; marbre et granit complètement préparé, 35 p. c.

191. Ardoise à toiture, 25 p. c. *ad valorem*. Amendement : le taux ne devra excéder 75 cts par 100 pds.

197. Glaces, non bisautées, en feuilles ou carreaux, n. s. a., 30 p. c. *ad valorem*.

Amendements : Glaces n'excédant pas 25 pds. carrés, 25 p. c. au lieu de 30 p. c. Glaces argentées, 35 p. c. au lieu de 30 p. c.

Cuir, caoutchouc, etc

211. Courroies de cuir, de caoutchouc, ou autre matière, n. s. a., 20 p. c. *ad valorem*.

L'amendement retranche les courroies en caoutchouc et les place avec les autres marchandises en caoutchouc avec un droit de 25 p. c.

Métaux, etc.

Amendements : Acier à ressort, acier à ressort en spirale, ressorts spirales pour chemins de fer, barres d'acier et barres d'essieu en acier pour la manufacture de ressorts de voitures et d'essieux sont exempts de droits.

Acier pour fabricants d'outillage, 5 p. c. au lieu de 15 p. c.

216. Ferrailles de rebut de fer ou d'acier, forgées, y compris découpures et rognures de tôle ou feuilles de fer ou d'acier qui ont servi ; bouts coupés de barres, semelles et rails à fer blanc n'ayant pas été en usage, \$1.50 la tonne.

Amendements : \$1.00 par tonne au lieu de \$1.50 par tonne.

219. Lingots de fer ou d'aciers, ligots à crans, loupes et lopins ; massets non finis mesurant au moins dix pouces (*united inches*) de circonférence ; barres puddlées, balles et autres formes moins finies que les barres de fer ou d'acier mais plus avancées que le fer en gueuse, les fontes exceptées, quatre dollars la tonne.

Amendement : \$2.00 par tonne au lieu de \$4.00 par tonne.

223. Plaques d'acier pour les ponts ébauchées ou à bords laminés dite *universal mill*, lorsqu'elle est importée par des constructeurs de pont, 15 p. c. *ad valorem*.

Amendement : 10 p. c. au lieu de 15 p. c.

224. Plaques de fer ou d'acier laminé d'au moins 30 pouces de longueur et d'au moins un quart de pouce d'épaisseur, n. a. p., 15 p. c. *ad valorem*.

Amendement : 10 p. c. au lieu de 15 p. c.

235. Ponts en fer ou en acier, ou parties de ponts ; ouvrages en fer ou en acier pour constructions, colonnes, formes ou sections, forés, découpés, ou à aucun autre degré de

fabrication que laminés ou fondus, n. s. a., 30 p. c. *ad valorem*.

Amendement : 35 p. c. au lieu de 30 p. c.

243. Tubes d'acier laminé, non joints ou soudés, d'un diamètre ne dépassant pas un pouce et demi ; et tubes en acier sans joints pour bicycles, 15 pour cent *ad valorem*.

Amendement : 10 p. c. *ad valorem* au lieu de 15 p. c.

248. Clous et carvelles coupés en fer ou en acier (ordinaires de constructeurs) ; et carvelles de chemins de fer, n. a. p., trente pour cent *ad valorem*.

Amendement : Clous et carvelles $\frac{1}{2}$ cent par lb.

250. Clous de fil métallique de toutes sortes, n. a. p., trente-cinq pour cent *ad valorem*.

Amendement : 3 $\frac{1}{2}$ cent par lb.

257. Fil métallique, simple ou à plusieurs brins, couvert en coton, toile, soie, caoutchouc ou autre matière, y compris le câble ainsi couvert, n. s. a., 25 pour cent *ad valorem*.

Nouveau tarif : 30 p. c.

258. Fil métallique de tous métaux et de toutes sortes, n. a. p., 20 p. c. *ad valorem*.

Amendements : Fil en cuivre 10 p. c. ; en laiton, 15 p. c. ; en fer ou acier, 20 p. c. ; fil de fer plat (*buckhorn* et *strip fencing*), 15 p. c.

262. Plomb, vieux, de rebut, en saumon et lingots, 20 p. c. *ad valorem*.

Amendement : 15 p. c. au lieu de 20 p. c.

269. Ecrous, rondelles et rivets en fer ou d'acier, y compris les rivets tubulaires, boulons filetés ou non, et ébauches d'écrous et de boulons, n. s. a., 35 p. c. *ad valorem*.

Amendement : $\frac{1}{2}$ de cent par lb, lb et 25 p. c. *ad valorem*.

292. Clichés stéréotypés, électrotypés et en cellulose pour almanachs, calendriers, brochures illustrées, annonces de journaux ou gravures, et autres ouvrages semblables pour le commerce ou autres fins, n. s. a., et matrices ou enveloppes en cuivre pour ces choses, 2 centins par pouce carré.

Amendement : $\frac{1}{2}$ cent par pouce carré au lieu de 2c par pouce carré.

293. Clichés stéréotypés, électrotypés et en cellulose de colonnes de journaux, et bases ou supports composés en tout ou en partie de métal ou de cellulose, $\frac{1}{2}$ de cent par pouce carré.

Amendement : $\frac{1}{2}$ cent par pouce carré au lieu de $\frac{1}{2}$ cent par pouce carré.

Véhicules

321. Placage de bois de pas plus de trois trente-deuxièmes de pouces d'épaisseur, 10 p. c. *ad valorem*.

Amendement : 7 $\frac{1}{2}$ p. c. au lieu de 10 p. c.

Tissus. Chapeaux, etc.

Amendements aux articles 355, etc.

Dans les droits sur les tissus, les étoffes de coton, les toiles de devant de chemises, les doublures, les étoffes en flanelle pour chemisiers, quand importées par les manufacturiers pour usage dans leurs manufactures et coupées en entrepôt dans les formes voulues, ne paieront plus qu'un droit de 15 p. c.

375. Laine, savoir :—Leicester, Cotswold, Lincolnshire, laine longue de South Down, ou laines connues comme laines lustrées, et autres laines de peigné des mêmes espèces que celles produites en Canada, trois centins par livre.

376. Fil de laine torsé, n. s. a., trente pour cent *ad valorem*.

377. Fils de laine composés en tout ou en partie de laine filée ou peignée, de poil d'al-

paca, de chèvre ou d'autres animaux de même espèce, coûtant vingt centins par livre et moins, quinze pour cent *ad valorem*.

Amendement : Remplacer dans l'item 377, 20 centins par livre et plus au lieu de 20 centins par livre et moins.

Ceux coûtant 30 centins par lb et au-dessus paieront un droit de 20 p. c.

385. Parapluies, parasols et ombrelles de toutes sortes et de tous matériaux, trente-cinq pour cent *ad valorem*.

Amendement : les matériaux nécessaires à la fabrication de ces articles paieront un droit de 20 p. c. pourvu qu'ils soient coupés en entrepôt.

409. Boutons de chaussures, n. s. a., et tous autres boutons, n. s. a., qui ne sont pas de bijouterie, vingt pour cent *ad valorem*.

Amendements : Boutons pour pantalons et chaussures, 25 p. c., tous autres boutons 35 p. c.

414. Ficelle et cordage de toute espèce, n. s. a., vingt pour cent *ad valorem*.

Amendement : 25 p. c. au lieu de 20 p. c.

Tabacs et tabacs ouvrés

425. Tabac haché, cinquante centins par livre et douze et demi pour cent *ad valorem*.

Amendement : droit spécifique de 55 centins par lb.

426. Tabac ouvré, n. s. a., et tabac en poudre, quarante-cinq centins par livre et douze et demi pour cent *ad valorem*.

Amendement : Droit spécifique de 50c. par lb.

Articles en franchise

535. Machines d'une catégorie requise exclusivement pour l'exploitation des mines, la fonte des métaux et les raffineries et aussi toute la matière première nécessaire à la fabrication de ces machines en Canada, franchise de droit, pour cette fin, le tout sujet aux règlements qui seront faits par le contrôleur des douanes.

L'amendement indique les espèces de machines qui sont exemptes de droits.

Voulez-vous rendre un mur ou simplement un objet quelconque, même un tissu, aussi lumineux que le point brillant d'un ver luisant ? Rien de plus simple, à ce qu'affirme M. Duval qui vient de faire breveter un curieux procédé d'enduit phosphorescent. Tout d'abord vous passez sur la surface à rendre phosphorescente une couche de peinture préparée avec de l'essence mêlée d'un peu d'huile épurée, par exemple de la peinture au blanc zinc. Puis vous la recouvrez d'une couche mince de vernis peu siccatif, que vous saupoudrez, avant qu'il soit séché, de sulfure de calcium. On laisse ensuite bien sécher, de façon que le sulfure reste collé, incrusté pour ainsi dire, dans le siccatif. On fait bien de lisser la surface, mais en interposant une lame de gélatine entre la peinture et l'instrument qui sert à lisser, et cela à fin de ne point arracher le sulfure phosphorescent. On peut enfin enduire le tout d'une couche de vernis blanc, et les parois ainsi traitées lanceront de magnifiques lueurs dans l'obscurité.

Hautement recommandés par les juges aux Expositions Universelles et par les chimistes pour leur pureté La Bière et le Porter de Labatt, de London.

ETAT DE SITUATION DES BANQUES à fonds social au 30 Avril 1897

PASSIF

NOM DE LA BANQUE		Capital souscrit	Capital versé	Fonds de réserve	Dividende déclaré. Taux annuel	Billets en circulation	Balance due au gouvernement fédéral. Deduction faite des avances sur crédits ouverts aux bordereaux de paie, etc.	Balance due aux gouvernements provinciaux	Dépôts du public remboursables à demande
ONTARIO.									
Bank of Toronto	Toronto.	2,000,000	2,000,000	1,800,000	10	1,192,312	52,935		4,355,184
Canadian Bank of Commerce	do	6,000,000	6,000,000	1,000,000	7	2,402,023	49,304	615,909	1,935,434
Dominion Bank	do	1,500,000	1,500,000	1,500,000	12	951,595	22,949	165	2,007,311
Ontario Bank	do	1,000,000	1,000,000	50,000	5	787,636	18,401	124,205	1,432,496
Standard Bank	do	1,000,000	1,000,000	600,000	8	675,564	19,910	109,689	1,538,013
Imperial Bank of Canada	do	1,963,600	1,963,600	1,156,600	8	1,246,007	17,048	294,633	2,907,889
Traders	do	700,000	700,000	85,100	6	609,965		101,873	906,907
Bank of Hamilton	Hamilton.	1,250,000	1,250,000	675,000	8	892,019	20,139	112,084	2,091,012
Bank of Ottawa	Ottawa.	1,500,000	1,500,000	1,065,000	8	983,601	87,413	43,911	1,031,372
Western Bank of Canada	Oshawa.	500,000	378,416	112,000	7	239,400			211,358
QUEBEC.									
Bank of Montreal	Montreal	12,000,000	12,000,000	6,000,000	10	4,563,346	3,250,649	50,884	21,147,324
Bank of British North America	do	4,866,666	4,866,666	1,338,333	4	1,696,713	2,862	21,369	3,057,949
Banque du Peuple	do	1,200,000	1,200,000			21,080			
Banque Jacques-Cartier	do	500,000	500,000	235,000	64	436,388	10,948	50,000	331,624
Banque Ville-Marie	do	500,000	179,620	10,000	6	273,120	5,394		197,315
Banque d'Hochelega	do	900,000	916,050	315,000	7	835,587	19,676	78,126	821,401
Molson's Bank	do	2,000,000	2,000,000	1,400,000	8	1,370,719	38,558	15,762	4,941,807
Merchants' Bank of Canada	do	6,000,000	6,000,000	3,000,000	8	2,310,527	225,289	66,294	3,225,865
Banque Nationale	Québec.	1,200,000	1,200,000	50,000	5	933,532	8,785	73,115	984,198
Quebec Bank	do	2,500,000	2,500,000	507,000	6	845,010	18,296	93,652	2,296,289
Union Bank of Canada	do	1,300,000	1,200,000	301,000	6	932,156	3,957	536,486	1,112,484
Banque de St. Jean	St. Jean.	500,000	261,456		4	123,322			16,308
Banque de St. Hyacinthe	St. Hyacinthe.	500,000	312,760	65,000	6	242,574		6,522	76,527
Eastern Townships Bank	Sherbrooke.	1,500,000	1,500,000	750,000	7	934,184	21,534	105,237	694,760
NOUVELLE ECOSSE.									
Bank of Nova Scotia	Halifax.	1,500,000	1,500,000	1,500,000	8	1,323,813	278,718		1,978,018
Merchants' Bank of Halifax	do	1,500,000	1,500,000	1,075,000	7	1,067,972	83,604		2,272,402
People's Bank	do	700,000	700,000	200,000	6	581,861	11,943		676,720
Union Bank	do	500,000	500,000	105,000	6	352,463	5,731		272,194
Halifax Banking Company	do	500,000	500,000	325,000	7	465,093	25,337		430,763
Bank of Yarmouth	Yarmouth.	300,000	300,000	41,000	6	87,643	17,102		42,007
Exchange Bank of Yarmouth	do	280,000	250,075	30,000	6	37,641			26,310
Commercial Bank of Windsor	Windsor.	500,000	346,199	178,000	6	129,795	10,462		76,418
NOUVEAU BRUNSWICK.									
Bank of New Brunswick	St. John.	500,000	500,000	55,000	12	477,845	35,484	16,155	449,718
People's Bank	do	180,000	180,000	121,000	8	151,137	9,951		61,451
St. Stephen's Bank	St. Stephen.	200,000	200,000	45,000	6	97,882	19,483		95,977
Grand Total y compris Manitoba et Col. Brit. et l'île du P. E.									
		62,707,548	61,903,524	26,785,799		30,814,923	4,636,692	2,691,818	69,730,791

NOM DE LA BANQUE		Dépôts du public remboursables après avis ou à une date fixe.	Emprunts faits à d'autres banques ou dépôts faits par d'autres banques en Canada, garantis.	Dépôts remboursables sur demande de ou après avis, ou à une date fixe faite par d'autres banques en Canada.	Dû à d'autres banques en Canada.	Dû à des agences de la banque ou d'autres banques ou agences dans les pays étrangers.	Dû à des agences de la banque ou d'autres banques ou agences dans le Royaume-Uni.	Engagement non compris dans les items qui précèdent.	Total du passif.
ONTARIO.									
Bank of Toronto	Toronto.	5,026,645		26,722	4,522	21,187		2,820	10,582,930
Canadian Bank of Commerce	do	12,907,411		528,687	17,112	15,655	749,952	1,382	22,321,274
Dominion Bank	do	8,088,460					129,573		11,804,016
Ontario Bank	do	2,852,985			793				5,215,518
Standard Bank	do	3,883,459					116,333		6,323,170
Imperial Bank of Canada	do	6,363,998		10,095	2,135				10,771,813
Traders	do	3,089,939			1,309				5,031,219
Bank of Hamilton	Hamilton.	3,929,588		18,111			258,265		7,500,888
Bank of Ottawa	Ottawa.	4,098,201		105,278		546	333,694		6,644,060
Western Bank of Canada	Oshawa.	1,010,660					17,427	1,179	1,510,026
QUEBEC.									
Bank of Montreal	Montréal.	14,921,636		645,231	12,393				44,670,730
Bank of British North America	do	5,806,501		12,669		201,474		3,858	10,803,416
Banque du Peuple	do	2,102,410			626	72		5,983	2,138,161
Banque Jacques-Cartier	do	2,057,683			92	7,790	5,223		2,903,527
Banque Ville-Marie	do	850,961							1,326,781
Banque d'Hochelega	do	2,951,291							4,718,254
Molson's Bank	do	5,837,176		125,190	1,253	8,659	135,962	32,257	11,565,461
Merchants' Bank of Canada	do	7,721,741		681,346	1,631		1,016,094	1,742	15,250,417
Banque Nationale	Québec.	2,043,377			1,547		64,157		4,105,244
Quebec Bank	do	4,707,483		61,353	28,021	26	29,730		8,354,996
Union Bank of Canada	do	3,513,482			1,284	32,295	685,360		6,784,228
Banque de St. Jean	St. Jean.	177,109						960	317,699
Banque de St. Hyacinthe	St. Hyacinthe	833,894							1,129,318
Eastern Townships Bank	Sherbrooke.	3,146,850						8,351	4,910,839
NOUVELLE ECOSSE.									
Bank of Nova Scotia	Halifax.	6,761,909		20,261	5,259	160,325		5,918	10,528,355
Merchants' Bank of Halifax	do	4,619,592		57,678		3,913	455,810	476	8,561,480
People's Bank	do	845,272		5,445				1,645	2,125,792
Union Bank	do	1,301,250		31,036			294,817	31,009	2,201,502
Halifax Banking Company	do	1,869,390		70,000	810		142,017	550	3,003,152
Bank of Yarmouth	Yarmouth.	509,634							656,388
Exchange Bank of Yarmouth	do	88,710						778	154,291
Commercial Bank of Windsor	Windsor.	428,500		38,079				545	683,800
NOUVEAU BRUNSWICK.									
Bank of New Brunswick	St. Jean.	1,292,403		120,351					2,392,000
People's Bank	do	223,767		6,739					453,047
St. Stephen's Bank	St. Stephen.	188,460	5,000		476	9,717		642	417,641
Grand Total y compris Manitoba et Col. Brit.									
		126,994,097	5,000	2,605,373	104,684	488,468	5,024,749	330,390	243,421,066

ACTIF.

NOM DE LA BANQUE	Espèces	Billets fédéraux	Dépôt fait au gouvernement fédéral en garantie de la circulation des billets	Billets d'autres Banques et chèques sur d'autres Banques	Prêts faits à d'autres banques en Canada en garantie	Dépôts remboursables sur demande ou après avis, etc.	Balance due par d'autres banques en Canada	Sal due par les agents de la banque dans les pays étrangers	Sal due par les agents de la banque ou d'autres banques dans le Royaume	Obligations ou effets du gouvernement fédéral	Effets publics, prov. britanniques ou étrangers ou ceux du Canada	Effets de chemins de fer canadiens, britanniques, et autres	Prêt remboursable sur demande, obligations et actions	Prêts courants
ONTARIO.														
Bk. of Toronto	611,497	1,072,921	73,900	370,517	21,828	301	381,321	94,697	121,431	129,311	855,728	10,892,412		
Can. Bk. of Com'ce	491,633	1,100,619	160,185	671,398	61,221	9,311	4,082,155		101,214	3,092,253	1,300,951	13,420,562		
Dominion Bank	466,277	817,636	75,000	212,270	230,685		385,842			222,378	2,418,031	1,309,317	8,473,362	
Ontario Bank	109,067	315,178	42,000	181,849	36,118		27,322	5,461		153,100	32,336	522,975	4,735,303	
Standard Bank	153,520	270,321	36,101	186,741	194,654		48,376		373,606	1,300,984		228,259	5,150,353	
Imper'l Bk. of Can.	525,095	1,045,068	82,470	281,910	330,126	307	304,537	118,119	210,308	1,139,477	1,014,751	835,749	7,703,879	
Traders do	108,004	346,276	33,100	117,422	106,387		21,351		32,560	383,827		1,100,384	3,342,410	
Bk. of Hamilton	145,498	288,898	60,000	142,004	111,875		26,367			567,855	626,521	389,287	6,871,131	
Bk. of Ottawa	153,889	241,767	53,000	106,965	372,444		61,492		172,300	47,805		237,614	7,563,508	
West'n Bk. of Can.	24,206	22,312	17,607	17,309	224,228		3,325		31,711	327,709			1,298,000	
QUEBEC.														
Bk. of Montreal	2,495,062	3,124,192	265,000	1,261,638	5,400	18,877	7,750,882	6,800,771	91,574	1,319,223	3,325,010	83,051	35,975,080	
Bk. of B. N. Am'ca	388,046	703,273	65,698	262,501	10,372		63,525			5,128	293,028	220,225	10,290,571	
Banque du Peuple	2	9	30,755	4,272	73,257							688,128		
Banque J. Cartier	33,520	151,671	22,215	63,436	11,805	5,691	11,416	18,738				204,000	2,791,836	
Banque Ville-Marie	15,700	56,810	20,700	59,012	2,261		4,515	1,912		18,350		92,000	1,091,451	
B'que d'Hochelaga	111,271	500,921	39,811	257,038	13,227	8,217	88,113	26,619	268,176			191,020	4,191,318	
Molson's Bank	339,245	496,206	100,000	436,119	130,028	1,569	111,035		101,375	127,000	730,303	688,236	11,210,121	
Merch'ts Bk. of Can.	376,835	916,036	159,312	517,930	62,311	1,000	684,269		938,178	376,107	18,842	1,191,087	18,217,022	
Banque Nationale	71,723	222,117	16,350	197,831	100,000	23,491	38,012		35,000			4,750	4,180,269	
Quebec Bank	194,687	658,518	50,000	262,492	37,487	5,449	36,371		150,633	292,076	292,491	908,051	8,334,072	
Union Bk. of Can.	29,758	199,437	51,000	138,262	28,160		36,203			5,050	121,006	381,789	6,772,665	
B'que de St. Jean	4,595	13,291	3,213	5,979	49,726		22,313						153,160	
St. Hyacinthe	14,779	15,711	14,700	37,314	164,13		10,365	14,877	18,879	13,000	51,606	31,226	1,252,135	
E. Townships	106,316	100,573	45,435	31,120								38,101	5,065,184	
NOUV. ECOSSE.														
Nova Scotia	318,968	671,205	66,500	422,233	26,053	88,114	15,784	321,872	267,049		769,136	1,243,937	752,036	8,368,443
Merchants	401,293	620,643	51,100	168,131	94,288		104,611		15,000	1,161,181	389,612	725,587	7,300,448	
People's Bank	50,111	196,725	26,804	35,914	47,809		19,489	16,349		20,988		1,321	2,486,033	
Union	31,278	102,800	25,000	51,936	21,298		8,193		1,000	248,162			2,368,238	
Halifax Bk. Co.	65,434	95,035	25,000	62,328	14,881	1,705	33,819			330,898		33,021	3,918,428	
Yarmouth	38,671	32,553	3,949	6,801	114,116	810	30,871	9,888	19,200	71,000			617,981	
Exch. Bk. Yarmouth	2,248	5,800	3,365	5,040	22,911		31,486			29,100			311,423	
C. B. of Windsor	17,621	18,892	4,692	13,665	18,422		14,441	5,757					1,011,202	
NOU. BRUNSWICK.														
New Brunswick	181,726	166,107	23,573	39,035	37,731		233,641	5,639		9,152	291,108	69,817	2,452,067	
People's Bank	7,365	9,557	6,600	2,859	53,257		12,180	16,296		2,100			643,917	
St. Stephen's Bk.	11,208	10,113	6,195	13,860	26,186		29,429	159					510,873	
Grand Total y compris Man. et C. Ang.	8,653,749	15,792,110	1,846,218	6,813,160	26,053	3,373,721	151,491	16,401,566	8,287,727	2,791,416	11,812,811	12,733,216	13,510,564	216,284,936

NOM DE LA BANQUE	Prêts au gouvernement fédéral	Prêts aux gouvernements provinciaux	Chances en souffrance	Immobilier appartenant à la banque ou à la circulation de la banque	Hypothèques sur des biens vendus par la banque	Edifices de la banque	Autres dettes actives non comprises dans les items précédents	Total de l'actif	Montant total des prêts faits à des directeurs, maisons de commerce ou d'intérêt ou sur responsabilités	Chiffre moyen des espèces de la Banque possédées durant le mois	Chiffre moyen des billets de la Banque possédés durant le mois	Chiffre le plus élevé des billets en circulation en aucun temps durant le mois
ONTARIO.												
Toronto			26,516	198		200,000		14,812,582	105,266	611,700	1,066,000	1,330,500
Commerce			276,806	53,272	129,936	775,071	95,210	29,636,189	80,095	456,000	936,000	2,725,000
Dominion			58,092	32,212	10,540	263,213	7,706	15,011,018	446,000	486,000	650,000	1,636,110
Ontario			560	31,677	12,548	171,000	4,866	6,381,893	188,223	121,000	251,800	833,000
Standard			26,972			110,852	28,611	8,108,846	191,782	154,321	324,425	692,329
Imperial			61,679	57,034	89,035	323,742	49,734	14,200,677	235,500	522,631	901,608	1,362,529
Traders			34,187	19,079	330	124,820	18,040	5,002,205	147,330	107,000	277,216	675,200
Hamilton			47,625		18,118	271,917	78,607	9,649,178	80,217	146,000	216,000	989,000
Ottawa			37,343	15,893	1,190	128,682	291,150	9,178,308	114,667	153,804	197,692	1,096,620
Western Bk. of C.			6,070	15,214			7,322	2,013,680	1,300	24,486	22,198	270,320
QUÉBEC.												
Montreal	269,351	224,545	94,739	5,622	600,000	483,925	64,287,140	1,781,900	2,247,700	3,898,000	4,631,841	
British N. Amer.	354,266	106,962	42,000	3,745	350,000	27,981	13,698,301		389,269	715,196	1,131,063	
Du Peuple		1,415,418	753,672	24,836	324,487	109,963	3,415,794		65,402	9	12	24,535
Jacques-Cartier		22,369	46,711	21,079	110,000	106,326	3,711,039		112,094	31,676	129,065	117,838
Ville-Marie		61,768	39,550	25,894	48,361	243,634	1,825,113		81,730	13,910	25,755	290,850
Hochelaga		111,544	48,533	28,755	36,842	50,038	6,271,774		280,165	107,515	460,638	850,720
Molson		190,153	70,402	3,178	190,000	49,037	15,271,139		101,438	339,749	513,066	1,459,929
Merchants		181,227	21,957	53,900	569,310	241,191	24,696,727		1,477,807	376,000	965,000	2,466,060
Nationale		28,776	16,624		134,571	29,292	5,123,749		616,425	70,587	168,108	911,917
Québec		44,492	131,063	9,589	155,726	89,565	11,618,540		192,561	192,762	541,193	973,680
Union		194,338	179,131	5,317	198,824	5,477	8,357,021		340,850	28,771	154,871	981,716
St-Jean		25,595		8,573	11,170	9,552	692,797		17,751	4,000	13,000	152,107
St-Hyacinthe		52,415	29,543	1,451	19,181	15,179	1,556,147		33,456	13,436	18,097	256,000
E. Townships		59,505	61,567	15,094	120,150	5,989	7,298,367		223,900	106,027	102,385	939,827
NOUV. ECOSSE.												
Nova Scotia	79,602	102,683	20,610	4,877	18,141	55,732	13,613,283		122,520	348,183	722,412	1,337,613
Merchants	76,993	53,426	24,700	41,186	60,000	11,744	11,358,227		377,311	391,742	450,000	1,071,781
People's Bank		15,233	63,317	3,847	62,365	6,527	3,075,989		52,778	199,634	627,491	627,491
Union		19,161	13,272		52,000		2,942,645		174,638	39,550	100,033	390,413
Halifax Bk. C.		14,295	6,584		1,800	5,406	3,908,183		22,758	66,722	105,452	482,015
Yarmouth		30,000	28,312	9,193	8,000		1,021,000		45,569	38,323	33,639	87,643
Exchange		8,541			23,003		446,526		34,429	2,422	5,262	38,119
C. B. Windsor		45,873	4,739		2,000	691	1,158,000		161,102	17,624	17,890	134,445
NOU. BRUNSWICK.												
New Brunswick		553			30,000	3,370	3,543,602		125,728	180,538	158,801	493,813
People's		670	17,293		8,500		780,667		44,739	7,826	8,518	151,137
St. Stephens		12,461	5,640		12,000		668,067		14,940	11,160	10,018	97,882
Grand Total y compris Man. et C. Ang.	847,357	3,691,574	2,016,420	520,113	5,665,219	2,301,956	333,357,594	8,452,148	8,409,038	15,480,868	32,533,897	

LES ÉTIQUETTES DU COMMERCE

Le projet de loi suivant intéresse le commerce au plus haut point nous le donnons en entier.

1. Lorsque quelqu'un ou quelque association ou union ouvrière aura déjà adopté ou employé, ou à l'avenir adoptera ou emploiera quelque étiquette, marque de commerce, mot, dessin, devise ou forme d'annonce, dans le but de désigner, faire connaître ou distinguer des effets, denrées, marchandises ou autres produits du travail comme ayant été faits, fabriqués, produits, préparés, emballés ou mis en vente par cette personne ou association ou union ouvrière, ou par un membre ou des membres de cette association ou union ouvrière, il sera illégal de contre-faire ou imiter cette étiquette, marque de commerce, mot, dessin, devise ou forme d'annonce, ou d'employer, vendre, offrir en vente, ou en aucune manière mettre en circulation quelque contrefaçon ou imitation d'une pareille étiquette, marque de commerce, mot, dessin, devise ou forme d'annonce.

2. Quiconque contrefera ou imitera une pareille étiquette, marque de commerce, mot, dessin, devise ou forme d'annonce, ou vendra, offrira en vente, ou en aucune manière mettra en circulation une pareille étiquette, marque de commerce, mot, dessin, devise ou forme d'annonce, ou gardera ou aura en sa possession, dans l'intention de les vendre ou en disposer, des effets, denrées, marchandises ou autres produits du travail auxquels ou sur lesquels une pareille contrefaçon ou imitation sera imprimée, peinte, estampée ou empreinte, ou sciemment fera commerce ou disposera d'effets, denrées, marchandises ou autres produits du travail contenus dans quelque boîte, caisse, conteneur ou colis auquel ou sur lequel quelque pareille contrefaçon ou imitation sera attachée, apposée, imprimée, peinte, estampée ou empreinte, ou gardera ou aura en sa possession, dans l'intention qu'ils soient vendus ou qu'il en soit disposé, des effets, denrées, marchandises ou autres produits du travail dans quelque boîte, caisse, canistre ou colis auquel ou sur lequel quelque pareille contrefaçon ou imitation sera attachée, apposée, imprimée, peinte, estampée ou empreinte, sera passible d'une amende de pas plus de mille piastres ou d'un emprisonnement de pas plus d'un an.

3. Toute telle personne, association ou union ouvrière qui a déjà

adopté ou employé, ou qui à l'avenir adoptera ou emploiera une étiquette, marque de commerce, mot, dessin, devise ou forme d'annonce mentionné au premier article du présent acte, devra en déposer au bureau du ministre de l'Agriculture, pour son enregistrement, deux exemplaires ou copies, contre parties ou fac-similés, ainsi qu'une déclaration sous serment spécifiant le nom de la personne, association ou union pour laquelle cette étiquette, marque de commerce, mot, dessin, devise ou forme d'annonce est ainsi déposé, l'espèce de marchandises et une description particulière des produits auxquels il a été ou est destiné à être appliqué, et énonçant que la personne ou l'association ou union qui fait ou au nom de laquelle est fait le dépôt de cette étiquette, marque de commerce, mot, dessin, devise ou forme d'annonce, a le droit de l'employer, et qu'aucune autre personne, raison sociale, association, union ou corporation n'a droit de s'en servir, soit sous une forme identique, soit en l'imitant de manière à tromper les gens sur son identité, et que les fac-similés ou contre parties déposés sont fidèles et exacts.

2. Il sera payé, pour ce dépôt et et cet enregistrement, un droit de

3. Le ministre délivrera à la personne, association ou union qui déposera ainsi ou fera déposer une pareille étiquette, marque de commerce, mot, dessin, devise ou forme d'annonce, autant de certificats d'enregistrement dûment attestés que cette personne, association ou union en demandera; et pour chacun de ces certificats il sera payé au ministre un droit de

4. Tout tel certificat d'enregistrement constituera, dans toute poursuite ou procédure intentée en vertu du présent acte, une preuve suffisante de l'adoption de cette étiquette, marque de commerce, mot, dessin, devise ou forme d'annonce.

5. Le ministre n'enregistrera pour aucune personne, association ou union, aucune étiquette, marque de commerce, mot, dessin, devise ou forme d'annonce qui pourrait probablement être pris pour quelque étiquette, marque de commerce, mot, dessin, devise ou forme d'annonce déjà déposé par ou pour quelque autre personne, association ou union.

4. Quiconque, pour lui-même ou pour quelque autre personne, association ou union, fera déposer quelque étiquette, marque de commerce,

mot, dessin, devise ou forme d'annonce, au bureau du ministre de l'Agriculture en vertu des dispositions du présent acte, au moyen de représentations ou déclarations fausses ou frauduleuses, soit verbales, soit écrites, ou par tout autre moyen frauduleux, sera passible de payer tous dommages causés par suite de ce dépôt, dont le montant pourra être recouvré par ou pour la partie lésée, devant toute cour de juridiction compétente, et sera passible d'une amende de mille piastres au plus ou d'un emprisonnement de pas plus d'un an.

5. Tout personne, association ou union qui adoptera ou emploiera une étiquette, marque de commerce, mot, dessin, devise ou forme d'annonce comme susdit, pourra procéder par voie d'action pour empêcher la fabrication, l'usage, l'étalage ou la vente de contrefaçons ou imitations de ces choses, et tous les tribunaux de juridiction compétente accorderont des injonctions pour en empêcher la fabrication, l'usage, l'étalage ou la vente, selon qu'ils le croiront juste et raisonnable, et en joindront aux défendeurs de payer à cette personne, association ou union, tous les profits provenant de cette fabrication, usage, étalage ou vente illégitime; et le tribunal ordonnera aussi que toutes ces contrefaçons ou imitations restant en la possession ou sous le contrôle du défendeur dans la cause soient remises à un officier de la cour, ou au demandeur, pour être détruites.

6. Quiconque emploiera ou étalera quelque étiquette, marque de commerce, mot, dessin, devise ou forme d'annonce légitime de quelque personne, association ou union, de quelque manière que ce soit, sans y être autorisé par cette personne, association ou union, sera passible d'un emprisonnement d'un an au plus, ou d'une amende de pas plus de mille piastres.

7. Dans tous les cas où une association ou union n'est pas constituée en corporation, les poursuites en vertu du présent acte pourront être intentées et suivies par un officier ou membre de cette association ou union au nom et au profit de cette association ou union.

8. Quiconque se servira en aucune manière du nom ou du sceau de quelque personne, association ou union, ou de quelqu'un de ses officiers, au sujet de la vente des marchandises ou autrement, sans y être autorisé, sera passible d'un emprisonnement d'un an au plus, ou d'une amende de pas plus de mille piastres.

AUSTRALIE

COMMERCE DES VIANDES ET ANIMAUX DE BOUCHERIE

(Suite et fin.)

La mortalité fut sérieuse, pas moins de six animaux périrent des effets d'un mauvais embarquement et du froid subi dans la mer Méditerranée et dans la Manche.

Les Angus évalués à 5 liv. st. par un acheteur de Homebush avant l'embarquement réalisèrent 25 liv. st. 14 sh. chaque : le port et frais y relatifs jusqu'en Angleterre étant en moyenne de 10 guinées par tête.

Pour un lot de 27 Durhams dont 2 périrent, les résultats suivants furent obtenus :

	Liv. st.
Produit de la vente de 25 bœufs.....	542
Moins :	
Coût de 27 bœufs à Sydney, à 5 liv. st. chaque	135
Fret, assurance, soins à bord, etc	263
Frais en Angleterre.....	61
	459
Profit net.....	83

Pour un essai, les résultats obtenus peuvent être jugés satisfaisants.

L'autre envoi, fait en 1894, consistait en 30 animaux par *Maori King* pour compte de la maison qui envoyait précédemment le chargement d'essai par *Port Pirée* mentionné plus haut.

Deux des animaux périrent pendant le voyage et on exigea que le reste fut tué à bord, le steamer avait touché à un port espagnol. On prétendit qu'ils étaient un peu vieux et furent vendus à raison de 4 pence et 7/8 la livre.

Du 1er janvier à la fin d'août 1895, il y eut 11 envois d'animaux vivants (race bovine) comprenant ensemble 1,291 têtes, des ports de la Nouvelle-Galles du Sud : 195 allant en France, le reste en Angleterre.

Ce commerce a été dû en grande partie à l'entreprise d'une maison de Liverpool qui a envoyé un agent dans la Colonie et ouvert un bureau à Sydney.

Le système qui consiste à vendre les animaux sur la ferme même (station) ou à Sydney ou à Newcastle (N.S.W.) présente d'incontestables avantages à l'éleveur ; il reçoit de l'argent comptant pour son bétail et ne court pas les risques d'envoyer ses animaux sur un marché qui pourrait leur être défavorable, mais par contre, naturellement il doit se contenter d'un plus petit bénéfice.

Le premier envoi en 1895, fut fait sur le *Culgoa* par la maison de Sydney dont j'ai déjà parlé ; il était très

petit, ne comprenant que cinq têtes de bétail et à destination du *Dunkerque*, avec l'intention d'essayer le marché français, mais par suite de malentendu, paraît-il on ne leur permit pas de débarquer, on dut les porter à Londres où ils furent abattus à bord.

Le premier envoi fait par l'agent de la maison anglaise, à laquelle j'ai fait allusion plus haut, par le *Gulf of Bothnia* consistait de 118 têtes, mais les animaux étaient très sauvages et beaucoup périrent même avant de toucher à Melbourne.

Les désastres ne s'arrêtèrent pas là, car les animaux furent pris d'inflammation dans les pieds et 73 seulement furent enfin débarqués à *Dunkerque*.

Les survivants étaient en excellente condition et furent vendus à un contractant du gouvernement, produisant en moyenne £19.17.6 chaque.

De ce moment jusqu'à la fin d'août la plupart des animaux vivants exportés vers l'Europe de la colonie de New-South Wales ont été achetés dans la colonie même et expédiés par des acheteurs anglais.

Non compris le prix de l'animal sur le marché de la colonie, cela revient à 10 liv. st. ou £10.10.0 pour le placer sur un marché anglais ou français.

La table suivante donne le chiffre d'exportations d'animaux vivants exportés vers l'Europe de la Nouvelle-Galles du Sud jusqu'à la fin d'août 1895 :

En juillet 1894, par *Maori-King*, 20 bœufs à destination de Londres ;

En août, par *Port-Pirée*, 18 bœufs à destination de Londres ;

En décembre, par *Echuca*, 40 bœufs à destination de Londres ;

En décembre, par *Maori-King*, 30 bœufs à destination de Londres ;

En janvier 1895, par *Culgoa*, 5 bœufs à destination de Londres ;

En janvier, par *Gulf of Bothnia*, 118 bœufs à destination de *Dunkerque* ;

En février, par *Celtic King*, 18 bœufs à destination de Londres ;

En février, par *Port Chalmers*, 80 bœufs à destination de Londres ;

En mars, par *Gulf of Lyons*, 77 bœufs à destination de *Dunkerque* ;

En avril, par *Port Victor*, 72 bœufs à destination de Londres ;

En avril, par *Gulf of Genova*, 50 bœufs à destination de Londres ;

En juin, par *Gulf of Siam*, 71 bœufs à destination de Londres ;

En juillet, par *Warrigal*, 20 bœufs à destination de Londres ;

En juillet, par *Southern Cross*, 550 bœufs à destination de Londres ;

En août, par *Urimston Grange*, 230 bœufs à destination de Londres. —

Actuellement semble être le moment le plus favorable pour le développement des exportations d'animaux vivants de la colonie ; les prix se sont déjà élevés en Amérique et la réduction des offres sur le marché de Londres par suite de la sécheresse fait que le négociant anglais encourage le commerce d'Australie.

Si, cependant ces affaires devaient prendre une très grande extension il serait indispensable pour les éleveurs de se préoccuper de quelques détails qui jusqu'ici n'ont pas suffisamment attiré leur attention.

Il faudrait habituer le bétail au maniement pendant qu'il est jeune afin qu'il s'accommode plus facilement de son sort lorsqu'il est sur le bateau, et voir surtout à diminuer les chances de mortalité à bord.

Pour cela on peut s'inspirer du système employé par les Américains qui sont entrés dans ce commerce avec l'espoir de se rendre maîtres du marché anglais et qui ont fait de leur mieux pour y arriver.

Dans les parties du pays où l'hiver est très rigoureux, les animaux sont abrités dans d'immenses étables ou plutôt hangars et par suite deviennent plus traitables, plus dociles ; pendant que sous un climat plus tempéré, le plan adopté consiste à les attacher après qu'ils ont été sevrés et à les faire manger au râtelier et boire au baquet, une éducation qui, paraît-il, coûte à l'éleveur un shilling par tête et que les animaux n'oublient jamais.

De grands soins à bord et une bonne ventilation mécanique, si on suit la route de Suez, sont aussi des questions dont l'éleveur doit se préoccuper s'il désire exporter pour son propre compte.

Il est vrai que toutes ces questions et même celle du développement du commerce dépendent entièrement des facilités de transport mises à la disposition des expéditeurs.

On a calculé que le nombre d'animaux vivants qui pourrait être expédié de toutes les colonies d'Australasie en une année si on requisionnait l'espace total utilisable de tous les vapeurs réguliers venant dans ce pays pour cet emploi, ne dépasserait pas 5,000, chiffre très minime.

Car jusqu'ici ce n'est que sur le pont qu'il a été possible de transporter les animaux vivants et une question intéressante serait de savoir s'il serait possible d'effectuer ce transport dans les entre-ponts à un taux de fret satisfaisant à la fois

pour l'armateur et le chargeur ; les envois par *Southern Cross* et *Urmston Grange* permettent encore d'en douter.

Le nombre d'animaux vivants importés dans le Royaume-Uni pendant les cinq années 1890-1894 est donné plus bas :

	1890	1891
Des Etats-Unis.....	384,646	314,902
Du Canada.....	121,312	108,289
D'autres pays.....	136,638	84,246
Total	642,596	507,407

	1892	1893	1894
Des Etats-Unis....	392,941	248,891	381,922
Du Canada.....	98,239	82,925	82,364
D'autres pays.....	11,057	8,228	11,735
Total.....	502,237	340,045	476,021

Les importations pour les six premiers mois de 1895 comptent seulement 175,598 têtes, tandis que dans la période correspondante de 1894 elles comprenaient 238,028 têtes et on pense que le reste de l'année montrera une diminution proportionnée.

Bien qu'il y ait eu une baisse bien marquée dans le prix du mouton anglais vendu à Londres, il ne faudrait pas en conclure que cette baisse a été due entièrement ou même pour une grande partie au développement du commerce des viandes gelées.

Les prix assez hauts obtenus pour le mouton anglais de 1888, par exemple, étaient dus à une diminution dans la quantité disponible.

Cette avance n'affecta pas sensiblement le mouton importé : d'un autre côté, les bons prix réalisés par le mouton gelé en 1889 étaient dus simplement à une diminution dans les importations ; toutes circonstances qui, avec les chiffres donnés dans le tableau suivant, montrent qu'en Angleterre ces deux viandes ne sont pas demandées par le même consommateur.

Nombre de moutons consommés à Londres :

de			
provenance importés importés,			
Années.	anglaise.	vivants.	gelés.
1883....	11,340,000	1,116,000	201,000
1884....	12,750,000	945,000	632,000
1885....	12,027,000	751,000	777,000
1886....	11,582,000	1,039,000	1,187,000
1887....	11,760,000	971,000	1,542,000
1888....	11,575,000	956,000	1,975,000
1889....	11,794,000	678,000	2,164,000
1890....	12,667,000	358,000	2,948,000
1891....	13,414,000	344,000	3,358,000
1892....	13,457,000	79,000	3,310,000
1893....	12,681,000	63,000	3,890,000
1894....	11,987,000	407,000	4,283,000

Années.	Total.
1883.....	12,657,000
1884.....	13,327,000
1885.....	13,555,000
1886.....	13,898,000
1887.....	14,273,000
1888.....	14,506,000
1889.....	14,636,000
1890.....	15,973,000
1891.....	17,116,000
1892.....	16,846,000
1893.....	16,634,000
1894.....	16,667,000

L'Australie semblait avoir trouvé un lieu d'écoulement pour son surplus de moutons en les envoyant, conservés par le froid, en Angleterre, mais on dirait que des difficultés commencent à surgir.

D'abord, on n'est pas toujours sûr de toujours trouver à Londres un prix rémunérateur et il est encore une chose qui mérite considération, c'est celle de l'engraissement du surplus que l'on veut ainsi expédier en Angleterre.

Il faudrait également assurer une certaine régularité à ces envois, or sur les vingt et une dernières années, neuf seulement ont été sans grandes pertes pour l'éleveur, les troupeaux ayant considérablement souffert pendant les douze autres années de la sécheresse surtout.

La quantité de mouton importée dans le Royaume-Uni en 1894, était de 269,695,328 liv. et, en outre, 407,000 moutons vivants ; ces deux chiffres réunis représentent environ 6,026,000 carcasses de mouton australien (le poids moyen d'une carcasse étant de 48 livres).

Le surplus de production de la Nouvelle-Galles du Sud, en déduisant la demande locale et les besoins des usines de conserves, est de 2,050 moutons.

La table suivante montre l'expansion du commerce d'exportation de viande de la colonie depuis l'introduction du système qui consiste à embarquer le mouton gelé (1881).

	Gelé.	Conservé.	Autres.	Total.
		En livres sterling.		
1881...	8,554	176,721	15,321	200,596
1882...	22,910	143,601	9,087	175,598
1883...	43,100	221,912	9,870	274,882
1884...	12,321	161,477	8,948	182,746
1885...	6,064	166,561	6,682	179,307
1886...	4,671	77,556	2,112	85,539
1887...	19,310	150,714	24,752	194,776
1888...	41,537	69,481	16,028	130,046
1889...	33,426	52,321	12,954	98,731
1890...	71,534	74,329	13,477	159,340
1891...	101,828	87,632	9,596	199,056
1892...	169,425	105,922	8,342	283,689
1893...	141,640	164,592	9,081	315,313
1894...	193,760	206,054	22,289	422,103

En 1893, les exportations de viandes gelées comprenaient 364,958 carcasses de moutons et 4,273 morceaux de bœuf, et, en 1894, 533,995 carcasses de mouton et 9,538 quartiers de bœuf.

Ainsi qu'on vient de le voir plus haut, le prix moyen d'un bœuf sur le marché de Sydney est de 5 liv. st., les frais de toutes sortes que nécessite son transport en Europe sont en moyenne de 10 liv. st. par tête, soit en tout 15 liv. st. pour un bœuf vivant rendu en France.

Un bœuf australien produirait en moyenne de 900 à 1,000 livres de viande marchande. Prenant le chiffre 1,000, le prix de revient de la viande sur le marché européen serait de 37 centimes $\frac{1}{2}$ la livre, soit 0 fr. 75 le kilogramme, et, en prenant 900 lbs, le prix de revient serait 0 fr. 82 $\frac{1}{2}$ le kilogramme.

Ce sont là des chiffres qui, je crois peuvent souffrir toute comparaison avec le prix actuel de la viande en Europe.

Pendant, je me garderai d'encourager ce commerce avec notre pays, et cela pour plusieurs raisons.

C'est que, d'abord, cela porterait un grand préjudice à l'éleveur français qui, lui aussi, mérite beaucoup de considération ; puis, parce que j'espère que, dans un avenir très prochain, nos colonies de l'Algérie et de Madagascar seront suffisantes pour nous procurer le mouton et le bœuf dont nous aurons besoin.

(*Moniteur Officiel du Commerce.*)

CUBA ET LA HAVANE

Au débarqué, sur la blancheur du quai, un grouillement ! Nègres court vêtus, Chinois à la longue queue, Cubanos au teint de citron, Espagnols bronzés, vêtus de blanc, coiffés du classique panama. Cris, hurlements, batailles pour le meilleur hôtel, San Carlos, de Europa, de Inglaterra, de Isabel, del Telegrafo. "N'ayez crainte, me dit une connaissance du paquebot, injuriez et bataillez." J'injurie, bataille, obtiens un apaisement relatif : six personnes seulement se disputent ma valise. Un mulâtre tient la poignée de gauche, un nègre la poignée de droite. Le mulâtre a un mot superbe : "Nègre qui veut faire concurrence au blanc !" Le nègre n'insiste plus. Je suis mon guide jusqu'à la station de volantes. Cent pas à faire, en cent pas il me dit mille mots. Il m'interroge, se fait lui-même les réponses, *en semble content*. Il m'appelle *cabarelo*, et me déclare que c'est un honneur pour un *cabarelo* tel que lui de guider un *cabarelo* tel que moi. Au cocher de la *volante* — sorte de fiacre juché sur de hautes roues — il me recommande jalousement. Nous ne nous connaissons

pas il y a cinq minutes, mais ; peu importe, je suis son ami, son meilleur ami ; il a connu mon père, ma mère ma famille ; il sait ce que je viens faire à la Havane ; je suis son *chico*. Il me serre la main, accepte mon pourboire, non comme salaire, mais comme présent, et à la *disposición de usted*. Nous partons. L'adresse que j'ai donnée est lointaine : toute la ville à traverser. Le cheval n'est pas pressé, le cocher non plus. A chaque détour de rue il rencontre une connaissance à qui il crie quelques mots. L'autre répond, mon cocher s'arrête, bavarde où il est question de *cabalero*, de l'excellence, de l'altesse que je suis — *Muy bien*. — *Y adios*. — La roue de droite, à un tournant dangereux, faut gigler une flaque d'eau sur une flaque d'eau sur une marchande. Injures alors, oh ! injures à faire rongir des singes, salade d'atrocités superbes d'atrocités, de cris, de larmes, de poings menaçants. Enroués, enfin, le cocher et la marchande se quittent.... poliment. — *Adios senora*. — *Adios, cabalero*. — Ma parole, la senora envoie par-dessus le marché un baiser au cabalero. J'oubliais : nous sommes au pays des mots !

La vieille ville ! Un semis de rues tortes, étroites, pavées d'immondices, surplombées de maisons gaieusement concaves, les jalousies des maisons jointes d'un côté à l'autre par des guirlandes de ficelle où l'on met le ling à sécher. Et ce linge, il faut le voir, en loques, rapiécé de rouge, de bleu, de vert ; c'est plus joli. Des coins de peuple amusants, autour d'un guitariste, d'une marchande de fruits, à la porte d'une barrière. Mais tous ces gens-là, vus de loin, vont se battre ; c'est une tuerie ! Oh ! que nenni ! Ils causent de la pluie et du beau temps : l'habitude du geste, voilà tout.

La ville nouvelle, *extro muros*, comme l'on dit ! Elle est belle, riche, froide. C'est la cité moderne dans sa banalité coutumière, mais les maisons n'ont qu'un rez-de-chaussée percé de larges boies pour que l'air, la lumière y entrent à flots. Quelques visions de jolies femmes, de gentlemen trop bijoutés, de boutiques, à l'instar de Paris. Des églises, des places, des squares !

Le premier soir, je me promène dans les rues, au hasard du caprice. Où suis-je ? dans quelle ville de rêve ? Un grand coup de lune éclaire des rez-de-chaussée blancs, aux fenêtres ouvertes, d'où le regard plonge dans toute une profondeur d'appartements et..... des femmes aux fenêtres, partout, partout. Des figures pâles, où deux yeux noirs

ressortent avec un éclat de jais, les cheveux couverts d'une mantille. Et des hommes s'arrêtent sur l'étrémité trottoir qui longe les maisons, s'accourent aux fenêtres et causent. "Ave, Maria, purissima," dit l'un ; et la femme répond d'un sourire. "Vos yeux brillent comme les phares du Morro," dit l'autre à une jeune fille aux nattes rousses. La *senorita* ne daigne pas prêter attention, l'homme reprend : "Vos yeux sont plus éclatants que la plus éclatante des étoiles." Autre dialogue vingt pas plus loin : "Senorita, que Dieu vous conserve ! Vous êtes plus belle que la Vierge de *Conradonga*." Le compliment plaît à la *senorita*. Elle agite son éventail. L'homme s'accorde et cause : "Qui êtes-vous, *senorita* ?" — "Une telle, fille d'une telle." — "Que Dieu bénisse la mère qui vous a mise au monde !" — "Et vous qui êtes vous ?" — "Ib *senor Cabalero X*." Suit une énumération incroyable de prénoms. Flirt où les *piropos* (compliments) sont énoncés avec la sérénissime façon de la langue espagnole. Un autre *senor cabalero* arrive. Le premier cède la place, et ainsi de suite !

Mais alors..... me direz vous..... les Cubaines ?..... Oh ! ne vous trompez pas, cela ne va pas plus loin.... Simple flirt, pas autre chose qu'un flirt. Les femmes, là-bas, et des plus grandes et des plus riches familles, trouvent tout naturel cet hommage de l'inconnu qui passe.

Au détour d'une rue, là boutique basse, étroite, d'une femme du peuple. Dans la niche surmontant la porte, une Vierge du *Pilar*, habillée en *manola*. Sur les marches du seuil, la marchande assise avec deux filles. Elles ont toutes trois une jupe rouge, un corsage de velours noir pailleté de verroteries. Dans leurs cheveux, aux plis de leurs mantilles, à leurs corsages, elles ont mis des *cucullos*, grands vers luisants ramassés dans le gazon d'un jardin proche. Les *cucullos* éclatent, incendient, donnant l'illusion d'extraordinaires diamants. Des hommes passent qui complimentent. Un groupe se forme, qui n'en est encore qu'aux compliments, mais qui tout à l'heure chantera, dansera. Quand ou aura bien chanté, dansé : chacun chez soi, en tout bien, tout honneur. Pas même le bout du petit doigt n'aura été donné !

La beauté des femmes cubaines est classique. Les poètes — et à Cuba tous sont poètes — passent leur temps à chercher des comparaisons rares, exquises, pour chanter cette beauté des femmes. J'ai sous les

yeux, en écrivant ces lignes, un album où tous les amis d'une famille célèbrent à l'envi une petite *Adalidia del Rosario*, née de la veille. Il y a là une quarantaine de piécettes, vers ou prose, d'un gongorisme amusant : "Que tu es belle, Ada, que tu es délicieuse ! Ton teint est blanc et rose, parce qu'il a été formé avec les pétales d'une rose." Une autre : "Ton nom, Ada, est la suave effluve d'un jasmin abritant son calice dans les laves du Vésuve." Cela est signé *Ricardo del Monte*, l'un des plus grands, sinon le plus grand des poètes actuels de la Havane. A dix ans, formées déjà et amusantes avec leurs gestes maniérés de petites femmes, flirtant avec leurs poupées à défaut de galants. On leur apprend parfois à lire, à écrire, à compter, mais toujours à plaire. Plaire, plaire, toujours et malgré tout, c'est leur cause finale. La maternité, pour fréquente qu'elle soit chez elles, n'est qu'un accident. Le type est le type espagnol, mais affiné, adouci. Petites, grassouillettes, l'ovale de la figure remarquablement pur, noires ou rousses, les yeux n'en finissant pas, elles ont les extrémités d'une extraordinaire finesse. Dessinées de farniente dans des hamacs ont insensiblement réduit à leur plus simple expression ces organes indispensables à notre humanité active et travailleuse. Pour comble, la pudeur cubaine exige que les femmes cachent toujours leurs pieds. On peut apercevoir et admirer les mains, — fort heureusement, — grâce à l'éventail dont les dites mains jouent avec une extraordinaire maîtrise. Un Européen croit, tout bonnement, que l'éventail est fait pour donner de l'air. Erreur et combien grande ! L'éventail est un appareil télégraphique des plus compliqués et des plus complets. Le commerce des femmes cubaines est agréable, à la condition cependant qu'on fasse abstraction presque totale de l'élément intellectuel. Ce sont oiseaux qui gazouillent, fleurs qui embaument. Leur esprit est dans leurs yeux.

Les hommes sont charmants, séduisants au possible... pour une heure. Effet du soleil : les cerveaux fermentent ! Il y a comme une impossibilité de voir juste, de raisonner juste. On est à côté tout le temps, dans le bien comme dans le mal. Tel jeune homme qui pariera d'allumer son cigare à un cierge de l'autel, en pleine messe, et tiendra son pari, saura mourir au camp insurgé, en héros de Plutarque.

(A suivre.)

Maison de gros en **Epicerie, Vins et Liqueurs**

Importations directes des lieux de provenance, de tous les articles qui font l'objet de son commerce.
Assortiment complet en marchandises de première nécessité, telles que

THEES, CAFES, SUCRES, MELASSES, SIROPS, FRUITS SECS, POISSONS, ETC.

GRANDE VARIÉTÉ DE FINES DENRÉES ET CHOIX CONSIDÉRABLE DE VINS ET LIQUEURS DES MEILLEURES MARQUES DONT ELLE A LE MONOPOLE DE PLUSIEURS

HUDON, HEBERT & CIE, 41, rue St-Sulpice, et
22, rue De Bresoles,
MONTREAL

REVUE COMMERCIALE ET FINANCIÈRE

Montréal, 26 mai 1897.

FINANCES

A Londres, on cote les capitaux disponibles sur le marché libre à 15/16 p. c.

Le taux d'escompte de la banque d'Angleterre est à 2 p. c.

Les consolidés étaient hier en clôture à 113½ au comptant et à 113½ à terme.

A Paris, la rente 3 p. c. se cote à francs 102.45 à terme.

A Montréal, les prêts à demande se font à 4 p. c. Les billets de clients s'escomptent aux taux de 6 et 7 p. c.

Les banques vendent leurs traites entre elles : à 60 jours à une prime de 9½ à 9½ ; à demande, de 99/16 à 9 11/16 et par le câble à 9 11/16. Sur le comptoir, la prime est : à 60 jours de 9½ à 9½ ; à vue de 9½ à 9½ et par le câble à 10. Le papier de commerce se négocie à 60 jours à une prime de 9½ à 9½ et les traites documentaires de 9½ à 9½ également. Le papier court sur Paris vaut 5,13. A New-York entre banques les fonds sont au pair on paie une prime de 1/32 et, sur le comptoir la prime est de 1/4 à 1/2.

L'argent en barre vaut à New-York 59½ c et à Londres 27 9/16 d.

Les débiteurs émises pour le coût de la construction du palais de justice à Aylmer seront payables, sur présentation, au département du trésor de la province de Québec le 15 août prochain ; elles ne porteront plus intérêt à partir de cette date.

La Laurentide Pulp Co va porter son

capital-actions à \$900,000 ; pour ce faire, \$600,000 d'actions nouvelles devront être émises.

La Summerside Bank, de Summerside, I. P. O. a annoncé un dividende semestriel de 3½ p. c. payable le 5 juin sur son capital-actions.

Le comité des banques et du commerce de la chambre des communes a adopté le projet de loi découlant de la résolution adoptée le 3 mars dernier par les déposants de la Banque du Peuple. Par le fait l'arrangement conclu entre les déposants et les directeurs de la banque aura force de loi si la chambre des communes adopte les mêmes conclusions que son comité.

Les directeurs, les représentants des déposants, des créanciers et des actionnaires deviendraient ainsi liquidateurs et auraient jusqu'en mai 1899 pour ventiler les affaires de la banque. Le projet de loi n'enlève ni à la banque ni à ses directeurs les responsabilités qu'ils ont encourues, mais pendant la prolongation qui leur est accordée pour la liquidation le recours habituel des créanciers et déposants reste suspendu, ce qui aura pour effet de faire cesser les poursuites en cours. Il est à présumer que le projet de loi sera discuté en chambre pendant la session actuelle.

La Bourse de Montréal n'a pas eu de séance samedi, ni lundi ; les cours sont toujours bien tenus sur la plupart des valeurs. Nous notons même une avance de 1½ sur les C. P. R. ; les Chars Urbains Toronto ont gagné 1 point et donnent lieu à des affaires suivies.

Les banques sont toujours négligées, il n'est fait néanmoins deux ventes d'actions de la banque d'Hochelaga qui res-

te ferme à 132½ ; cette valeur a de l'avenir.

Les actions de la Dominion Cotton qui étaient à 75, il y a trois semaines, sont tombées à 67½.

La Royal Electric qui était à 143½ la semaine dernière a changé de mains depuis à 139. Les autres valeurs n'ont que des changements peu importants, une ou deux fractions.

Voici les prix auxquels ont été opérées les dernières ventes dans le courant de la semaine finissant jeudi soir :

Valeurs de banques :

Banque de Montréal.....	
" Toronto	
" Commerce	124
" des Marchands	172
" Molsons	
" British	
" d'Halifax	
" Union	
" Ontario	
" Hochelaga	132½
" Québec	
" Nationale	
" East, Townsh	
" Ville-Marie	

Les banques canadiennes sont cotées en clôture comme suit :

	Vendeurs	Acheteurs
Banque du Peuple		
" Jacques-Cartier		
" Hochelaga	134	132½
" Nationale		75
" Ville Marie	100	70

Valeurs industrielles :

Gaz de Montréal	185
Colored Cotton (bons)	
" " (actions)	
Montreal Cotton	
Dominion Cotton	67½
Royal Electric	139

...La **CANADA LIQUOR CO.,** Limitée

Successeurs de AND. BRISSET & FILS.

Nos 21, 23 ET 25, RUE GOSFORD, - - MONTREAL

Doit recevoir par les premiers navires attendus de France, d'Espagne et d'Italie, une grande variété de

CLARETS, PORTS, SHERRY, MADÈRE, MALAGA, COGNAC, RHUM, CONSERVES ALIMENTAIRES, Etc.

Tous produits de choix, dont elle garantit la pureté et l'authenticité, et qu'elle offre aux prix les plus réduits.

ELLE SOLLICITE LA VISITE DES COMMERÇANTS DE LA CAMPAGNE. PRIX ET ÉCHANTILLONS ENVOYÉS SUR DEMANDE



Le...
Whisky
Dewar



Est...
...Bon



Compagnies de transport :

Can. Pac. Ry.....	56½
Toronto St. Ry.....	79½
Montreal St. Ry. [ex-rights].....	211½
" " " (rights).....	53
Halifax St. Ry (actions).....	
" " (bons).....	

Duluth ord.....	
Duluth pref.....	
Rich. & Ont (actions).....	
" " (bons).....	

Valeurs diverses :

Montreal Telegraph.....	167
Cable Commercial (actions).....	169½
" " (bons).....	100½
Postal Telegraph.....	
Bell Teleph (actions).....	
" " (bons).....	
West. Loan & Trust.....	
Loan & Mortgage.....	
Windsor Hotel.....	85
Heat & Light Co (actions).....	50½
" " (bons).....	97

COMMERCE

Les deux jours de fête de cette semaine dérangent les affaires qui, cependant, ont une meilleure apparence dans toutes les lignes en général. Des voyageurs sont sur la route et envoient des ordres de quelque importance.

La température malheureusement ne nous fait pas grâce et contribue à enrayer le mouvement en avant qui semble vouloir se dessiner de plus en plus.

A la campagne surtout on se plaint de ne pouvoir ensemer régulièrement; dans les contrées à foin on se plaint des apparences de la récolte, les terres auraient besoin d'être égouttées, les pluies favorisent d'ailleurs la croissance des mauvaises herbes et nuiront certainement à la qualité pour peu

qu'elles persistent tout en faisant tort à la quantité.

Le commerce de gros ne se plaint pas trop des collections pour le moment.

Nous avons maintenant les chiffres des importations pour la consommation des dix premiers mois de l'exercice finissant au 30 avril. Il y a augmentation sur l'année dernière tant aux importations qu'aux exportations, comme suit :

	1896	1897	Augmentation en 1897
Importations.....	\$92,062,415	\$93,498,952	\$1,436,547
Exportations.....	96,903,450	106,339,814	9,436,364

Bien que les droits perçus à la douane en avril aient augmenté de \$196,067 en 1897 comparativement au mois d'avril 1896, il n'en reste pas moins pour les dix premiers mois une différence de \$97,518 en faveur des droits perçus en 1896.

Cuir, Peaux et laines.—Les cuirs sont aux mêmes prix que précédemment. Il se fait avec la campagne un bon commerce de cuir mais presque nul à la ville. Le contraire a lieu pour les cuirs à chaussure; nos manufactures travaillent à force et quelques-unes se voient obligées de refuser des ordres qu'elles ne pourraient remplir à temps. Le changement dans la mode qui a apporté une nouvelle nuance des cuirs employés pour empeignes a amené cet heureux changement; la nuance qui domine est le vert, bientôt on en verra partout.

Les peaux vertes sont toujours aux prix cotés récemment.

Le commerce des laines est sans affaires dignes d'être notées.

Drapes et nouveautés.—C'est peut-être le seul commerce qui ne profite pas suffisamment de l'amélioration constatée dans les autres branches, la cause

en est connue, et il est fort à craindre que cette situation ne change si la température elle-même ne vient pas à se modifier. Le commerce de détail souffre encore plus que le gros de ces conditions anormales à la saison où nous sommes.

Epiceries, vins et liqueurs.—Ainsi que nous le faisons prévoir dans notre dernière revue la faiblesse des sucres due au désir de plusieurs détenteurs de réaliser les forts stocks dont ils s'étaient approvisionnés en prévision d'une hausse dans les droits, s'est traduite par une baisse. Nous cotons ici de moins sur les jaunes raffinés et sur les granulés. La demande du détail est toujours bonne.

Nous avons omis de signaler précédemment une baisse sur le glucose; on le cote par quantité d'un quart de 2½ à 2½ le lb.

Par suite de la concurrence que se font entre eux quelques spéculateurs et aussi, il faut le dire, quelques épiciers en gros, nous avons une baisse de 2c par gallon sur les melasses tant des Barbades que de Porto-Rico. Aux prix de vente actuel, il est certain que les marchands sont en perte, car ils ont payé plus cher les melasses déjà arrivées qu'ils ne paieront celles à arriver le mois prochain.

Il est fâcheux que le commerce de gros suive une méthode toujours blâmable et qu'il blâme volontiers quand il s'agit du commerce de détail, celle de couper les prix au point de vendre au-dessous du coût de la marchandise.

Sur le riz les prix ne sont pas coupés mais les marchands de gros tirent à peine leur argent, il n'y a donc pas de baisse à craindre sur cet article.

Toujours
la
meilleure
Qualité...

ACHETEZ LA

GRIFFIN

---MARQUE

Prunes de Californie et Fruits Desséchés

....EMPAQUETÉS SEULEMENT PAR....

The Griffin & Skelley Co.

....

A. P. TIPPET & CO.,
AGENTS

...MONTREAL...

Les maisons importantes ont ces marchandises en magasin.

SEL Ecrivez-nous quand vous voulez du SEL SEL

VERRET, STEWART & CO.

MONTREAL QUEBEC

D. K. McLAREN

COURROIES EN CUIR

Demandez les Courroies en poil de Chameau

"LANCASHIRE HAIR PATENT BELTING."

----- Pour Beurreries, Fromageries, Moulins à Scie, Manufactures, Etc., Etc. --- Drap de Carde.

HODGSON BROTHERS

EXPORTATEURS ET
MARCHANDS A COMMISSION DE

Fromage et Beurre

TELEPHONE 366.

65, 67, 69, RUE WILLIAM, MONTREAL.

B. DE POSTE 537.

Nous sommes en communication directe avec tous les principaux négociants d'Angleterre et nous pouvons toujours obtenir les plus hauts prix sur consignations. Nous avons ainsi constamment en main un fort approvisionnement de fournitures pour beurres et fromages aux plus bas prix, aussi matériel pour boîtes, etc. Attention spéciale donnée aux consignations de Beurre et Fromage. Avances libérales sur consignations. Entrepôt froid de première classe à prix réduits. Prix spéciaux sur demande.



SUCCESSALES EN CANADA: LONDON, ONT. KAYAK, " MILLVILLE, " BROCKVILLE, " ST-HYACINTHE, QUÉ.

Dans les conserves alimentaires nous signalons, la semaine dernière, une grande fermeté dans les prix des pêches en boîte de 3 livres; ces conserves ne se vendent plus aujourd'hui à moins de \$1.70 la douzaine de boîtes.

Quelques maisons vendent encore les corn beef aux anciens prix que d'ailleurs nous laissons encore subsister à cette semaine, en réalité il y a une augmentation d'environ 5 p. c. sur cet article.

On ne trouve plus à acheter dans les gros les tabacs canadiens de bonne qualité à moins de 10 à 11c à la livre.

Fers, ferronneries et métaux.—Les modifications proposées mardi au nouveau tarif, n'ont pas encore amené des changements de prix sur les divers articles amendés; ce sera sans doute pour la semaine prochaine.

Il y a une bonne demande pour les produits et l'outillage nécessaires à l'agriculture, quoique dérangé un peu par les fêtes, ce commerce a été bien occupé cette semaine.

Huiles, peintures et vernis.—Nous n'avons qu'un seul changement à signaler: une baisse dans l'huile de loup marin qui, à cause des nouveaux arrivages se vend maintenant de 45 à 47½c le gallon.

Produits chimiques et drogueries—Le vert de Paris est en bonne demande; le sulfate de cuivre est en baisse de ½c par lb; on le cote de 4½ à 5½c; on trouve maintenant à acheter la glycérine à partir de 18c.

Saisons, saindoux etc.—Les prix sont toujours fermes mais sans changement bien qu'il se fasse peu d'affaires.

Revue des Marchés

Montréal, 26 mai 1897.

GRAINS ET FARINES MARCHÉS ÉTRANGERS

Les derniers avis reçus au Board of Trade cotent comme suit les marchés du Royaume-Uni.

"Londres—Chargement à la côte, blé et maïs tranquilles et soutenus; en route: blé, acheteurs et vendeurs ne s'entendent pas; maïs, soutenu. Maïs américain nouveau mélange, disponible 2s 7½d. Farine première à boulanger de Minneapolis 21s 6d; pois disponible 4s 3d. Liverpool—Maïs disponible, tranquille; livraisons futures: blé, soutenu 5s 10½d. mai et juillet; 5s 9d septembre; maïs, tranquille; 2s 7½d mai; 2s 7½d juin; 2s 8½d juillet; 2s 9d août et 2s 9½d septembre."

A Paris on cote le blé de mai 23 fr 95 et celui de juin 23 fr 95; la farine de mai 46 fr 60 et celle de juin 46 fr 90.

On lit dans le *Marché Français* du 8 mai:

Les conditions météorologiques n'ont pas encore été, cette semaine, bien favorables aux récoltes en terre. Depuis quelques jours surtout, après des pluies orageuses, la température a subi un refroidissement très sensible qui ne laisse pas d'inquiéter assez sérieusement la culture. Des gelées nocturnes ont même été signalées sur certains points où l'on a par suite des craintes pour la vigne.

La végétation des céréales en terre, qui avait repris sous l'influence du beau temps passer, se trouve de nouveau enrayée et l'on ne doit plus guère

compter que sur une récolte atteignant difficilement la moyenne pour le blé et le seigle, ordinaire pour l'avoine et également faible pour l'orge, dont les ensemencements ont été contrariés par les intempéries.

De même, pour les betteraves, l'excès d'humidité a occasionné dans les semailles un retard de dix à quinze jours que le temps froid actuel permettra difficilement de rattraper.

En résumé, la situation générale n'est pas plus brillante qu'il y a huit jours et l'on conçoit aisément, en ce qui concerne les blés, que la note dominante sur nos marchés soit de la fermeté; c'est ce qui résulte de la plupart des dépêches que nous recevons sur les réunions de ce jour, où les cours ont haussé de 25 et même 50 centimes.

Nous avons une nouvelle baisse à enregistrer sur les blés dans les principaux marchés des Etats-Unis. A Chicago, on semble avoir les yeux fixés sur la récolte en France, car à plusieurs reprises, pendant la semaine écoulée, et hier encore, les nouvelles de ce pays ont provoqué une réaction momentanée en hausse qui n'a pu tenir par suite des fortes ventes opérées. On prétend que sur une récolte moyenne de 120 millions d'hectolitres la France, par suite d'une température absolument défavorable ne produirait guère plus que les deux tiers de ce chiffre soit 80 millions d'hectolitres.

On cotait hier, le blé disponible sur les différents marchés des Etats-Unis:

Chicago, No 2, du printemps.....	72½
New-York, No 2, dur.....	nom.
Detroit, No 2, rouge.....	87
Duluth, No 1 dur.....	74½

MELASSE

En déchargement, du brick "Irma."

543 tonnes	Mélasse Barbades
54 quarts	" "
70 demi-quarts	" "

S. P. MUSSON SONS & Co.

Cette mélasse est de choix et en paquets neufs qui sont tous en condition parfaite.

Nous livrons sans charge à bord des bateaux. Demandez nos échantillons.

L. CHAPUT, FILS & CIE

MONTREAL

Les principaux marchés de spéculation ont fermé comme suit, à la date d'hier :

	Juillet	Sept.
Chicago	70½	65½
New-York	76½	72
Duluth	...	...
Detroit	74½	...

MARCHÉ CANADIEN

Nous lisons dans le *Commercial de Winnipeg* daté du 24 mai :

Le blé a été plus bas cette semaine sur les principaux marchés et le marché local a marché en sympathie. Les prix ont vraiment décliné au commencement de la semaine; on vendait à 73½ le blé dur No 1 en magasin à Fort William et ont varié de 73½ à 74 pendant le reste de la semaine. Hier, on cotait ici : No 1 dur de 73½ à 74c; No 2 dur 71½c; 20 chas vendus jeudi à ce prix; No 3 dur de 67 à 68c; No 1 gelé, de 61½ à 62c; les qualités inférieures sont de vente lente. Les fermiers apportent maintenant sur le marché le reste de leur récolte et on paie à la campagne de 58 à 60c pour les meilleures échantillons. Gretna, Boissevain, Carberry et Indian Head ont des marchés très fréquentés. Les expéditions des magasins via Fort William ont été importantes.

A Montréal, la demande en farines de blé du Manitoba est assez bonne pour la ville et meilleure pour le bas du fleuve; on constate une reprise dans les achats des provinces maritimes. Les farines d'Ontario sont négligées et quelques peu faibles à nos cotes.

Les farines d'avoine sont toujours dans le même état; à vrai dire, il n'en vend pas.

Le blé en magasin a diminué de 40,000 minots la semaine dernière. L'avoine a toujours un bon courant d'affaires à l'exportation; les prix se maintiennent de 26½ à 27c les acheteurs ne voulant pas payer plus de 26½c et les vendeurs tenant pour 27c les transactions se sont quelque peu ralenties.

Le sarrasin est plus cher et vaut maintenant de 37½ à 38c; la qualité, paraît-il, laisse à désirer ce qui gêne les acheteurs pour l'exportation.

GRAINS

Blé roux d'hiver, Can. No 2.	00 à 0 00
Blé blanc d'hiver " No 2.	00 à 0 00
Blé du Manitoba No 1 dur...	0 85 à 0 87½
" No 2 dur...	0 82 à 0 84½
Blé du Nord No 1.	0 82 à 0 84
Avoine blanche No 2.	0 26½ à 0 27
Blé d'Inde, Canadien.	0 36 à 0 37
Pois, No 2 par 60 lbs.	0 49½ à 0 50

Orge, par minot.	0 30 à 0 32
Sarrasin, par 48 lbs.	0 37½ à 0 38
Seigle, par 56 lbs.	0 39 à 0 40

FARINES

Patente d'hiver.	\$4 25 à 4 50
Patente du printemps.	4 25 à 4 50
Straight roller.	3 80 à 3 90
Fort de boulanger (cité).	4 25 à 4 35
Fort du Manitoba.	0 00 à 4 20

FARINE D'AVOINE

Farine d'avoine standard, en barils.	\$2 80 à 2 90
Farine d'avoine granulée, en barils.	2 80 à 2 90
Avoine roulée, en barils.	2 80 à 2 90

FROMAGE

MARCHÉ ANGLAIS

MM. Marples, Jones & Cie, nous écrivent de Liverpool le 15 mai :

La demande s'est améliorée pour le vieux fromage; les prix sont légèrement en faveur des acheteurs. Le nouveau fromage est également en bonne demande

" Nous cotons :

Canadien, fantaisie, frais, blanc et coloré de sept.	53 à 55s
Nouveau, choix.	50 à 52s
" fin.	46 à 47s

Importations du Canada et des Etats-Unis, 8,046 boîtes.

MARCHÉS AMÉRICAINS.

Watertown N. Y., 22 mai.—Les ventes ont été 8 gros fromage blanc à 8½c, 2 205 do à 8½c.

Ogdensburg, 22 mai.—Il a été offert 32 lots de fromage, formant 1589 boîtes, 8½c offert, aucune vente.

Utica N. Y., 24 mai. — Il a été vendu 425 grosses boîtes à 8½c; 2700 do à 8½c; 370 do à 8½c; 160 petites boîtes de coloré à 8½c; 200 petites boîtes blanc à 8½c et 416 boîtes en consignation.

Little Falls, 24 mai. — Les ventes ont été de 811 grosses boîtes à 8½c; 405 do à 8½c; 2463 petites boîtes à 9c.

MARCHÉS D'ONTARIO

Kingston, 20 mai.—Il a été présenté 1240 boîtes de fromage; les ventes ont été de 105 à 9c et 525 à 9½c.

Brockville, 20 mai.—Il a été offert 7412 boîtes dont 813 de blanc et la balance de coloré. Les offres ont été de 8c en premier lieu et ensuite 8½c. Il en a été vendu 3500 boîtes de 8½c à 8½c.

Chesterville, 40 mai.—Il a été présenté 538 boîtes dont 484 de coloré et le reste de blanc. Les ventes ont été 28 blanc à 8½c et 110 coloré à 8 5/16c.

Barrie, 20 mai.—Il a été présenté 200 boîtes de fromage. Les ventes ont été de 90 à 8 15/16c; 30 à 8½c.

Iroquois, 21 mai. Il a été présenté 632 de coloré et 31 de blanc. Il a été vendu à 8 13/16c.

Brockville, 21 mai — Il a été présenté 5000 boîtes de fromage, tout vendu à moyenne de 8½c.

Brantford, 21 mai — Il a été offert 730 boîtes. Les ventes ont été de 522 à 8½c; 84 do à 8½c.

Perth, 21 mai.—Il a été offert 1000 boîtes de blanc et vendues à 8½c.

London, 22 mai — Il a été offert par 29 fabricants 2683 boîtes de mal. Vendu 50 à 8½c; 1299 à 8½c; 195 à 8 9/16c; 80 à 8½c et 120 à 8½c.

Ingersoll, 25 mai.—Les offres ont été de 2,825 boîtes; les ventes ont été de 620 à 8½c; 325 à 8 7/16c.

Belleville, 25 mai.—Il a été offert par 33 fabricants 1,962 de blanc et 377 de coloré. Les ventes ont été de 645 de blanc et de 160 de coloré à 8 13/16c; 30 de blanc à 8½c; 35 do à 8½c.

Madoc, 25 mai.—Offert par 18 fabricants 800 boîtes de blanc; Vendu 480 de 8½ à 8 13/16c.

Campbellford, 25 mai.—Il a été offert 645 boîtes de blanc; vendu 230 à 8 11/16c 13½ à 8½; 30 à 8½c.

MARCHÉ DE QUEBEC

Cowanville, 22 mai.—Il a été offert par 36 fabricants 1,279 boîtes. Les ventes ont été de 1,079, de 8 9/16 à 8½c.

MARCHÉ DE MONTRÉAL.

Nous avons une nouvelle baisse à enregistrer, on ne paie plus aujourd'hui, pour le meilleur fromage de la province que 8½c et de ½c de moins pour les qualités inférieures. On nous dit même que pour des boîtes qui laissent quelque peu à désirer on n'a pas voulu aller plus loin que 8c. La tendance du marché est à la baisse, les ordres ne venant point de l'autre côté.

Le fromage de l'Ontario continue à jouir d'une faveur plus marquée que celui de notre province, on le paie généralement de ½ à ¾ de plus; celui des township vaut à peu près le même prix que celui d'Ontario. Ceci semblerait prouver ce qui a été maintes fois répété que la fabrication en grand donne des résultats meilleurs au point de vue de la qualité que la fabrication sur une moins vaste échelle.

Nos marchands de la ville se plaignent toujours et plus que jamais des difficultés qu'ils éprouvent à placer les petits lots; nous avons déjà fait cette remar-

MINT... PUFF-STRAPS

Nouvelle
Spécialité
de....

Young & Smylie

RECONNAISSANT que le public à la fine bouche aime l'essence de menthe, nous sommes les premiers à offrir au commerce une réglisse flexible contenant cette essence.

La qualité délicate de notre réglisse flexible est bien connue elle est sans rivale comme saveur et comme fini.

Nos Triple Tunnel Tubes et nos Navy Plugs sont aussi des favoris auprès du public, et sont faits de la même manière, quoique contenant des arômes différents.

Nous recommandons toutes ces marchandises pour le commerce d'été, elles plaisent aux goûts les plus difficiles comme confectons pures, mielleuses et savoureuses.

YOUNG & SMYLIE
BROOKLYN, N.Y.

J. A. VAILLANCOURT

MARCHAND DE PROVISIONS ET

Commissionnaire en Beurre et Fromage

Achète aux plus haut prix du marché, et vend à commission tous les produits de la ferme.
 Attention spéciale donnée aux consignations de Beurre et Fromage.
 Avances libérales sur consignations
 Fournitures générales pour beurrieres et fromageries, Tinettes en belle épinette blanche 80, 50, 70 lbs. Spécialité de tinettes pour beurrieres. Boîtes carrées paraffinées de 56 lbs. pour l'expédition du beurre. Boîtes de boîtes à fromage.
 Les Meilleurs Seis Higgins, Ashton et Windsor, pour beurrieres.

OLLICITE LA CONSIGNATION DE
 TOUTES SORTES DE PRODUITS AGRICOLES.

333 et 335, rue des Commissaires, Montréal.

que, mais nous croyons devoir la renouveler dans l'intérêt même des producteurs qui n'obtiennent pas, malgré le bon vouloir de leurs commissionnaires, tous les avantages qu'ils pourraient en tirer en envoyant de plus gros lots.

Il s'est exporté la semaine dernière 24,201 boîtes contre 10,730 la semaine correspondante de l'année dernière. Depuis le 1er mai, les exportations totales ont été de 57,710 boîtes; l'an dernier, à pareille date, le nombre de boîtes expédiées avait été de 60,561.

Le prix du câble public à Liverpool est de 54s pour fromage blanc ou coloré indistinctement; ce prix correspond à 11 72/100c à Montréal moins à déduire le fret etc., etc.

BEURRE

MARCHÉ ANGLAIS

MM. Marples, Jones & Co., nous écrivent de Liverpool le 15 mai :

"Le marché continue sans changement, les prix actuels activant plutôt la demande pour les meilleures qualités de choix. Les qualités inférieures sont rares, mais peu demandées.

"Nous cotons :

Colonies en boîtes.....	90 à 92s
Orémies, imitation, tinettes..	56 à 60s
Ladles fins.....	50 à 54s
Irlande, fabriques.....	80 à 84s
Irlande, crémies, en boîtes...	88 à 90s
Danols, " en barils..	94 à 98s

Importations du Canada et des Etats-Unis: 380 paquets.

MARCHES AMÉRICAINS

Canton, N. Y., 22 mai.—Il a été vendu 800 tinettes de beurre de 15½ à 15½c.

Utica, N. Y., 21 mai.—Il a été vendu 24 paquets de crémie à 15c.
 Little Falls 24 mai.—Il a été vendu 24 paquets de laiterie de 14 à 15c.

MARCHÉS DE QUÉBEC

Cowansville, 22 mai.—Il a été offert 230 paquets de beurre de crémie; il en a été vendu 130 à 16½c.

MARCHÉ DE MONTRÉAL

La situation est à peu de chose près la même que celle de la semaine dernière; c'est-à-dire qu'il n'y a pas de demande pour l'exportation et qu'il semble toujours qu'il n'y en aura pas avant qu'on puisse fabriquer du beurre au moyen de vaches nourries aux pâturages. On cote actuellement en gros de 16 à 16½c la lb. pour le beurre de crémie.

La semaine dernière, il s'est exporté 176 paquets de beurre au lieu de 242 pendant la semaine correspondante de l'an dernier.

Depuis le 1er mai on a exporté 554 paquets, tandis que l'an dernier pour une période correspondante on en avait exporté 826.

ŒUFS.

On nous écrit de Liverpool le 15 mai : "Les œufs entrent lentement dans la consommation, les approvisionnements excèdent les besoins de la demande. On cote : œufs frais d'Irlande de 4s 6d à 5s 3d; du continent de 4s 4d à 4s 8d.

Le marché de Montréal, toujours bien approvisionné, paie en gros de 9c à 9½c, on vend au détail de 9½c à 9½c, suivant choix.

LÉGUMES

En légumes frais on cote: choux de \$1.80 à \$2.00 la boîte; fèves nouvelles vertes, ou jaune de \$2 à \$2.50 le panier; tomates \$3.00 la boîte; concombres de \$2.50 à \$2.75 la boîte, salades de 15 à 25c la douzaine; asperges de \$1.75 à \$2.00 la doz de bottes; échalottes, 30c la doz de bottes; carottes, betteraves et panais \$1.50 le quart; navets vieux \$1 le quart. Il est arrivé des navets nouveaux des Etats-Unis on les vend 80c la doz de bottes; il y a sur le marché des champignons cultivés dans Ontario qu'on vend 50c la lb. en petites boîtes de 2 lbs.; cette marchandise est superbe.

FRUITS VERTS

Peu de changements cette semaine dans les prix, mais affaires tranquilles par suite de la température qui ne se prête guère à la consommation des fruits. Les bananes sont plus chères de \$1.50 à \$2.00 le régime au lieu de \$1.25 à \$1.75 la semaine dernière. Les Russes font 50c de plus par baril, elles valent maintenant de \$3.50 à \$4.00. Les autres fruits sont aux anciens prix.

FOIN PRESSÉ ET FOURRAGES

MM. Hosmer, Robinson & Co., nous écrivent de Boston le 20 mai :

"Les arrivages ont été la semaine dernière de 210 chars de foin et 25 de paille pour le marché local, pendant la semaine correspondante de l'année dernière, ils avaient été de 200 chars de foin et 20 chars de paille.

Les recettes ont un peu augmenté la semaine dernière et l'impression générale est qu'elles vont continuer à le faire, les chemins devenant bons, etc.

B. HOUDE & CIE

Les plus grands **Manufacturiers de Tabacs** Coupés et en Poudre du Canada.

Les noms de nos Célèbres Tabacs sont.....

HUDSON, (à fumer et à chiquer). MORNING DEW, (Virginia Flake Cut). GOLDEN LEAF, (Virginia Cut Plug.)

Nos Tabacs en Poudre sont.....

Rose No 1, Rose Extra, Rose & Fève, Naturel No 2.

BUREAUX :

ECHANTILLONS ET LISTE DE PRIX ENVOYÉS SUR DEMANDE

ENTREPOT et MANUFACTURE :

No 350 rue Saint-Jean **QUEBEC** 189 à 197 rue Richelieu

A. A. AYER & Co.

Agents dans les principales villes du Canada, États-Unis et Angleterre.

Bureau : 576, rue St-Paul, Montreal.



Exportateurs de

BEURRE..et..FROMAGE

L. N. ST-ARNAUD

N. E. CLEMENT

Telephone Bell 1461, des Marchands 992.

ST-ARNAUD & CLEMENT**MARCHAND DE BEURRE, FROMAGE ET PROVISIONS**

2 & 4 rue Foundling, COIN DE LA RUE GALLIERE Montreal

-:- EN GROS -:-

B. DE POSTE 2321.

ALEX. W. GRANT

TELEPHONE 1263.

Exportateur de Fromages et Marchand à Commission

Nous payons le plus haut prix du marché pour le meilleur Beurre et Fromage. Nous garantissons de donner entière satisfaction sur toutes consignations. Seul agent pour la célèbre présure "Eureka" et le sel de beurrier de Worcester.

33, 35 et 37 RUE WILLIAM, MONTREAL.
2 & 6 HARRISON STREET, NEW YORK.

Nous avons de très bonnes nouvelles au sujet de la récolte du foin de presque toutes les parties de la campagne et les indications actuelles promettent une bonne récolte de foin. Nous ne changeons pas nos cotes de la semaine passée.

"La paille de seigle est abondante et le marché est facile. La paille d'avoine est lourde.

Nous cotons :

Foin, grosses balles, choix
à fantaisie.....\$15 50 à \$16 00
— petites balles, choix
à fantaisie..... 15 00 à 15 50
— moyen à bon..... 13 50 à 14 50
— pauvre à ordinaire... 12 00 à 13 00
— trèfle et trèfle mélang. 11 00 à 12 00

Paille de seigle, bonne à
choix 15 00 à 15 50
— d'avoine..... 6 50 à 7 00
— de seigle mêlée..... 9 50 à 10 00

A Montreal, il y a plus d'activité dans la demande pour le foin par suite de l'exportation des animaux. Les prix sont plus hauts et fermes à nos cotes, les arrivages n'étant pas encore ce qu'ils pourraient être en présence de la demande. Cependant les cultivateurs commencent à vendre; comme on leur offre de meilleurs prix, ils se décident plus facilement à se laisser persuader. Ceux qui comptent sur les apparences mauvaises de la récolte pour garder leur foin et le vendre plus tard à de hauts cours pourraient faire un mauvais calcul, car les nouvelles des États-Unis et d'Ontario annoncent de grosses récoltes en perspective.

Nous changeons nos prix d'accord avec l'état actuel du marché.

Nous cotons au détail:

Foin pressé No 1, la tonne.....	11 00 à 11 50
do do No 2 do	10 00 à 10 50
Paille d'avoine do	4 50 à 5 00
Moulée, extra la tonne.....	18 00 à 20 00
Gru blanc do	00 00 à 17 00
do No 2, do	00 00 à 16 00
Son (Manitoba) do	13 50 à 14 00
do au char (Ontario).....	00 00 à 13 00
Blé d'inde jaune moulu.....	00 00 à 18 00

Et au char :

Foin pressé No 1.....	0 00 à 11 00
do do No 2.....	9 50 à 10 00
Paille d'avoine.....	4 00 à 4 50

VENTES PAR LE SHÉRIF.

Du 1er au 8 juin 1897

DISTRICT DE MONTREAL

Sir Joseph Hickson et Hugh Paton, exécuteurs testamentaires de feu Wm. Dow vs Mary Mullarky, Vve de John McEntyre.

Montréal—Les lots 1703-45, 46 et 47 situés rue Crescent, quartier St Antoine. Vente le 4 juin, à 10 h. a. m., au bureau du shérif.

Paul Pepin, fils, vs J. B. Dazé.

St François de Sales—1o Le lot No 2 situé Côte du Sud.

2o Le lot No 3 situé au même endroit avec bâtisses.

Vente le 4 juin, à 11 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

Pierre Gauthier et al vs Ilmasse Valiquette

St Vincent de Paul—1o Le lot 396a avec bâtisses.

2o La moitié nord-est du lot 376 contenant 90 arpents avec bâtisses.

Vente le 4 juin à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

La compagnie de Jésus vs L. A. Fortier

Montréal—1o Partie Nord-ouest du lot 1362-1 du quartier Ste-Marie située rue Poupart

2o Le lot 1362-2 du même endroit.

3o Partie sud-est 1362-3, 4 et 5 avec bâtisses.

Vente le 5 juin, à 10 h. a. m., au bureau du shérif.

DISTRICT D'ARTHABASKA

Alex. Allie vs Taulis Allard.

St Valère de Bulstrode—Une terre faisant partie des lots 358 et 361 avec bâtisses.

Vente le 4 juin, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE BEAUHARNOIS

Samuel Barington vs George Stewart Miller

St-Agnès de Dundee—1o Les 10/11 indivis du lot 13a du 4e rang avec bâtisses. 2o Les 10/11 indivis du lot 13b du même rang : sujets à diverses charges.

Vente le 5 juin à 11 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

James McGowan vs F. X. Marcille

Ste-Clothilde et St Urbain—1o La 1/2 nord-est du lot 103 de Ste Clothilde d'une superficie de 47 arpents.

2o Les 192, 194 et 195 de St-Urbain contenant 21 arpents et 25 perches.

Vente le 7 juin à 11 h. a. m. à la porte de l'église Ste Clothilde pour le lot de cette paroisse et le même jour à 2 h. p. m. à la porte de l'église Ste-Urbain pour les lots de cette paroisse.

**J. N. DUGUAY & CIE OCCASIONS**

LA BAIE, CO. YAMASKA, P.Q.

Agents de Fromageries

Sollicitent les applications des fromagers qui désirent se faire représenter pour la vente de leurs fromages sur le marché de Montréal.

---VENTE A COMMISSION DU FROMAGE---

Les plus hauts prix du marché pourront être obtenus par notre entremise pour la prochaine saison.

J. N. DUGUAY & CIE

1 Réservoir à Crème, capacité 600 gallons \$20.

2 Barattes mécaniques, en chêne, Stoddart No. 8, capacité de 50 galls., chaque. \$25.

1 Malaxeur à beurre, Mason, capacité de 150 lbs. \$40.

Nous acceptons \$100 pour le lot. Aussi plusieurs engins et bouilloires neuves de 5 à 10 chevaux à des prix très bas.

CANADA MACHINERY AGENCY

W. H. NOLAN, Gérant

298, rue St-Jacques, Montréal.

Donald Cameron vs Patrick Lee.

St Joseph de Huntingdon—Une terre désignée sous le No 127 du 4^e rang contenant 50 arpents avec bâtisses.

Vente le 4 juin, à 11 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE BEDFORD

J. L. Dozois vs Thos. Gray.

Granby—Le lot 457 contenant 71 acres avec bâtisses.

Vente le 5 juin, à 9 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE CHICOUTIMI

Prosper Lafontaine vs Léon Turgeon.

Roberval—Le lot No 6 du 1^{er} rang du canton Dequen contenant 100 acres avec bâtisses.

Vente le 4 juin, à 11 h. a. m., au bureau d'enregistrement.

DISTRICT D'IBERVILLE

Le Crédit Foncier Franco-Canadien vs Médard Perron et al.

Ste Blaise et Ste Marguerite de Blair-Idle—1^o Une terre située à Ste Blaise désignée sous le No 139.

2^o Une terre désignée sous le No 390 située à Ste Marguerite.

3^o Une terre désignée sous le No 320 située à Ste Marguerite.

4^o Le lot 307 situé à Ste Marguerite.

Vente le 1^{er} juin à 11 h. a. m., à la porte de l'église de Ste Blaise pour le lot de cette paroisse et le même jour à 2 h. p. m., à la porte de l'église Ste Marguerite pour les lots de cette paroisse.

DISTRICT DE MONTMAGNY

Veuve Théophile Hudon vs Arthur Martineau.

St Michel—1^o Une terre désignée sous le No 510, contenant 99 arpents et 40 perches, avec bâtisses.

2^o Une terre désignée sous les Nos 511, 512 et 513, contenant 80 arpents, avec bâtisses.

Vente le 7 juin, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

Michel Lemieux vs Eugène Lemieux.

St. Cajetan d'Armagh — 1^o La partie du lot No 10, avec bâtisses.

2^o La partie du Lot No 11; sujets à charges.

Vente le 5 juin à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT D'OTTAWA

Arthur McConnell vs Dame Emily McConnell et al

Hull—Les droits miniers de phosphate sur le lot 12a du 5^e rang de Hull contenant 100 arpents.

Vente le 7 juin, à 10 h. a. m., au bureau d'enregistrement à Hull.

Ed Leduc vs Antoine Moussette

St André Avelin—1^o Une terre désignée sous le No 17 de la côte Ste-Julie contenant 135 arpents avec bâtisses.

2^o La 1/2 nord du lot 354 contenant 1/2 arpent avec bâtisses.

Vente le 8 juin à 2 h. p. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE QUÉBEC

La Cité de Québec vs La Cie du Chemin de Fer de Québec, Montmorency et Charlevoix.

Québec—Partie du lot 1988 du quartier St Pierre situé rue St Paul avec bâtisses.

Vente le 4 juin, à 10 h. a. m., au bureau du shérif.

La Cité de Québec vs Mde James Geggie.

Québec—Le lot 2807 du quartier St Louis rue Mont Carmel avec bâtisses.

Vente le 4 juin, à 10 h. a. m., au bureau du shérif.

La Cité de Québec vs Les Mineurs de Onésime Lebrun.

Québec—Partie du lot 1657 du quartier Jacques Cartier situé rue Ste Hélène: sujet à une rente.

Vente le 5 juin, à 10 h. a. m., au bureau du Shérif.

DISTRICT DE RIMOUSKI

Edward Lacroix vs Mde L. N. Gosselin.

St-Germain—1^o Le lot 571 situé au 1^{er} rang contenant 813,430 pieds vacant.

2^o Le lot 569 situé au même endroit contenant 37940 pieds avec bâtisses.

Vente le 8 juin à 10 h. a. m. au bureau du shérif de St Germain de Rimouski.

Etienne Turcotte vs Eugène Levesque fils

Ste Cecile du Bic—Les lots 244 et 244a formant une terre avec bâtisses.

Vente le 10 juin, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE SAGUENAY.

Dame veuve Adol. Gagnon vs Onésime Pradet dit St Gelas.

St Urbain — Le lot 598 étant une terre située concession St Jérôme, avec bâtisses.

Vente le 1^{er} juin, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE TERREBONNE.

Télesphore Millon vs Pierre Dubois et al.

Ste Thérèse—Une terre désignée sous le No 193 contenant 127 arpents avec bâtisses.

Vente le 4 juin, à 1 h. p. m., à la porte de l'église paroissiale.

Dame Elizabeth Wood et vir vs. Alph. Maillé.

Ste Thérèse—La moitié du lot 88 formant une terre avec bâtisses.

Vente le 4 juin, à midi, à la porte de l'église paroissiale.

Dame Elizabeth Brown vs Peter J. McGibbon.

St Philippe d'Argenteuil—Un terrain désigné sous les parties des lots 955 et 16 avec bâtisses.

Vente le 7 juin, à 11 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

Hon H. G. Malhiot vs Philippe Lesteur Desaulniers

Louiseville et Maskinongé — 1^o Un emplacement situé rue Notre-Dame à Louiseville désigné sous le No 724 avec bâtisses,

2^o Un terrain faisant partie du lot 131 situé à Maskinongé.

Vente le 7 juin à 10 h. a. m. à la porte de l'église de Louiseville pour le lot de cette paroisse et le même jour à 2 h. p. m. à la porte de l'église de Maskinongé pour le 2^e lot.

NOTES SPECIALES

La maison Laporte, Martin & Cie offre un lot de choix de mélasse Barbades, Antigua de la plus belle qualité, aussi un lot de Nouvelle-Orléans, à des prix excessivement bas.

La maison B, Houde & Cie, se recommande aux marchands de tabacs non-seulement par la variété de ses produits mais aussi par leur qualité. Tabacs à fumer, à chiquer, à priser sont l'objet des plus grands soins pendant la préparation. Les tabacs employés sont des mieux choisis. Ce n'est pas sans raison que la maison B Houde & Cie, est à la tête de nos meilleures manufactures et et que les tabacs sont appréciés par tous ceux qui en usent. Liste de prix et échantillons envoyés sur demande. Une simple carte postale suffit.



REGISTERED
TRADE
MARK

LION



BRAND

Confitures, Gelées et Marmelades de Fruits

GARANTIES FRUITS ET SUCRE

Pour Ménages et pour le Commerce.

Spécialement préparées pour l'usage des Pâtisseries, Boulangers, Confiseurs, etc.; pour Ménages.

Pensions, Hôtels, Clubs, Lycées, Couvents, Hôpitaux, etc., etc.

PRIX SPECIAUX pour commandes excédant 1 tonne (2,000 lbs).

Aussi VINAIGRES PURS, garantis sans addition d'acide. Conserves au vinaigre, etc.

La plus grande usine du genre dans la Puissance.

MICHEL LEFEBVRE & CO.,

Négociants Industriels.

MONTREAL,

Tél. Bell 8374

Tél. des Marchands 671

B. ETHIER

MARCHAND EN GROS ET DÉTAIL DE

Bois, Charbon et Grain

Rue NAPOLEON (près du Canal)

ET 1119 ST-JACQUES

Banque Ville-Marie

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende de **trois pour cent** (3 p. c.) pour les six mois courants, égal au taux de **six pour cent** (6 p. c.) par an, a été déclaré sur le **Capital payé** de cette institution, et qu'il sera payable au **Bureau Chef** ou à ses **succursales**, le ou après lundi, le premier jour de juin prochain. Les livres de transfert seront fermés du 17 au 31 mai inclusivement.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu au bureau principal, mardi, le 15 juin prochain, à midi.

Par ordre du Bureau de Direction,

W. WEIR, President.

PURE GOLD M'FG. CO. 31 & 33 FRONT ST. EAST. TORONTO.

Voulez-vous...

Des gelées excellentes, se détaillant à 10 cents ? Si oui, ordonnez une caisse assortie—six aromes—de **Gelée Pure Gold**. Un paquet fait une pinte de gelée.....

Qualité

Garantie.

W. H. DUNN, Agent, 394 rue St-Paul, Montreal

La **Singer Hat & Cap Manufacturing Co.**, a préparé ses échantillons d'autour en basquettes de drap noir et de couleur pour éconers, bicyclistes, etc.... etc. Cette manufacture fabrique tous les genres de casquettes, chapeaux et vêtements; ses prix sont modérés. Le commerce est invité à visiter la manufacture, 589, rue St Paul, Montréal.

La **Wightman Sporting Goods Co.**, 403 rue St Paul, Montréal, a eu magasin tous les articles de pêche et pour sportsmen. Elle fait une spécialité de décorations pour fêtes de famille, fêtes publiques, réunions de sociétés, etc. Cette compagnie tient à la disposition du commerce toutes sortes de décorations et souvenirs pour le Jubilé de la Reine. Conditions très avantageuses pour les marchands.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de Messieurs Carle & Thériault que l'on trouvera sur une autre page. Ces messieurs s'occupent de courtage de douane. Ils ont à leur disposition un entrepôt de douane spacieux et des caves de première classe, étant ainsi, en position de recevoir toutes les marchandises qui pourraient leur être confiées.

Quinze années d'expérience dans le courtage de douane.

Nous recevons de la Compagnie de Papier Rolland : Un élégant petit carnet fabriqué avec leur beau papier "Superfine Linen Record". Ce papier dont la qualité est sans rivale, est tout particulièrement recommandé aux personnes désireuses de se procurer un papier durable, solide, résistant parfaitement au grattoir et à des plisages réitérés.

Une nouvelle boîte de papier Parche min, contenant 25 feuilles de papier et 25 enveloppes, surpassant en qualité les meilleurs boîtes de papeterie importées, pour le prix modique de 25 centimes la boîte.

Le commerce de détail trouvera chez MM. Laporte, Martin & Cie un assortiment considérable et choisi de raisins Valences et Californie, fruits en conserves; les meilleurs marques sur le marché seulement sont offertes.

Renseignements Commerciaux

PROVINCE DE QUEBEC

CESSATIONS DE COMMERCE

Montréal—Gorn A. & Co., merceries. Martin Frère, mfrs cigare; Médéric Martin se retire.

Ste Cunégonde—Brisebois A., restaurant; déménagé à St Henri.

CESSIONS

Montréal—Cattingham Dickson P. & Co, fournitures d'artistes peintres. Guilbault G., nouv.

CONCORDATS

Halifax—Lambert Léon, mag. gén., à 70c dans la piastre.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Lévis—Lasnier J. B. & Son, mfrs de bougie.

Montréal—Dominion Button Works. Valin A. & Cie, contracteurs. Paquin & Germain ferblantiers. Lemieux P. & Cie, selliers. **Montréal et Boston**—Chase & Sanborn thés et cafés en gros; Henry P. Smith se retire.

EN DIFFICULTÉS

De Lormier—Tessier F. X, boucher offre 20c dans la piastre.

Montréal—Martin, Elliott & Co., épïc. **Québec**—Laroche A, farine, ais 28 mal.

Leclerc J. C., mag. gén.

St Pascal—McNeil Neil, mag. gén. offre un concordat.

FONDS A VENDRE

Montréal—Tees & Co mfrs de meubles de bureau, encan 28 mal. Jacobie F., huile, 31 mal. Tessier Oscar épïc. 28 mal. **Ste Cunégonde**—Juneau Joseph, pompes funèbres, encan 2 juin.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Chateauguay Bassin—Hamilton et Gibbie, foin, grain et bois de sciage.

Lussier Jérémie, épïc. **Montréal**—Carle & Thériault, courtiers en douane; Louis N. Carle et Oscar Thériault.

Dominion Button Works; Frank E. McKyes.

Fletcher G. et R., peintres; Gilbert A. Fletcher et Richard W. H. Fletcher. Friedman May, fruits et confiserie. Hendery & Leslie, orfèvres; John Leslie.

Martin Frère, mfrs de cigare; Alphonse Mailloux.

Nelson G. P., tailleur.

Bélec J. O. & Cie, fruits.

Hearle C. C., mfr de nettoyeur de bouilloire; Chs C. Hearle et John H. Bell.

Lahaise & Cie, meuble; Ollida Burton épouse de John S. Prince.

Ornstein Moses, nouv, etc.

Rosen S., casques.

Alexander Chs & Sons, confiserie; Chs M. Alexander et J. F. Alexander.

Bartlett Compress Co, foin, produits, etc.; Thos Harling & Lennox Bartlett.

Daoust, Lalonde & Cie, chaussures en gros; Jos Daoust, Célestin Lalonde et François J. Galarneau.

Faulkner N. & Cie, chapeaux et merceries.

Laurentian Sand & Gravel Co; Jas. H. Ross.

Markel Bros, agents de billet et courtiers.

McPherson Geo, chaussures.

Union Avenue House, maison de pension.

Willock R., confiseur.

Wolff Morris, sous - vêtements de dames.

Québec—Jacques & Côté, exportateurs de fromage; Octave Jacques et Saul Côté.

Pont Rouge—Garneau Antoine, mag. gén.

Garneau Jos, mag. gén.

Ste. Cunégonde—Becker L. A., papeterie.

Ritchot Joseph, restaurant.

PROVINCE D'ONTARIO

CESSATIONS DE COMMERCE

Aylmer—Bingham G. A., épïc. et poterie.

Blackstock—Parr Wm. mag. gén. déménagé à Port Perry.

Brownville—Bonathan Samuel, ferblantier, déménagé à Newcastle.

Dunnville—Waters Bros, chaussures.

Kingston — McDougall Margaret J., mrs de gants, déménagé à Ottawa.
Listowel — Wilson Ohs, hôtel ; Jno McDonald succède.
Newcastle — Hillman E. O., ferblantier ;
Tilsonburg — Garnett Mary A., articles de fantaisie déménagé à Waterford.
Toronto — McIntosh Thos, farine et grain.

CESSIONS

Barrie — Taylor Géo, fleuriste, ass 25 mai.
Beamsville — Tallman W. & Son, briqueterie etc.
Brantford — Apps Alfred, meunier, ass. 26 mai.
Chesley — Brown Elizabeth J., mag. gén.
Comber — St Amour D., mag. gn.
Gloucester — Evans, Ellen M., fabricant de chaussures.
Peterboro — Anthony Frank, ép. c. et fruits.
Rockingham — Potter Carl, mag. gén.
Sarnia — Mahoney & Co., ferblanterie.
South Indian — Riddle W. W., ferblantier.
Sequin Falls — Fry William, mag. gén., ass. 26 mai.
Tilbury Centre — Campbell W. et F., instruments agricoles.
Toronto — Hannigan John, chaussures.
 Eva & G. B., hardes etc, ass 31 mai.

CONCORDATS

Mattawa — Timmons L. H. & Br., mag. gn.

DÉCÈS

Hamilton — Burrows J. O., charpentier.
 Shoots George peintre de voiture.
Kingston — Irwin Théodore, tailleur.
North Bay — Long Edward peintre.
Ottawa — Lochead D. O., chaussures.
Toronto — Crowe E. H., nouv.
Windsor — Lambie James, nouv. chaussures et poterie.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Gananoque — Watt Bros, machinistes.
Campbellford — Trent Valley Creamery : T. G. Gillespie continue.
London — Plewes William (H. et E. Plewes prop.) meuniers : Herber Plewes continue.
Toronto — Felcher & Bond, restaurant ; E. Bond continue.

EN DIFFICULTÉS

Hamilton — Hope Adam & Co, métaux en gros offrent 50c dans la piastre.
Munro & MacLennan, hardes et merceries offrent 60c dans la piastre.
Ottawa — O'Reilly E., " Empire Clothing House " offre 25c dans la piastre.
Trenton — Barry Cath, ép. c.
Toronto — Walsh A., chaussures, ass 17 mai.
McOready R. A. (The) Co of Toronto Ltd, articles de sport offre 50c dans la piastre.
Meadows S., plombier, ass. 26 mai.

FONDS A VENDRE.

Belleville — Reid A. N., tailleur, 26 mai.
Ambro — Tate T. W. (feu), mag. gén.
East Toronto — Warren John, hôtel.
Hamilton — Hearne F. G., ép. c., etc., 20 mai.
London — Powell H., chaussures, 19 mai.
London Show Case Works, 25 mai.
Ridgetown — Grant O., ép. c., etc.
St Thomas — Smiley G. W., quincaillerie, 18 mai.
McGregor R. B., hardes etc
Toronto — Abbs Robert, pompes funèbres, 19 mai.

Davies Bros [The] Co [Ltd.], meuble.
Brown Joseph, boucher, 17 mai.
Stouffville — Johnson Hiram, ép. c. et boulangerie : la boulangerie seulement.
St Catharines — Wilson George, moulin à planer, etc.
Walkerton — Haas A., constructeur et briqueterie.

FONDS VENDUS

Blyth — McCaughey F. J., ép. c.
Barrie — Mann Wm., papeterie, à W. J. Valteau.
Brantford — Chrysler E., ép. c.
Campbellford — McKelvie Henry, à James Dunn.
Hamilton — Coldham H. E., tailleur.
Gordon & Ryan, fruits, par huitsier.
Port Perry — Williams M., liqueurs, à Wm. Parr.
Ridgetown — Macfarlane Mathew, mag. gén., à Thos. Steele.
St Thomas — Smiley G. W., quincaillerie.
Toronto — Karma (The) Vending Co of Toronto (Ltd), fabrique de gomme à mâcher.
Wheaton & Co, merceries.
Brown Joseph, boucher.
Westport — White M. P., forgeron.

INCENDIES

Berlin — Hibner D. & Co, mrs de meuble.
Chatham — Stringer J. B. & Co, produits.
Hamilton — Brown B. & Co, mfr. d'outils pour ferblantier.
London — Beck Adam mrs de cigares.
Owen Sound — Fox John sr, cuir et fournitures de cordonnerie.
Port Hope — Galbraith F. W., bois de sciage etc.
Seaforth — Speare H., merceries.
Toronto — Hutchison I. E., chapeaux et fourrures ass.
Cloak (The) mfg Co of Toronto Ltd.
Comet Cycle Co mrs.
Davis Bros, bijoutiers.
Eaton John (The) Co Ltd mag. gn. ass.
Fairweather & Co, chapeaux et fourrures.
Johnson W. N., photographe.
Jones J. L. Engraving Co.
Ryrie Bros bijoutiers.
Toronto Bill Posting Co.
Walker G. H., tailleur.
Wright P. R., bicycles.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Acton — Acton (The) Trout Ponds Co. Ltd.
Colborne — Cox E. J., tailleur, a admis Cameron ; raison sociale Cox & Cameron.
Chatham — Campbell M. (The) Fanning Mill Co of Chatham Ltd.
Rondeau & Cleveland (The) Steamship Co Ltd.
Fort Erie — Fort Erie and Bridgeburg (The) Street Railway Co Ltd.
Fort William — Witherspoon Francis, harnais.
Gananoque — Reid & Watt, ép. c.
Hamilton — Lake Medad (The) Portland Cement Co. Ltd.
Inkerman — McDonald Edmond, forgeron.
Kingston — Hazlett George, ép. c.
Kingsville — Brown & Wigle (The) Co. of Kingsville Ltd.
Lindsay — Edwards Matthew (The) Co. of Ontario Ltd.
Madoc — Kerr George, liqueurs.
Rollins D. W., farine, grain et ép. c.
Ozabruck Centre — Ozabruck Centre (The) Butter and Cheese mfg Co Ltd.



PARC DU BOUT DE L'ÎLE

C'est maintenant le temps d'acheter de beaux lots au Parc du Bout-de-l'Île... Le plus bel endroit de l'île de Montréal... Voyage très agréable par chars électriques... Service toutes les dix minutes ; trajet en 25 minutes.

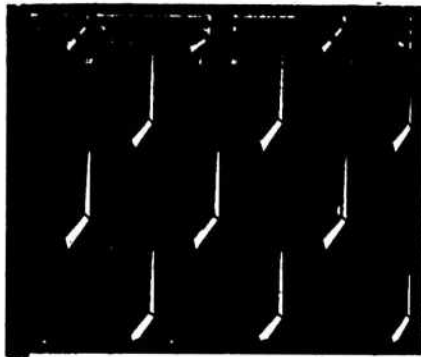
CONDITIONS FACILES

DESMARTEAU & KENNEDY

AGENTS D'IMMEUBLES

1598, rue Notre-Dame, Montréal

Bardeaux en Acier Eastlake



Le Bardeau que d'autres
Manufacturiers
ESSAIENT d'imiter

LE PLUS ÉLÉGANT
LE PLUS DURABLE
et la La Gouverture qui s'applique le Mieux

NE MANQUE JAMAIS DE DONNER
SATISFACTION

Demandez notre Catalogue "T"

METALLIC ROOFING CO. Ltd.

Seuls Manufacturiers **TORONTO, ONT.**

EN VENTE CHEZ

H. McLAREN & CO.
706, rue Craig, MONTREAL.

MECHANICS SUPPLY CO.
96, rue St-Pierre, QUEBEC.

Port-Arthur—Haba-kong (The) Gold Mining Co of Ontario Ltd.
Perth—Doyle John, farine.
Queenston—Queenston (The) Quarry Co Ltd.
Rat Portage—Aurora (The) Mining and Development Co of Ontario Ltd.
Assaying and Smelting (The) Co of Ontario Ltd.
Mohawk (The) Mining Co of Rat Portage Ltd.
Ontario Prospector's (The) Mining and Development Co Ltd.
Sudbury—Economic (The) Gold and Nickel Pyrite Smelting Co of Sudbury Ltd.
Hub (The) Gold Mining and Development Co of Ontario Ltd.
Toronto—Bannockburn (The) Gold Mine Co Ltd.
Gold Cliff (The) Mining and Development Co Ltd.
Independent (The) Cordage Co of Ontario Ltd.
Investors (The) Mining and Development Co of Toronto Ltd.
Jack Fish Bay Syndicate (The) Mining Co (Ltd.)
Jacobi & Co, cuir et fourniture de corbonnerie en gros au lieu de P. Jacobi.
Mandarin (The) Gold Mining Co of Ontario (Ltd.)
McIntosh (The) Granite and Marble Co (Ltd.)
Toronto—Mica and Mining (The) Co. of Ontario (Ltd.)
North Star (The) Mining and Development Co of Toronto (Ltd.)
Ontario Reefs (The) Mining and Development Co (Ltd.)
Simpson Richard (The) Co (Ltd.)
Walker & McBean (The) Co of Toronto (Ltd.)

Scripture W. H. & Co (Wm. H. Greig, prop.), pharmaciens, maintenant W. M. Greig.
St Thomas—Boughner W. W., poterie; E. A. Smith est admis.
Orr John C., poterie etc.
Consolidated (The) Gold Fields Development Co of Ontario Ltd.
Publishers' (The) Syndicate of Ontario Ltd.
Westport—Donnelly James V., forgeron.
Washnapitas—Washnapitas (The) Navigation and Transportation Co (Ltd.)
Walkerville—Walkerville (The) Printing Co (Ltd.)
Windsor—Windsor Review (The) Co (Ltd), éditeur.

NOUVELLE-ECOSSE

CESSATIONS DE COMMERCE

Spring Hill—Maritime Instalment Co nouv., etc.: Benj. Wilmot, succède.

CESSIONS

Halifax—Silver John & Co., nouv.
Sydney—Campbell John.

EN DIFFICULTÉS

Broad Cove—Oroft Simon W., mag. gén., offre 25c dans la piastra.
Spring Hill—Shaffner C. H., mag. gén., offre 40c dans la piastra.
Wilson John W., courtier; etc., offre 50c dans la piastra.

FONDS A VENDRE

Liverpool—Rathburn James A. & Co., tailleurs, etc.
Westville—McDiarmid & Henderson, harde.

FONDS VENDUS

New Glasgow.—Smith Frk, boucher à Hugh D. M. Donald.
North Sydney.—Moore & Robertson, mag. gén., les dettes de livres à Jos. Treen.
Moore H. E., mag. gén., les dettes de livres à Jos. Treen.
Spring Hill—Ross Bros., boulangers, à P. T. Gilmour.

INCENDIES

Sherbrooke—Nova Scotia Lumber Co Ltd ass

DÉCÈS

Halifax—Griffin Edward, liqueurs.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

North Sydney—Book and Novelty Co (Florance K. McKeen), libraire.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS.

Amherst—Pye Roswell H., au nom de son épouse Catherine.

Annapolis.—Runciman & Dargie voitures et bicycles: J. H. Runciman et Frk M. Dargie.

Aubry—Fullerton éditeur.
Belliveau Cove—Jones Bros, mag. gén.; Herbert D. Harrison et Sydney St. O. Jones.

Bridgetown.—Miller Wesley, sous le nom de son épouse Mary.

Halifax—Crowell Bros quincaillerie Maurice O. Crowell et Lobith H. Crowell.
Harrie Fred W., fait affaire sous le nom de son épouse Kathleen T.

Doyle Wm., au nom de son épouse Annie.
Hosterman & Graves, voitures; Ohs. S. MacKay est admis; raison sociale Hosterman Graves & MacKay.

Digby—Jordan O., hôtel.
Miller W., hôtel.

Kentville—Vaughan O. A., forgeron.
Lower Stewiacke—Archibald G. R., au nom de son épouse Sarah
New-Glasgow—Phoenix Gold Mining Co Ltd.
North Sydney—North Sydney Book and Variety Co.; Jean E. Christie seule épouse de Wm. J. Christie.
Truro—Elk Gold Mining Co Ltd.
Westville—Koneig & Fraser, nouv.; Frky Koneig et James W. Fraser.
Messenger J. B., hôtel.

NOUVEAU-BRUNSWICK

CESSIONS

St-Jean—Smith P. A., poisson ass des créanciers 26 mai.

DÉCÈS

Chipman—King G. G. et W. O., mag. gen. et moulin à scie : W. O. King.
St-Martin—Vaughan Wm. charpentier et magasin gén.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS.

St-Jean—Frost J. S., charbon; Arthur Mills est admis : raison sociale, J. S. Frost & Co.
St-Stephens—St. Croix Jewelej Co (Ltd), bijoutiers.
Campbellton—Wran T. & Co; Thos. Wran et John White.

COLOMBIE ANGLAISE

CESSIONS DE COMMERCE

Albert—Sareault M. M., hôtel; Sareault Bros succèdent.
Kamloops—McDonald A. G., forgeron; McCabe & Ross succèdent.
Nelson—Patterson & Steeper, marchands; Whitelaw Trading Co succède.
New-Westminster—Diamond David; marbre; déménagé à Kamloops.
Quartz Creek—McLeod John, mag. gén., déménagé à Ymir.
Victoria—Fisher G. E., restaurant.
Keown & Dodd, mfrs de cigares.
Kurtz & Co, mfrs de cigares.

CESSIONS

Nanaimo—Nanaimo Equitable Pioneer Society

CONCORDATS.

Vancouver—Burnes J. M. & Co., fruits, à 50c dans la piastre.

DÉCÈS

Revelstoke—Edwards O., hôtel.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Burton—Sherrins & Hector, hôtel; John Hector continue.
Trail—Devols & McGaughey, hôtel; McGaughey continue.

FONDS À VENDRE

Nanaimo—Jenkins J. E., restaurant.
Nanaimo Equitable Pioneer Society, mag. gén.; le département de la boucherie.
Victoria—Noble H., hôtel.
Lester H. Grover.
McDougal D., restaurant.

FONDS VENDUS

Oody—Winter John M., hôtel, à Annie Winter.
Enderby—Olson Mille O., mode à Mde Marwood.
Kalso—Kennedy J. F., épïc. à Thompson Bros.

TOUR DU MONDE.—Journal des voyages et des voyageurs. — Sommaire du No 20 (15 mai 1897). 10 Aux sources de l'Irraquaddi, d'Hanoi à Calcutta par terre, par M. E. Roux, enseigne de vaisseau. 30 A travers le monde : Mission lyonnaise d'exploration en Chine. 30 Dans le monde du travail : Les chemins de fer électriques du montagnes et de ville, par Henry Monpory. 40 Profils de voyageurs : M. Antoine d'Abadie. 50 Livres et Cartes. 60 Les revues étrangères : La colonisation allemande dans le Sud-Ouest africain (Deutsche colonial Zeitung). Les résultats scientifiques des expéditions au Pôle. (Revue allemande de Stuttgart). Abonnements : Un an, 25 fr. Six mois, 14 fr. Bureaux à la librairie Hachette & Cie, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.

UBALDE GARAND. TANCREDE D. TERROUX. GARAND, TERROUX & CIE.,

BANQUIERS ET COURTIERS

No. 3, Place D'Armes, MONTREAL.

Effets de commerce achetés. Traités émis sur toutes les parties de l'Europe et de l'Amérique. Traités des pays étrangers encaissés aux taux les plus bas. Intérêt alloué sur dépôts. Affaires traitées par correspondance.

BILODEAU & RENAUD

COMPTABLES, AUDITEURS ET COMMISSAIRES,

No. 15 rue St-Jacques, Montréal

Spécialité :

Règlement des Affaires de Faillites.

Téléphone 2003

C. H. BRANCHAUD

COMPTABLE, AUDITEUR ET COMMISSAIRE

97 rue St-Jacques, Montréal

Spécialité : Règlement des Affaires de Faillites.

CHS. DESMARTEAU

Comptable, Auditeur et Commissaire

No 1598 rue Notre-Dame.

SPECIALITE :

REGLEMENTS D'AFFAIRES DE FAILLITES.

ARTHUR GAGNON.

L. A. CARON.

GAGNON & CARON

EXPERTS-COMPTABLES.

CURATEURS

Téléphone Bell 815.

Boite B. P. 911.

BATISSE DES CHARS URBAINS, MONTREAL.

THE WESTERN LOAN & TRUST CO.

(LIMITÉE)

CONSTITUÉE PAR ACTE SPECIAL DE LA LEGISLATURE

CAPITAL AUTORISÉ \$2,000,000.50

ACTIF 2,417,237.86

Bureaux : 13, rue St-Sacrement, Montréal, P.Q.

DIRECTEURS.

Hon. A. W. Ogilvie; MM. Wm. Strachan; W. Barclay Stephen; R. Préfontaine, M. P.; R. W. Knight; John Hoodless; J. N. Greenshields, C. R.; W. L. Hogg.

OFFICIERS.

Hon. A. W. OGILVIE, Président; Wm. STRACHAN, Vice-Président; — W. BARCLAY STEPHEN, Gérant; J. W. MICHAUD, Comptable.

Procureurs : — MM. Greenshields & Greenshields.

Banquiers : La Banque des Marchands du Canada.

Cette Compagnie exerce les fonctions de Syndic, Administrateur, Exécuteur, Fidél-Commissaire,

Receveur, Curateur aux Allénés, Gardien, Liquidateur, Etc., et aussi d'agent pour ces fonctions.

Débitures émises pour trois ou cinq ans. Ces débiteures et l'intérêt peuvent être perçues en aucune partie du Canada sans frais.

Pour autres détails s'adresser au Gérant.

UNE MEDECINE IDEALE

Pour la famille. Contre l'indigestion, l'état bilieux, le mal de tête, la constipation, le mauvais teint, la mauvaise haleine, et tous les dérangements de l'estomac, du foie et des intestins.

LES "RIPANS TABULES"

Agissent doucement et promptement. Une digestion parfaite résulte de leur emploi. Une seule soulagée. En vente par tous les pharmaciens, ou envoyées par maille.

RIPANS CHEMICAL CO., 10 SPRUCE ST., N.Y.



UNE SESSION DE LA

COUR DU BANC DE LA REINE

Ayant juridiction criminelle dans et pour le district de Montréal, se tiendra au Palais de Justice, en la cité de Montréal.

Mardi, le premier jour de Juin prochain, à 10 hrs du matin.

EN CONSEQUENCE, je donne avis public à tous ceux qui auront à poursuivre aucune personne maintenant détenue dans la prison commune de ce district et à toutes les autres personnes qu'elles y soient présentes.

JE DONNE AUSSI AVIS à tous les Juges de Paix, Coroners et Officiers de la Paix pour le district susdit, qu'ils aient à s'y trouver avec tous les records.

J. R. THIBAUDEAU,

Shérif

Bureau du Shérif,
 Montréal, 14 mai 1897.

BUREAU DE POSTE DE MONTREAL

DIRECTION.	Mailles fermées.		Mailles livrables	
	A. M.	P. M.	A. M.	P. M.
GRAND TRONC.				
Montréal et Toronto	8 00	645 & 930	9 30	10 00
M. et Cornwall, Local		4 00	9 00	
M. et Lachine	6 00	2 15	9 30	5 00
M. Hunt. et Dundas		3 30	9 30	
M. et Valleyfield	5 30	3 30	9 30	7 00
M. et Rousses Point	6 30	5 20	9 00	11 00
M. et Island Pond	6 45	3 00	8 00	12
		10 15		
PACIFIQUE.				
M. et Toronto		8 00	9 0	
M. et Mansonville		300 & 1015	11 00	
M. et St-Jean, N. B.		6 50	9 30	
M. et Sherbrooke		3 00		12 5
Farnham et St-Pie		3 00		12 30
Sherbr. et L. Megan	6 45	6 50	10 00	
M. et Qué.-Côté Nd.	7 15	9 30	8 00	5 00
M. et O. (Sam. 810p.m)	7 45	315 & 800		1 00
M. et Winn. et Col A.	8 00			10 00
M. et Pte Fort. (S. 5.15)	6 45	4 15	9 30	
Montréal et Malone		4 50	10 30	11 30
PROVINCES.				
Alberta C.P.R.	8 50	8 10		10 00
Assiniboine. do	8 50			10 00
Colombie Ang. do	8 50	8 10		10 00
Manitoba do	8 50			10 00
N. Brunswick G.T.R.				
et C.P.R.	6 45	6 50	9 30	8 30
Nouv. Ecosse G.T.R.				
et C.P.R.	6 45	6 50	9 30	8 30
Ontario G.T.R.	8 09	645 & 930	9 30	9 00
Ile du Prin. Ed. do	6 45	6 50	9 30	8 30
Saskatchewan C.P.R.	8 50			10 00
ETATS-UNIS.				
Centre D. & H.	8 00	5 20	9 00	ML.
		7 25	9 00	
Nouv. Anglet. C. V.		5 00	00	
		7 30		
ud do	8 00	5 20	9 00	10 15
		7 25	9 00	
Ouest G.T.R.	8 00	7 15	9 30	9 00

Les lettres chargées, pour les Etats de New-York et d'Ohio, (celles pour Toledo et Cincinnati exceptées) seront expédiées à 3.25 p.m. pour la route de Montréal et Malone.

Les correspondances enregistrées pour Boston et les Etats de la Nouvelle Angleterre, New York et les Etats du Sud, doivent être déposées avant 5.00 heures p.m. Pour Portland, Me., à 7 heures p.m.

Le sac des lettres enregistrées ferme à 5.00 p.m. pour New York passio via Springfield, Mass., en charge du courrier convoyeur et arrive à la gare à 11.32 a.m. le lendemain.

C'est encore nous !

Les affaires commencent quand les marchandises arrivent.
Pourquoi ?
Parce que nous annonçons la

ROOTBEER...DE...HIRES

daus 12,000 journaux et publications. Nous imprimons le nom et l'adresse, sur de jolies nouveautés lithographiques, de tous les marchands qui nous donnent un ordre pour de la ROOTBEER DE HIRES.

Nous tenons le public continuellement en émotion, de sorte que lorsque l'été arrive, il pense à la . . .

Quand vous avez soif, pensez à la . . .

Quand vous êtes fatigué . . .

Rootbeer..de..Hires

Nous avons tout le trouble et vous vendez la marchandise. C'est la transaction la plus simple à faire. Tous les épiciers devraient être contents de nous voir de nouveau.



THE CHARLES E. HIRES CO.

Philadelphia, Pa.

Nelson—Hume John, restaurant à R. Hurry.

Nanaimo et Union—Pimbury E. & C., pharmaciens : la pharmacie de Union à Peacy & Co.

Nelson—Tamblyn F. A. ; à W. G. Robinson.

Roseland—Coward Melle E. modes.

Sanca—Rogers J. W., Mag. gén. à Geo Nowels.

Trail—Arlington Hotel Co à Hanna.

Trout Lake City—Bourke Geo & Cie, hôtel à Mde Jowett.

Vancouver—Derragh A. F. & Co, chaussures.

Grigor & Freure, confiserie.

Victoria—Frank M. P. épico. à J. M. Hughes.

Sloan & Kingsland, restaurant à Jos. Ball.

Victoria & Vancouver—Freel James, chaussures etc, l'épicerie de Victoria.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Kamloops—Kamloops Printing and Publishing Co.

Slocan—City Bank of British North America a ouvert une succursale.

Victoria—Griffin D. J. papier, a admis E. T. Ward.

MANITOBA ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST

CESSIONS

Gleichen—Beaupré P., mag. gén. ass 25 mai.

DÈCÈS

Winnipeg—O'Connor Patrick, restaurant.

FONDS A VENDRE

Winnipeg—Chabot H. L. liqueurs.

FONDS VENDUS

Arden—Renwick Wm., quincaillerie à Scott.

Brandon—Brandon Mail.

Neepawa—Davidson (The) Co Ltd mag. gén. à John Brown.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Carman—Hemmenway & Co, a admis Lawson ; raison sociale Hemmenway & Lawson.

Winnipeg—Hunter E. & Co, épico. ont admis J. C. Kyle ; raison sociale Hunter Kyle & Co.

ILE DU PRINCE EDOUARD

CESSIONS DE COMMERCE

Charlottetown—McLeod J. M. & Co chaussures ; Alley & Co succèdent.

CESSIONS

Mount Stewart—McLeod & Jardin, mag. gén.

TERRENEUVE

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Heart's Content—Farnham & Lind, mag. gén.; Fred. R. Farnham continue seul à son nom.

UN PEU DE TOUT

Un médecin hongrois vient d'établir que les fleurs et les parfums qu'on en

extrait ont une influence salutaire sur la santé et peuvent même être considérés comme des agents thérapeutiques d'un grand effet. Il dit que le séjour dans une atmosphère parfumée prévient les affections pulmonaires et arrête le développement de la phthisie.

Il cite, à l'appui de son opinion, les villes où la fabrication des parfums se pratique sur une grande échelle, et où la phthisie est très rare, grâce aux vapeurs odorantes qui s'échappent des nombreuses distilleries.

Ainsi, mesdames, si on vous reproche désormais d'abuser des parfums, répondez que c'est pour votre santé.

Une horloge fort extraordinaire vient d'être installée dans la cour du palais d'un prince indien. Près du cadran se trouve placé sur un poteau, un grand gong sous lequel on remarque une quantité d'os humains. Il y a là assez de crânes et d'os pour constituer douze squelettes complets.

Si l'horloge désigne une heure, les os nécessaires pour former un squelette se réunissent. Le squelette, mis en mouvement par un mécanisme ingénieux, saute debout, prend un marteau et donne un coup sur ce gong. Après quoi il retombe par terre et les os se détachent de nouveau.

A deux heures, deux heures deux squelettes se lèvent et donnent deux coups de gong, tandis qu'à douze heures, tous les douze squelettes se composent, se dressent et frappent un à un le gong, pour se détacher et retomber en morceaux immédiatement après leur besogne faite.

Voilà une horloge faite pour bien marquer la fuite du temps.

Chronique de Québec

Mardi, 25 mai 1897.

L'inclemence de la température a nul considérablement aux affaires de la semaine dans le commerce, de même qu'elle a empêché ou suspendu beaucoup de travaux en plein air, faisant encourir une perte sérieuse aux ouvriers. Le fait est que tout le district de Québec est menacé d'une calamité par suite des pluies torrentielles et du froid qui n'a pas cessé de tout le mois de mai. Les semences sont grandement en retard et il n'y a point de pâturages. Il est même probable que la récolte du foin sera manquée tout-à-fait. Voilà qui n'est pas couleur de rose pour la classe agricole.

Les rapports de la navigation jusqu'à la date actuelle sont favorables pour le port de Québec, et accusent une amélioration notable sur les arrivages de la dernière saison.

On remarque, en effet, une activité plus grande sur les quais et sur la jetée Louise.

Une proportion importante d'ouvriers s'y font de bons salaires.

La députation influente partie de Québec pour intéresser le gouvernement fédéral à la construction d'un pont devant la ville a eu le résultat que nous avions prévu dans notre dernière chronique. La réception a été enthousiaste, un ministre avait eu la gracieuseté de faire préparer un lunch superbe dans l'hôtel du parlement; quant aux déclarations officielles, venant du premier ministre, elles ont donné satisfaction complète.

Il est désormais admis que le gouver-

nement actuel considère le pont de Québec comme une entreprise d'intérêt public pour le Dominion entier, et que l'aide qui devra être accordée à la compagnie sera suffisante, ajoutée aux subventions de la législature et de la ville, pour en assurer la construction définitive. Le langage officiel a surtout cette spécialité encourageante qu'il va droit au but, sans restrictions ni détours; à ce compte, et c'est l'opinion unanime à Québec, dans la presse de tous les partis comme dans toutes les classes de la société, l'entreprise du pont entre dès maintenant dans le domaine des faits dont l'accomplissement ne fait plus de doute. On en touche du doigt, en quelque sorte, la réalisation prochaine. A ce point de vue, la semaine qui vient de finir est l'une des plus importantes dans les annales de la ville de Québec, d'autant plus qu'elle nous a amené la nouvelle des arrangements définitifs; de la part du gouvernement impérial et du gouvernement fédéral, pour l'établissement d'un service régulier de steamers transatlantiques à grande vitesse, ce qui signifie encore un atout considérable dans le jeu de Québec. Enfin, nous avons comme une perception claire que nous deviendrons une grande ville. C'est l'impression qui résulte des derniers événements et qui nous permettra, dorénavant, de voir d'un œil plus sympathique ce qui se fait ailleurs dans le domaine des améliorations, puisque nous avons notre large part d'encouragement et qu'il ne dépend que de nous de marcher ferme dans la voie du progrès.

Sucres : Jaunes, 3½ à 3¾; Powdered, 5½; Granulé, 4½ à 4¾; Paris lump, 6½.
Sirops : Barbades, 25 à 27c; Tierce,

28 à 30c; No 2, tonne, 28 à 29c; Porto-Rico, 30c.

Beurre frais : 10 à 13c.

Huile de charbon : 13½ à 14c.

Conserves en boîtes : saumon, \$1.20 à \$1.40; homard, \$2.15 à \$2.25; blé-d'inde, 75 à 89; pois, 80 à 90.

Soda à laver, de 80 à 90c; do à pâte, \$2.40; Empois, 4½; do, satin, 7½c.

Allumettes :

Telegraph. \$3.75 la caisse

Telephone. 3.50 —

Phoenix. 3.20 —

New-Dominion. 3.15 —

FARINES, GRAINS ET PROVISIONS

Farine (en poches) : Fine \$1.21 à \$1.25; Superfine, \$1.40 à \$1.50; Extra, \$1.65 à \$1.75; Patent, \$2.05 à \$2.10; S. Roller \$1.95 à \$2.00.

Grains : Avoine "Province" (34 lbs 27 à 29c; do "Ontario" 30 à 32c; son, 55c; blé d'Inde, 42½ à 45c.

Lard : Short Cut, \$13.50 à \$14.00; saindoux pur, en seaux, \$1.40 à \$1.50; do composé, \$1.20 à \$1.30; chaudières, 6 à 7c.

Huile : Loup-Marin "Straw," 36 à 37½. Huile de morue, 28 à 30c.

Comme je l'ai dit en commençant le mauvais temps des derniers jour a gâté la semaine au point de vue commercial.

Il s'est fait encore, malgré tout, une bonne moyenne d'affaires dans toutes les lignes. Ce qui est regrettable, c'est qu'une de nos fortes maisons dans le commerce des farines et provisions ait été obligé de fermer ses portes. Elle allait en déclinant depuis quelques années et ne vivait plus guère que des débris de sa belle clientèle d'autrefois. En toute probabilité, la liquidation la fera définitivement disparaître, car il n'y a pas lieu de croire que la maison puisse continuer les affaires.

La Compagnie John L. Cassidy Limitée,

IMPORTATEURS
...DE...

PORCELAINES, FAIENCES, CRISTAUX,
ARGENTERIE, COUTELLERIE, ARTICLES D'ECLAIRAGE, Etc.,
339 & 341 RUE ST. PAUL, - - - MONTREAL.

LEDUC & DAOUST MARCHANDS DE GRAINS et de PRODUITS

Spécialité : Beurre, Fromage, Œufs et Patates.

EN GROS ET A COMMISSION
AVANCES LIBÉRALES FAITES SUR CONSIGNATIONS.
CORRESPONDANCE SOLICITEE.

1217 ET 1219, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL

GRAINS DE SEMENCE

Blé (rouge et blanc) Manitoba et Ontario; Avoine, Banner

Welcome, Merveilleuse Canadienne, etc.; Pois. Orge.

Sarrasin, etc. Blé d'Inde à silos, Lentilles, Mûl canadien

et de l'ouest; Trèfle rouge, blanc, alsike, vermont, mammoth; Plâtre à terre; engrais chimiques.

Spécialités de Grains et Graines pour Cercles Agricoles.

J. B. RENAUD & CIE, 126 A 140, RUE ST-PAUL, QUEBEC.

Sirop Fajardos

Reçu par Btine "Boston Marine" une cargaison de
SIROP FAJARDOS de couleur jaune et qualité extra.

NAZAIRE TURCOTTE & Cie, QUEBEC.

Notre Assortiment pour le Printemps est au grand complet...

Spécialités : Valises, Sacs de Voyage, Etc., aux prix de fabrication. Nos balais sont toujours les meilleures valeurs du marché. Nous payons le fret sur des quantités de 5 doz ou plus.

JOB, 75,000 pièces de Tapisserie, depuis 3 cts en montant.

LABRECQUE & MARCOTTE, 13 rue St-Antoine, Quebec.

SUCCESSIONS DE BOISSEAU & MARCOTTE

EMILE JOSEPH, L. L. B.

AVOCAT

Chambrière 701 MONTREAL.
New York Life Bldg.

SEMENCE

TRÈFLE Blanc, Alsike, Rouge, Ordinaire, Vermont Mammoth etc. Mûl Canadien,

et de l'ouest. BLÉ Manitoba et d'Ontario.

Avoine, Pois, Orge, Plâtre pour la terre, etc.

Aussi Fleur, Engrais, Lard, Poisson,

Huile de Poisson, Sel Beurre, etc.

GEO. TANGUAY

Magasins : 33 et 35, 34 et 36 rue St-André,

Bureau : 48 rue Saint-Paul BASSE-VILLE

Quais : Rues St-André et Dalhousie QUEBEC

LS. DESCHENES
ENCANTEUR DE COMMERCE

—ET—

Jobber en Chaussures

No 60 RUE ST-JEAN

QUEBEC

N. B.—Messieurs les marchands de la campagne épargneront de l'argent en venant me faire visite avant d'acheter ailleurs. J'ai constamment en mains toutes sortes de Jobs pour leur commerce.

Vollà dix jours ou plutôt dix nuits que la lumière électrique fait défaut à Québec pour l'éclairage des rues. Cet intolérable abus semble laisser les autorités indifférentes, et menace de se prolonger encore. Chose étrange, on ne se parle pas d'accidents, et l'on se demande, s'il n'y avait pas économie à laisser se continuer cet état de choses. Les plaintes commencent cependant à s'élever de toutes parts, et avec raison.

La construction prend un certain essor depuis quelque temps, et il semble y avoir une hausse dans la valeur des propriétés immobilières. Nous sommes à la veille d'un boom que tout indique du reste.

Rien de particulier dans le quartier industriel. L'ouvrage y est assez abondant, en égard à la saison. On s'attend à une reprise prochaine des affaires.

L. D.

PROVINCE DE QUEBEC

Cour Supérieure.

ACTIONS.

DÉFENDEURS. DEMANDEURS. MONTANTS

Montréal		
Anderson R. J.	J. Parslow	100
Bastien H.	Dame M. Larochelle	2e cl.
Bonsquet J. S.	Ville de Maisonneuve	686
Bonsquet Dame C.	Dame S. Clarka	1e cl.
Bryers Ettie.	J. Rielle	1240
Banque du Peuple et al.	M. Dumont	1177
Bayard Z.	P. Paquet et al	455
Central Vermont Ry Co.	E. H. Barker	3123
Cripps T. H.	Banque Montréal	298
Carter Edward.	J. R. Walker	1e cl.
Corbeil L. L.	R. J. Demers	4e cl

Chartraud J. P.	R. J. Demers	202
Denis P. et al.	A. L. Kent et al	378
Dufort Z. et vir.	A. Collin	178
Duverger H.	J. Rielle	150
Desrochers A.	C. Berthelet	113
De Martigny L. et al.	Banque du Peuple	1e cl.
Desjardins Z.	Hon. A. A. Thibodeau	100
Evans W.	C. J. Speelman et al	194
Foster J.	Cité de Montréal	275
Fortier V.	Dame S. Leveillé	2e cl.
Gagnon A.	Bame M. L. Pillet	2e cl.
Gackmeyer J. C.	Dame A. Glackmeyer	2e cl.
Geudron J. H.	A. Crevier	102
Hogues T.	C. A. Chouillou	195
La Banque du Peuple et al.	G. E. Beaufray	360
Lavigue C.	Dame L. Robichon	2e cl
Legris J.	N. F. Bédard	252
May E. et al.	G. Smith	199
Munro A.	N. Hutchison et al	168
Marsan Dame C. esqual.	W. E. Muir et al	131
Mitchell A. B. et al.	W. J. Gailon	117
Murphy P.	I. Mullington	800
Montreal Loan and Mortgage Co.	J. H. Poitevin	2e cl.

Montreal Construction Co.	W. G. Reid	1e cl.
Martin Elliott & Co.	J. Cochrane	600
Mulish Dame W. M. et vir.	Merchants Bank	264
Guellette C.	C. Lippé et al	103
Paré F.	O. Girard	158
Pelland J. O.	F. Perrin et al	122
Picotte & Fils	J. Walker et al	420
Papineau T.	M. C. Galarneau	100
Ryan Dame A.	A. E. de Lorimier et al	1e cl.
Rubimovich A. J.	E. S. Greenshields et al	162
Robineau M.	J. H. Mayraud	4e c.
Silverwood G.	A. Davis	168
Sauvé C.	M. A. Lauzon	2e cl.
Savage O. esqual.	Dame C. Valiquette	175
St Martin J.	C. O. F. Court St Vincent	326
Sénécal L. H.	J. A. Nardin	160
Short W. E.	Ames Hold-n Co	324
Tessier N. J.	C. Lapierre	114
Vallée Dame M.	F. Balta	1e cl

Québec

Tousignant, G. P.	Le Crédit Foncier	727
-------------------	-------------------	-----

Cour Supérieure.

JUGEMENTS RENDUS

DÉFENDEURS. DEMANDEURS. MONTANTS

Ange Gardien		
Fontaine, Louis.	J. Leggatt	111
Montréal		
Aubry, Camille.	E. Aubry	212
Bolduc, Ernest.	J. Dodssworth	202
Connolly, Martin L.	E. A. Reinhardt	214
Carle Louis.	M. T. Brennan	150
Goodfellow Joseph.	E. Parent	120
Heath James F.	G. W. Dryden	173
McCory John esqual.	A. W. Grenier et al	112
Olive W. H.	A. D. Taylor et al	105

Sault aux Récollections

Beaudry F. X.	E. L. de Bellefeuille	565
---------------	-----------------------	-----

Ste Marthe

Méloche Antoine.	Crédit Foncier F. C.	2031
------------------	----------------------	------

Cour de Circuit

JUGEMENTS RENDUS

DÉFENDEURS. DEMANDEURS. MONTANTS

Bonaventure East		
Henry Wm.	A. D. Nelson et al	42
Côte St Paul		
Mack John.	J. G. H. B. rgeron et al	25
Lachine		
L'Union St Joseph de Lachine.	M. F. Barré	32
Montréal.		
Desaulniers C. E. L.	G. D. Serres	60
Goulet Onésime.	H. Laporte et al	55
Legris Jos.	F. Therrien	33
Litman Israel.	H. Putnam	49
Martin, Elliott & Co.	W. Vipond et al	71
Major Jno.	O. Moreau	32
Paupé J. B.	H. Dardinal	41
Raymond, Noé.	N. Robillard	40
Simpson Dame M. Jane.	J. M. Fortier	47
Therby Henry T.	G. H. Munroe	62
White Jca.	Montreal Herald Co	25
Wheeler Edward.	C. Rasconi	84

VOUS ACHETEZ

et...

JE VENDS

VINAIGRE "EUREKA"

++ A L'ESTRAGON ++

ALFRED ROBITAILLE

Le seul Manufacturier de Vinaigre (en entrepot) a

QUEBEC

NOS PRIX COURANTS

Nos Prix Courants sont révisés chaque semaine. Ces prix nous sont fournis pour être publiés, par les meilleures maisons dans chaque ligne; ils sont pour les qualités et les quantités qui ont cours ordinaire dans les transactions entre le marchand de gros et le marchand de détail, aux termes et avec l'escompte ordinaire. Lorsqu'il y a un escompte spécial, il en est fait mention. On peut généralement acheter à meilleur marché en prenant de fortes quantités et au comptant. Tous les prix sont ceux du marché, en général, et aucune maison ou manufacture n'a le pouvoir de les changer à son avantage, sauf pour ses propres marchandises qui sont alors cotées sous son propre nom et sa propre responsabilité. La Rédaction se réserve le droit de refuser ce privilège à quiconque en abuserait pour tromper le public.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 27 MAI 1897.

Allumettes.	
New Dominion.....la caisse	3 15
Phoenix....." "	3 00
Télégraph....." "	3 70
Telephone....." "	3 50
Tiger....." "	3 35

Frêt payé à destination, et 20c. en moins par caisse pour 5 caisses et plus assorties ou non.

Parlor.....la caisse	1 45
".....par 5 caisses	1 40

Articles divers.	
Bien Parisien.....lb.	0 11 0 13
Bouchons communs.....gr.	0 18 0 30
Bougie Paraffine.....lb.	0 10 0 10½
" London Sperm....." "	0 09 0 09½
Ariques à couteaux.....doz.	0 35 0 37½

Règles pour lampes	
No. 1.....dos.	0 00 1 00
No. 2....." "	0 00 0 75
No. 3....." "	0 00 0 70
Cable coton ¼ pouce.....lb.	0 13½ 0 14
" Manila....." "	0 12 0 14
" Sisal....." "	0 05½ 0 07
" Jute....." "	0 08½ 0 09
Cartes à jouer.....doz.	0 25 3 50
Chandeliers sulf.....lb.	0 00 0 00
Epingles à linge bte. 5 gr.	0 00 0 60

Ficelles.	
30 pieds.....	0 40 0 70
40 ".....	0 50 0 90
48 ".....	0 60 1 20
60 ".....	0 75 1 35
72 ".....	0 90 1 60
100 ".....	1 25 2 10
Graine de canari.	
paq.....	0 03½ 0 04
chanvre.....	0 06 0 08
rapée.....	0 03½ 0 04
Lassis concentré, com.....	0 06 0 07
" pur.....	0 30 0 40
Mèches à lampes No. 1.....	0 65 0 70
" No. 2.....	0 16 0 20
" No. 3.....	0 13 0 15
" No. 4.....	0 12 0 13

Bières.	
Bass Ale.....	
Read Bros. Dog's Head.....qts dz.	2 55
".....pts	1 57½

Guinness Stout.	
Read Bros. Dog's Head.....qts oz.	2 52½
".....pts	1 50

Cafés.	
Cafes rôti.	
Arabian Mocha.....la livre.	35
Imperial....." "	31
Jamaïque....." "	26
Java Siftings....." "	31
Maracaibo....." "	27½
Old Gov....." "	34
Old Gov. Java et Mocha....." "	31½
Pure Mocha....." "	32½
Rio....." "	19 à 21½
Standard Java....." "	35
" et Mocha....." "	35

Chocolats et Cacaos.	
Chocolats Fry.	
Caracas ¼ boîte de 6 lb.....la lb.	0 42
Diamond ¼ et ½ boîte de 6 lb....." "	0 24
Gold Medal (sucré) de 6 lb....." "	0 29
Monogram ¼, 6 div....." "	0 24
Pur non sucré ½....." "	0 42
Vanille ¼....." "	0 42

Chocolats Couran.	
French Diamond 6 div. 12 lbs. lb.....	0 23
Queen's dessert, ¼ et ½....." "	0 40
" 6 div....." "	0 42
Mexican Vanilla, ¼ et ½....." "	0 35
Parisien, marc. à 5c....." "	0 30
Royal Navy, ¼ et ½....." "	0 30
Chocolate icing paq. 1 lb. dz.....	2 25
" ½....." "	1 25
Pearl Pink Icing " 1 "....." "	1 75
White Icing " 1 "....." "	1 75

Chocolat Felix Potin :	
Chocolat, qualité No. 1.....lb.	0 27½
" No. 3....." "	0 35

Cacaos Fry.	
Concentré ¼, ½, 1 lb. boîte de 1 dz.....	2 40
Homéopathique ¼, bte 14 lbs.....lb.	0 33
" ½, bte 12 lbs....." "	0 33

Cacaos Couran.	
Hygiénique, en tins de ¼ lb. dz.	3 75
" ½ lb....." "	2 25
" 5 lbs....." "	0 55
Essence cacao, non sucré.....da.	1 40
" sucré, tins ¼ lb....." "	2 25

Cacao Felix Potin.	
Cacao, boîte ¼ lb.....lb.	0 27½

Confitures et Gelées.	
Confitures.	

Michel Lefebvre et Cie.	
Canistres de 1 et 2 lbs.....lb.	0 13
" 3, 4 et 5 lbs....." "	0 12
" 6, 7 et 10 lbs....." "	0 11
Seaux de 7 lbs....." "	0 12
" 14....." "	0 11½
" 28....." "	0 11
Tumbiers de 8 onces.....doz.	1 25
" 1 lb....." "	2 25

Crosse & Blackwell.	
Diverses.....dz.	1 00 2 30

Gelées.	
Michel Lefebvre et Cie.	
Canistres de 1 et 2 lbs.....lb.	0 11
" 3, 4 et 5 lbs....." "	0 10
" 6, 7 et 10....." "	0 09½
Seaux de 7 lbs....." "	0 10
" 14....." "	0 09½
" 28....." "	0 09
Tumbiers de 8 onces.....dz.	1 25
" 1 lb....." "	2 25

Lazenby.	
Tablettes de Gelées 13 var.....pts.	1 20

Conserves alimentaires.	
Legumes.	

Asperges.....dz.	4 00 4 50
Baked Beans Hogg....." "	1 20 1 25
" Windsor....." "	1 20 1 25
Be d'Inde.....2 lbs....." "	0 50 0 65
" Yarmouth....." "	0 00 1 50

Blé d'In. Windsor 2 lb. oz.	0 70 0 75
Champignons.....bte.	0 14 0 24
Citrouilles 3 lbs.....da.	0 85 0 00
Haricots de Boston....." "	2 10 2 25
Haricots verts....." "	0 70 0 00
Olives, l'Inte....." "	3 75 4 00
" ¼ Pint....." "	2 00 2 50
Petits pois français.....bte.	0 09 0 11
" fins....." "	0 13 0 14
" extra fins....." "	0 15 0 16
" surfin....." "	0 17 0 18
Pois canadiens 2 lbs....." "	0 75 0 90
Tomates.....dz.	0 80 0 85
Truffes....." "	4 80 5 00

Fruits.	
Ananas 2 et 2½ lbs.....dz.	2 10 2 50
Blueets....." "	0 65 0 70
Fraises....." "	1 55 1 65
Framboises 2....." "	1 60 1 75
Pêches....." "	1 80 1 90
" 3....." "	2 70 2 85
Poires....." "	1 65 2 00
" 3....." "	2 20 3 00
Pommes gal....." "	1 45 1 60
" 3 lbs....." "	0 75 0 80
" 2....." "	0 00 0 35
Prunes....." "	1 65 1 90

Poissons.	
Anchois.....dz.	3 25 0 00
Anchois à l'huile....." "	3 25 4 50
Clams 1 lb....." "	1 50 2 00
Harangs marins....." "	1 50 1 60
Harangs aux Tomates....." "	1 40 1 50
Homards, boîte ronde....." "	2 20 2 50
" plate....." "	2 60 2 85
Huitres, 1 lb....." "	1 30 1 40
" 2....." "	2 20 2 40
Maquereau....." "	1 30 1 40
Sardines ¼ françaises bte....." "	0 08 0 25
" ½....." "	6 16 0 35

Sardines Royan à la Vatel....." "	0 00 0 15
Sardines Royan à la Bordelaise....." "	0 00 0 15
Saumon boîte ronde.....dz.	1 12½ 1 45
" plate....." "	1 50 1 75
Smelts (Eperlans)....." "	0 50 0 00
Thon à la Vatel, jarre....." "	0 00 0 27½

CHOCOLAT EN VENTE PARTOUT. CACAO FRY

AGENTS,

D. MASSON & CIE, MONTREAL.

CHS. LACAILLE & CIE
Epiciers en Gros
IMPORTATEURS DE
Mélasses, Sirops, Fruits Sees,
Thés, Vins, Liqueurs, Sucres,
Etc., Etc.

Spécialité de Vins de Messe de Biele et Tarragone.

329 rue St-Paul et 14 rue St-Dizier
MONTREAL

MAISON FONDÉE EN 1827.
Royer & Rougier...
IMPORTATEURS
..GENERAUX DE
...Frères
PRODUITS FRANCAIS

MAISON PRINCIPALE
9, Place des Vosges, PARIS
SUCCEURSALE
55, rue Saint-Sulpice MONTREAL

**La COMPAGNIE CANADIENNE
DE GAOUTHOUG
DE MONTRÉAL**

Attire l'attention du commerce sur ses produits de cette année. Le fini et la qualité de leurs claques et pardessus ne peuvent être surpassés.

Demandez la Claque....

"20th CENTURY"

Bureaux et Entrepôts :

888 rue St-Paul, Montréal

Succursales : TORONTO et WINNIPEG

DEMANDEZ !

Seuls Agents pour le Canada:
C^{ie} d'approvisionnement
alimentaires à Montréal.

AMIEUX FRÈRES

PETITS POIS
SARDINES
CHAMPIGNONS
ASPERGES

PRIX COURANTS—MONTREAL, 27 MAI 1897.

Spécialités de W. Clark.			
Canistres carrés.			
Bœuf, can. 1 lb. 24 à la c.	ds.	1 10	
" " 2 " 12 " "	"	2 00	
" " 6 " 12 " "	"	8 80	
" " 14 " 6 " "	"	14 30	
Jambon " 1 " 24 " "	"	1 85	
Pieds de cochon, can. 2 lbs. 12 à la c.	"	2 10	
Canistres ronds.			
Bœuf bouilli, can. 1 lb. 24 à la c.	ds.	1 10	
" " 2 " 12 " "	"	2 00	
" " 6 " 12 " "	"	6 00	
Bœuf fumé " 1 " 24 " "	"	2 20	
Lang. de bœuf " 2 " 12 " "	"	6 00	
" pr. lunch " 1 " 24 " "	"	2 40	
Mouton rôti " 2 " 12 " "	"	2 20	
" " 6 " 12 " "	"	6 00	
Roast Beef " 1 " 24 " "	"	1 10	
" " 2 " 12 " "	"	2 00	
" " 6 " 12 " "	"	6 00	
Sauc. Camb'ge " 1 " 24 " "	"	1 80	
" " 2 " 12 " "	"	3 25	
Conservés.			
Bœuf pot 1 lb. 48 à la c.	ds.	0 65	
Dinde " 48 " "	"	0 65	
Gibier " 48 " "	"	0 65	
Jambon " 48 " "	"	0 65	
Langue " 48 " "	"	0 65	
Poule " 48 " "	"	0 65	
Pâtés truffés.			
Canard sauv. can. 1 lb. 48 à la c.	ds.	1 10	
Perdrix " 48 " "	"	1 10	
Poule " 48 " "	"	1 10	
" et Jambon " 48 " "	"	1 10	
Soupes.			
Consommé can 1 pte 48 à la c.	ds.	1 10	
Gibelotte " 48 " "	"	1 10	
Julienne " 48 " "	"	1 10	
Légumes " 48 " "	"	1 10	
Mock Turtle " 48 " "	"	1 10	
Mulligatawny " 48 " "	"	1 10	
Plum Pudding " 1 lb. 24 " "	"	2 00	
" " 2 lb. 24 " "	"	2 50	
Pois can 1 pte 48 " "	"	1 10	
Poule " 48 " "	"	1 10	
Queue de bœuf " 48 " "	"	1 10	
Rognons " 48 " "	"	1 10	
Tomates " 48 " "	"	1 10	
Viandes en conserve.			
Corned Beef, bte 1 lb. ds.	1 20	1 50	
" " 2 " ds.	2 15	2 05	
" " 6 " ds.	0 75	8 00	
" " 14 " ds.	14 00	17 25	

Lang. de porc. " 1 " ds.	2 05	3 20
" " 2 " ds.	5 25	6 00
" bœuf " 1 lb. ds.	0 00	7 55
" " 2 " ds.	6 75	8 95
" " 3 " ds.	0 00	13 40
English Brawn " 0 00	1 80	
Bœuf (chipped dried) " 0 00	2 70	
Dinde, bte 1 lb. ds.	0 00	2 20
Pâtés de fole gras " 5 25	8 00	
Pieds de cochon, bte 1 lb. ds.	0 00	2 30
Poulets, " 1 lb. ds.	2 00	2 25
Spécialité des Lasenby.		
Soupes Real Turtle ds.	0 00	0 00
" assorties ds.	3 00	3 75
" bis carrées ds.	0 00	1 65
Cirages.		
Cirages français ds.	0 25	0 70
" canadiens ds.	0 20	0 60
Mines.		
Mine Royal Dome gr.	1 70	0 00
" James ds.	2 40	0 00
" Rising Sun large ds.	0 00	0 70
" " small ds.	0 00	0 40
" Sunbeam large ds.	0 00	0 70
" " small ds.	0 00	0 35
Silverine, grande ds.	0 00	0 75
Vernis.		
Vernis à barnais gal.	0 00	1 80
" " ds.	1 10	1 20
" à tuyaux gal.	0 00	0 00
" Parisien gal.	0 70	0 75
" Royal poliah ds.	0 00	1 25
Drogues et Produits Chimiques.		
Acide carbonique lb.	0 30	0 40
" citrique " "	0 50	0 55
" oxalique " "	0 10	0 12
" tartrique " "	0 33	0 35
Aloès du Cap " "	0 14	0 15
Alun " "	0 01 1/2	0 03
Bicarbonate de Soude bri.	2 45	2 75
Bichrom. de potasse lb.	0 10	0 12
Bleu (carré) " "	0 10	0 16
Borax raffiné " "	0 06	0 08
Bromure de potasse " "	0 55	0 60
Camphre américain " "	0 80	0 90
" anglais " "	0 85	0 95
Cendres de soude " "	0 01 1/2	0 02
Chlorure de chaux " "	0 02 1/2	0 05
" de potasse " "	0 23	0 25
Couperose " 100 lbs	0 65	1 00
Crème de tartre lb	0 20	0 30
Extrait de Campêche " "	0 10	0 11
" en paquets " "	0 12	0 14
Glycérine " "	0 18	0 22
Gomme arabique " "	0 50	1 25
Gomme épinette " "	0 06	0 25

Indigo Bengale lb.	1 50	1 75
" Madras " "	0 60	0 80
Iodure de potasse " "	4 00	4 25
Opium " "	4 50	4 75
Phosphore " "	0 80	0 75
Résine " "	0 00	0 01 1/2
Salpêtre " "	0 08	0 07 1/2
Sels d'Epsom 100 lbs	1 50	3 00
Soda caustique 60° " "	1 75	2 00
" 70° " "	2 00	2 25
" à lave " "	0 00	0 75
" à pâte bri. " "	0 00	2 50
Soufre poudre lb.	0 01 1/2	0 03
" bâtons " "	0 01 1/2	0 03
" rock, sacs 100 lbs	1 50	2 00
Strychnine ds.	0 80	1 00
Sulfate de cuivre lb.	0 04 1/2	0 05 1/2
" de morphine " "	1 00	2 00
" de quinine ds.	0 40	0 45
Sumac tonne.	50 00	60 00
Vert de Paris lb.	0 14	0 17
Vitriol " "	0 04 1/2	0 06 1/2
Eaux Minérales.		
Carabana cas.	10 50	
Hunyadi Matyas " "	6 00	
Pougues St-Leger " "	10 50	
St-Galmier qts (source Badollet) " "	6 00	
" pta. " "	7 50	
Vichy Célestins, Grande Grille " "	10 00	
" Hôpital, Hauterive " "	10 00	
" St-Louis " "	8 00	
Epices pures.		
Allspice, moulu lb.	0 13	0 15
Cannelle moulu " "	0 15	0 18
" en nattes " "	0 12	0 14
Cloves de girofle " "	0 11	0 17
" ronds " "	0 08	0 10
Gingembre moulu " "	0 20	0 25
" racines " "	0 10	0 28
Macis moulu " "	0 00	0 90
Mixed Spice moulu Tin		
1 oz	0 42	0 45
Muscade blanche " "	0 40	0 55
" non blanche " "	0 60	0 70
Piment (cloves ronds) " "	0 09	0 10
Poivre blanc, rond " "	0 10	0 12
" moulu " "	0 15	0 18
" noir, rond " "	0 07 1/2	0 08
" moulu " "	0 00	0 12
Whole Pickle Spice " "	0 15	0 20
Fruits secs.		
Abricots Calif. lb.	0 13	0 15
Amandes 1/2 moles " "	0 09	0 10
" moles " "	0 09 1/2	0 12
" écalées " "	0 18	0 20
Amand. amères écalées " "	0 40	0 45
" écalées Jordan " "	0 00	0 35
Dattes en boîtes " "	0 05 1/2	0 06 1/2

Figues sèches en boîtes lb.	0 07	0 10
" " en sac " "	0 03 1/2	0 04
Nectarines Californie " "	0 09	0 10
Noisettes (à velines) " "	0 08 1/2	0 10 1/2
Noix Marbot " "	0 09 1/2	0 11
" Grenoble " "	0 11	0 12
" écalées " "	0 00	0 00
Noix du Brésil " "	0 09	0 10
" Pecan " "	0 09	0 11
" polles " "	0 10	0 14
Peanuts rôlis (arach.) " "	0 06	0 08
Pêches Californie " "	0 08	0 10
Poires " "	0 09	0 10
Pommes sèches " "	0 03	0 04
Pommes évaporées " "	0 04 1/2	0 05 1/2
Pruneaux Bordeaux " "	0 03 1/2	0 06
" Boston " "	0 06	0 07 1/2
" Californie " "	0 09	0 10
Raisins Calif. 3 cour " "	0 00	0 07 1/2
" 4 " "	0 08	0 09
Corinthe Provinciales " "	0 04 1/2	0 04 1/2
" Filatras " "	0 04 1/2	0 05
" Patras " "	0 05 1/2	0 05 1/2
" Vostizas " "	0 06	0 08
Malaga Loose Muscat bte.	1 35	1 40
" London Layers " "	1 45	1 50
" Black Basket " "	2 15	2 25
" Connolleur " "		
" Cluster " "	1 75	2 00
" Buckingham " "		
" Cluster " "	3 75	4 00
" Russian Cluster " "	0 00	4 90
Sultana " lb.	0 07 1/2	0 10
Valence off stalk " "	0 00	0 05
" fine off stalk " "	0 05 1/2	0 06
" Selected " "	0 06 1/2	0 06 1/2
" 4 cour " "	0 06 1/2	0 07
Fruits verts.		
Ananas pièce	0 08	0 15
Attocas baril	0 00	0 00
Bananes régime	1 50	2 00
Pommes Spies baril	3 50	4 00
" Baidwins " "	3 00	3 50
" Russets " "	3 50	4 00
Raisins Almeria " "	0 00	0 00
Oranges Valence (420) " "	0 00	4 50
" (714) " "	0 00	5 50
" (200) " "	3 00	3 50
" (300) " "	3 00	3 50
" (80) " "	1 50	1 75
" (100) " "	1 50	2 00
" sanguines (blood) (80) " "	1 50	2 00
" (100) " "	2 00	2 50
" (120) " "	2 00	2 50
Citrons Messine " "	1 00	3 00
Oignons rouges baril	0 00	0 00
" d'Egypte, 112 lbs " "	0 00	3 00
Noix de coco, par 100	3 50	4 00

Marinades Heinz...

UNE AUTRE
RAISON

Pourquoi les "BAKED BEANS" SAUCE aux Tomates, de Heinz, sont populaires Elles sont connues par les millionnaires aussi bien que par les ouvriers, comme étant un plat délicieux, nourrissant et agréable.

AUTRES SPÉCIALITÉS POPULAIRES—

Marinades Sucrées.
India Relish.

Chutney aux Tomates.
Ketchup aux Tomates, Etc.

EN VENTE PAR—

HUDON, HEBERT & CIE, MONTREAL,
H. P. ECKARDT & CO., TORONTO.

MÉDAILLES—

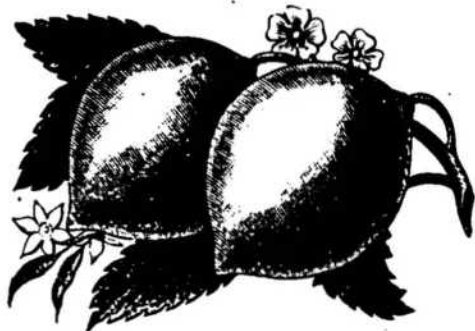
PARIS
CHICAGO
ANVERS
ATLANTA ETC

The GENUINE
always bear this
Keystone trade-mark



Rose's...

West
India



LIME ... JUICE

(Jus de Limon des Indes Occidentales)

EST DÉLICIEUX, SAIN ET RAFFRAÎCHISSANT

Plus sain et moins coûteux que les Citrons.

En vente dans toutes les bonnes maisons
de gros, épiceries et pharmacies.

LAW, YOUNG & CO., - Montréal

Agents pour le Canada.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 27 MAI 1897.

Gomme à Mâcher.

Adams Sons & Co.

Tutti Frutti, 36 morceaux de 5c bte	1 20
Pepsin Tutti Frutti, 23 m. " " "	0 75
" " " " " " " " "	0 80
Horehound Tutti Frutti, " " "	1 20
Cash Register, 300 m. à 5c et pqt.	15 00
Vitrine Tutti Frutti, " " "	0 50
180 morceaux " " "	0 50
Jarre en verre Pepsin Tutti Frutti, 115 paquets " " "	3 75
Boite à la Jeune Fille, Tutti Frutti, 180 m. et pqt. " " "	6 00
Boite à l'argent Tutti Frutti, 100 m. et pqt. " " "	6 00
Gomme Variété (nouvelle) 150 morceaux " " "	1 00
Fleur d'Orange, 150 m. " " "	1 00
Gomme Filtration, 150 " " "	1 05
Monte Christo, 180 " " "	1 30
Mexican Fruit, 36 " " "	1 20
Sappota, 150 " " "	0 90
Sappota Orange, 150 " " "	0 75
Black Jack, 115 " " "	0 75
Rose Rouge, 115 " " "	0 75
Magic Trick, 115 " " "	0 75
Red Spruce Chico, 200 " " "	1 00

Grains et Farines.

GRAINS.

Blé roux d'hiver Can. No 2.	0 00	0 00
Blé blanc d'hiver Can. No 2.	0 00	0 00
Blé du Manitoba No 1 dur.	0 85	0 87½
" " " " No 2	0 82½	0 84½
Blé du Nord No 1	0 82	0 84
Avoine blanche No 2	0 26½	0 27
Blé d'Inde Canadien	0 36	0 37
Pois No 2 ordinaire, 60 lbs	0 49½	0 50
Orge à moulée, 48 "	0 30	0 32
Sarrasin, 48 "	0 37½	0 38
Seigle, 56 "	0 39	0 40

FARINES.

Patente d'hiver	4 25	4 50
Patente du printemps	4 25	4 50
Straight roller	3 80	3 90
Porte de boulanger, cité	4 25	4 35
Porte du Manitoba	0 00	4 20

FARINES D'AVOINE.

Farine d'avoine Standard,	2 80	2 90
" " baril	1 35	1 40
" " sac	1 35	1 40
" granulée baril	2 80	2 90
" " sac	1 35	1 40
Avoine roulée baril	2 40	2 90
" " sac	1 35	1 40

ISSUES DE BLE

Bon d'Ontario, au char, ton	11 00	12 00
" de Manitoba " "	0 50	10 00
Gru de Manitoba " char	10 50	11 00
" d'Ontario " "	10 00	12 00
Moulée " "	14 00	15 00

Farines préparées.

Farine préparée, Brodie	XXX, 6 lbs	2 80
" " " " " "	3 "	1 45
" " " " " "	superb 6 "	2 00
" " " " " "	3 "	1 35
Orge mondée " " "	pot 1 80	2 00
" " " " " "	sac 0 00	1 55
" " " " " "	quart 0 00	3 20
" perlée " " "	sac 0 00	3 25

Huiles et graisses.

HUILES.

Huile de morue, T. N. gal.	0 37½	à 0 42½
" loup-marin ram.	0 45	0 47½
" palie.	0 45	0 47½
" de lard, extra	0 55	0 60
" " No 1.	0 50	0 55
" d'olive p. mach.	0 80	1 00
" à salade	0 85	0 75
" d'olive à lampion	1 20	2 60
" de spermaceti	1 20	1 40
" de marsein	0 50	0 60
" de pétrole	par char 0 14½	
" " " "	par 20 qts 0 15	
" " " "	de 1 à 19 qts 0 15½	
" Américaine par char	0 17	à 0 20½
" " par qrt 0 18	à 0 21½	
" d'olive Barton et Guestier	caisse qts 8 50	
" " " "	pts 9 50	
" de foin de m. Nor. gal.	1 35	à 1 45
" " " " " "	T. N. 1 25	à 1 35
" de castor "E. I." lb.	0 09	0 10
" " franc. qrt. lb.	0 04½	0 09
" " " " " "	cse 0 10	0 11

Spécialités de Lazenby.

Huile à salade	½ pt. dz.	1 40
" " " "	½ pt.	2 15
" " " "	pluta	3 75
" " " "	quarta	6 50
Crème à salade petite	" "	2 00
" grande	" "	3 75

Liqueurs et spiritueux

Brandies.	(trois payes.)	
" " " "	à la caisse.	
Cusener, 5 rubis	\$12 75	
" 1 couronne	14 00	
" 2 couronnes	16 75	
" 3	19 25	

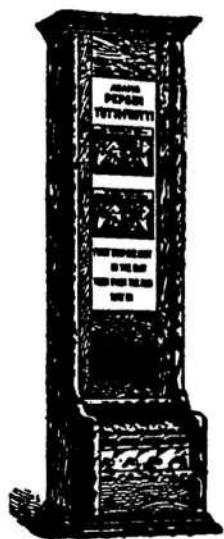
Cusener Fine champagne 1892	27 25
Hennessy	12 75
" " (par 10 caisses)	12 50
" " " "	14 25
" " " "	15 75
" " " "	16 75
" " " "	23 00
" " " "	25 00
Martel	12 50
" " (par 10 caisses)	12 25
" " " "	16 50
" " V. S. O. P.	17 75
" " V. V. S. O. P.	36 00
Jockey Club ***	7 75
" " " "	0 00
" " V. S. O.	10 00
" " V. S. O. P.	12 00
" " W. V. S. O. P.	17 00
Boutelleau & Co., P. P.	0 00
" " " "	10 00
" " " "	12 00
" " V. O. R.	14 00
" " X. V. O. B.	16 00
" " 1824	21 00
P. Richard, carte blanche 12 qts.	8 50
" " " " 24 pts.	9 50
" " " " 48½ pts	10 50
" " " " 12 qts.	12 00
" " " " 24 pts.	13 00
" " " " 48½ pts	14 00
" " 16 Imp. flasks	10 00
Rivière-Gardrat	10 00
Optima	17 00
Bisquit Dubouché	9 25
Renaud & Cie.	12 25
E. Puet *	0 00
" " " "	10 75
" " " "	12 50
" " V. O.	14 50
" " V. O. P.	15 25
" " V. S. O. P.	16 25
" " V. V. S. O. P.	20 25
" " 1860	24 25
" " 1865	26 25
" " 1840	30 25
J. Borianne * * *	6 75
	au gallon.
Cusener	0 00 4 50
Hennessy	0 00 6 75
Martel	0 00 6 00
E. Puet	0 00 3 65
J. Borianne depuis	0 00 3 75
Rivière-Gardrat	0 00 4 15
Bisquit-Dubouché	4 30 4 55
Renaud & Cie.	4 10 4 30
Ithums.	
	à la caisse.
St-Georges.	12 lit 12 50
" " " "	24½ pts imp 14 50
Diamant	12 bouteilles 7 75
White Hall	12 bouteilles 7 75

Whiskey Ecossais.

H. Fairman & Co	7 50	8 50
Royal Eagle	9 25	9 50
Sheriff's	9 75	18 00
Mackie's R. O. spec	0 00	10 25
" " " "	8 25	8 50
Glenfalloch	8 75	8 80
Glenlivet	9 00	9 25
" " " "	10 00	10 25
Cabinet 1 crown	0 00	4 75
" " " "	0 00	9 50
" " " "	0 00	10 75
Harvey's R. O. 8 spec liq	0 00	12 50
" " " " Fitz-James 8 y old	0 00	9 75
Alex. McAlpine old scotch	0 00	6 75
Watson old scotch, qrts	0 00	8 50
" " " "	0 00	9 50
Thom & Cameron	0 00	6 75
Bernard's Encore	0 00	7 75
Bullock, Lade & Co spec	0 00	9 50
blend	0 00	9 50
" extra special	0 00	11 00
" " " " L. Katrine	0 00	7 25
Osher's O. V. G.	0 00	8 75
" " " " special reserve	0 00	9 75
" " " " G. O. H.	0 00	12 00
Gaelic Old Smuggler	0 00	9 50
Greer's O. V. H.	0 00	9 50
Glenmarah	0 00	9 25
Stewart's Royal	0 00	10 00
Bewar's Special Liqueur	0 00	12 50
Kilmarnock	0 00	9 75
Claymore	0 00	9 25
" " " "	au gallon	
Banagher Irish	4 05	4 30
H. Fairman & Co	4 05	4 15
Sheriff's	4 65	4 85
Glenfalloch	3 70	3 85
Glenlivet (old)	4 30	6 30

Whiskey Irlandais.

" " " "	à la caisse	
Henry Thomson	0 00	8 50
St-Kevin	0 00	7 50
J. Jamieson & Son	0 00	9 50
" " " "	0 00	11 50
Geo. Roe & Co	0 00	9 00
" " " "	9 75	10 50
Barnagher	9 75	10 25
Thom & Cameron	0 00	6 75
Burke's " " qrts	0 00	7 50
" " " " 12 imp qt	0 00	11 25
flasks	0 00	7 75
Dunville	0 00	7 75
Wm Jamieson & Co 1	0 00	8 75
Diamond	0 00	8 75
Bushmills	0 00	9 75



Machine Automatique pour la Vente

Au détail du

Tutti Frutti Adams

Pour renseignements, s'adresser à...

Globe Automatic Selling Co.

13 rue Jarvis - TORONTO, ONT.

BRODIE & HARVIE

Marchands de Farine

MANUFACTURIERS DE LA

Farine Préparée de Brodie & Harvie

Nos 10 et 12 rue BLEU, Montréal

Farine d'Avoine, Farine Graham, Blé Cassé, Farine de Seigle, Mais Pile, Farine de Blé d'Inde, Son, Grains d'Alimentation.

JAPAN

MARQUE "MOUNT"

JAVA

RIZ

ROYAL MILLS.

PATNA

BURMAH

D. W. ROSS CO., Agent, MONTREAL

NOUS SAVONS que les temps sont durs, que l'argent est rare, les crédits longs, la collection difficile, et nous avons marqué nos marchandises en conséquence. Nos échantillons de

Chaussures de Printemps

sont supérieurs à tous ceux qui les ont précédés et nos Prix plus que raisonnables. Malgré que la majorité se plaint du peu de commerce qu'il y a

NOUS IGNORONS ce que c'est que de reculer dans les affaires. Avez-vous besoin de Chaussures, Claques, Vernis, Lacets, en gros? Ecrivez-nous, notre voyageur ira vous voir.

Si d'autres marchands sont trop sévères, nous vous donnerons satisfaction. Il faut vivre et laisser vivre. Si vous venez à Québec, entrez nous voir.

J. H. BEGIN,

CHAUSSURES EN GROS

121 rue St-Joseph, Québec.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 27 MAI 1897.

Rhums.		
Des Lys, 12 bout.	0 00	11 50
" 12 lit.	0 00	13 75
Chauvet cachet or 12 lit.	0 00	14 50
" rouge 12 lit.	0 00	12 25
St-John	0 00	7 75
St-Joseph, Jamaïque	0 00	11 50
St-Pélie, Martinique	0 00	10 50
St-Marc	0 00	9 25
Jamaïque	4 25	0 15

Gins.		
à la caisse.		
De Kuyper 1 à 24c	0 00	11 50
" 25 à 48c	5 00	11 30
" 50 et plus	5 75	11 15
" rose violette	0 00	2 50
" rose blanche	0 00	3 60
Key Brand	5 00	10 00
" poney	0 00	2 40
Melchers poney	0 00	2 50
" pleines 4 doz.	0 00	8 00
" Honey Buckle (cruchons verre)	0 00	8 50
Wyand Pocking	0 00	10 00
Bernard Old Tom	0 00	7 25
Booth	0 00	7 85
" 5 caisses	0 00	7 00
Melrose Drover Old Tom	0 00	7 00
Booth London Dry	0 00	7 75
Burruett	0 00	7 25
Melrose Drover Dry	0 00	7 00
Coats Plymouth	0 00	9 25

Gins en futs.		
De Kuyper, barrique le gal	0 00	3 00
" quarts	0 00	3 05
" octaves 1/2	0 00	3 10
" au gallon	0 00	3 15
Tous autres gins, 5c. de moins.		
Booth's Old Tom, quarts,		
" le gal.	0 00	3 45
" octaves	0 00	3 50
" au gal	0 00	3 00
J. Kersch Sons & Co. Old Tom		
" extra	2 30	2 65
" No. 1	2 05	2 25
" No. 2	1 80	2 10

Whisky Canadien au gallon, au quart ou plus.		
Gooderham & Worts 65 O. P.	4 05	
Hiram Walker & Sons	4 05	
J. P. Wiser & Son	4 04	
J. E. Seagram	4 04	
H. Corby	4 04	
Gooderham & Worts 50 O. P.	4 15	
Hiram Walker & Sons	4 15	
J. P. Wiser & Son	4 14	
J. E. Seagram	4 14	
H. Corby	4 14	

Rye Gooderham & Worts	2 25
" Hiram Walker & Sons	2 25
" J. P. Wiser & Son	2 24
" J. E. Seagram	2 24
" H. Corby	2 24
Imperial Walker & Sons	9 00
Canadian Club Walker & Sons	3 00
Pour quantité moindre qu'un quart d'origine:	
65 O. P.	le gal. 4 80
50 O. P.	4 25
Rye	2 35
Imperial	3 10
Canadian Club	3 80

Rye Canadien à la caisse.		
Walker's Imperial	7 05	
" 10 flasks	8 15	
" 32 "	8 05	
Walker's Canadian Club	9 15	
" 16 flasks	9 65	
" 32 "	10 15	

En quantité de 5 c. et plus, 25 cents de moins par c.		
Gooderham & Worts 1891 1 à 4 c.	8 75	
Seagram 1892	quarts 6 50	
" 1893	8 75	

En quantité de 5 c. et plus, 25 cents de moins par c.		
Corby J. X. L.	8 50	
" X. T. C.	6 50	

Aprêtis.		
Angostura, caisse 2 doz	0 00	15 00
Orange Bernard	8 75	7 00
Vermouth Nollly Prat.	0 00	6 75
" Italien.	8 75	7 00
" Subé & Cie.	0 00	6 15
" Fratelli Cora	0 00	6 25
" Chazebette	0 00	6 25

Liqueurs d'usener.		
Crème de Menthe glaciale	0 00	10 75
Crème de Menthe glaciale verte.	0 00	10 75
Curacao blanc.	0 00	10 75
Cherry Brandy	0 00	11 50
Curacao Orange	0 00	10 75
Prunelle	0 00	13 50
Kummel doux	0 00	12 25
Crème de Cacao	0 00	14 75
Anisette	0 00	11 25
Marasquin	0 00	12 25
Kirsch.	0 00	8 50
Kirsch fin.	0 00	10 75
Kirsch rasé.	0 00	13 25
Absinthe 12 bouts	0 00	11 25
" 12 litres	0 00	13 25
Amer Cusenier	0 00	10 75
Bitter	0 00	10 75
Sirup de Gomme d'Orgeat, de Gravelles, de Limon, de Grenadine	0 00	8 00

Produits de la Grande Chartreuse.		
Chartreuse Blanche	12 lit.	24 1/2 lit.
" Jaune	17 00	18 25
" Verte	21 00	22 25
Elisir Végétal, flacon de 7 onces	28 50	27 75
" 5 4	1 20	
" 4 2	0 00	
" 2 8	0 60	
Spécifique dentifrice	4 2	0 00
" verte	2 1	0 45

Abbaye de la Chaise Dieu.		
Chartreuse Jaune	caisse 24 1/2	18 50
" verte	24 1/2	18 50

Bénédictine		
Litres, 12 à la caisse	00 00	10 00
1/2 litres, 24 à la caisse	00 00	20 00

Liqueurs Marapoil.		
Marc, Kirsch, Menthe, Caisse assortie 12 lit.	00 00	12 50
Autres liqueurs	00 00	11 50
Sirup diverses	00 00	8 50

Liqueurs Simon Aîné.		
Kola-Koff	00 00	10 00
Prunelle	00 00	13 50
Kirsch	00 00	13 00
Maraschino	00 00	14 00
Crème Cacao	00 00	14 00
Anisette	00 00	13 50
Kummel	00 00	12 75
Suc Jaune	00 00	15 75
Suc Vert	00 00	17 75

Liqueurs Frederic Mugnier, D'Jon.		
France.		
Crème de Menthe verte	00 00	11 00
" blanche	00 00	11 00
Curacao triple sec cru	00 00	12 25
" bout	00 00	12 25
Bigarreau (Cherry B'dy)	00 00	11 00
Cacao l'Hara à la Vanille	00 00	12 25
Marasquin	00 00	13 25
Kirsch	00 00	11 25
" ***	00 00	13 25
Prunelle de Bourgogne	00 00	12 25
Crème de Framboise	00 00	12 25
Piné Bourgogne 12 lit.	00 00	21 15
Eau de Vie de Marc	00 00	18 25
Crème de Cassis	00 00	11 25
Crème de Musigny	00 00	12 25
Apéritif Mugnier	00 00	10 25
Alcool de Menthe	00 00	6 15
Absinthe Ed. Pernod	00 00	14 50

Sicovera.		
Lime Juice Cordial p. 2 ds.	0 00	4 70
" q. 1	0 00	4 20
Double Ref. Lime J'ce 1	0 00	3 85
Lime syrup bout. can 1	0 00	4 20

Mélasses.		
Au gallon.		
Barbades tonne		0 24
" tierce et qt.		0 24 1/2
" demi quart.		0 27 1/2
" au char ton		0 28 1/2
" tierce.		0 25 1/2
" 1/2 qt.		0 20 1/2
Porto Rico, tonne		0 24
" char		0 23
" tierce et qt.		0 26 1/2
" au char.		0 25 1/2

Moutardes.		
Boîtes.		
Rondes. Carrées.		
Boîtes 1/2 lb	lb	0 27 1/2 0 45
" 1 "	"	0 25 0 42
" 2 "	"	0 00 0 40
Jarres 1 " par jarre.	"	0 00 0 25
" 4 "	"	0 00 0 75
Durham	"	0 00 0 00

Pâtes et denrées alimentaires.		
Macaroni importé	lb	0 09 0 10
Vermicelle	"	0 09 0 10
Lait concentré	ds	0 00 1 00
Pois fendus, qt. 196 lbs.	3 40	3 50

Poudre à pâte Cook's Friend.		
No 1, 4 ds. paq.	1/2 caisses.	2 40
No 2, 8 "	"	0 80
No 3, 4 "	"	0 40
No 10, 4 "	"	2 10
No 12, 6 "	"	0 70
1 lb.-2 doz. en bte fer blanc, ch.		3 10
" 3 "		1 75
" 4 "		1 10

Poissons.		
Harengs Shors	brl.	3 50 3 75
" "	"	0 00 0 00
" Labrador	"	3 75 4 00
" "	"	2 25 2 50
" Cap Breton	"	3 60 4 00
" "	"	2 25 0 00
Morue sèche	cwt.	4 50 5 00
" verte No 1 qt.	lb.	0 02 1/2 0 02 1/2
" No 1 large qt.	"	0 02 1/2 0 02 1/2
" No 1 draft.	"	0 02 1/2 0 00
" déossée	"	0 05 1/2 0 06
Poisson bl. lac Sup.	brl.	0 00 0 00
Truite des lacs	"	4 00 4 25
Maquereau No 1	"	0 00 0 00
Saumon C. A.	"	0 00 6 25
" "	"	11 50 12 00
Saumon Labrador	"	0 00 7 50
" 1 "	"	0 00 14 00
Anguille	lb.	0 00 0 00

Cacaos, Chocolats et Cafés

EN VENTE MAINTENANT CHEZ TOUS LES MEILLEURS EPICIERIS DE LA PUISSANCE
ILS SONT ABSOLUMENTS PURS.....
The Cowan Co'y, Ltd, Toronto, Ont.

LES MEILLEURES Soupes Assorties

En boîtes de une pinte et de une chopine, à fermeture hermétique.
EN VENTE CHEZ TOUS LES MARCHANDS DE GROS.

W. CLARK,
MONTREAL



G. G. GAUCHER
FARINES, PROVISIONS, PRODUITS DE LA FERME
SEUL AGENT EN CANADA DE LA
POUDRE ENGRAISSANTE et NOURRISSANTE
pour les Chevaux et bêtes à cornes.
Tonique, Stomachique, Dépurative et Vermifuge.
61 & 93 RUE DES COMMISSAIRES
ET 22 PLACE JACQUES-CARTIER
Montreal

DUCKETT, HODGE & CIE

Exportateurs de

BEURRE et FROMAGE

55 RUE WILLIAM, MONTREAL.

JOS. CONTANT

Pharmacien et Chimiste

GROS ET DETAIL
No 1475 rue Notre-Dame, MONTREAL
COIN DE LA RUE BONSECOURS

Tel. Bell 100.



LA HALLE AUX GUIRS, LE MONITEUR DE LA CORDONNERIE

---A PARIS---

10. RUE BEAUREPAIRE

SONT les PLUS IMPORTANTS JOURNAUX
DE FRANCE POUR LES INDUSTRIES
DES GUIRS ET PEAUX.

50 ANS D'EXISTENCE

Avez-vous Essayé les Tabacs Havane, Rouge et Quesnel

De JOS. COTE? Ils sont reconnus comme étant les meilleurs.

Marchand en Gros

N. B.—Veuillez S. V. P. remarquer que j'ai le plus grand assortiment de Pipes et Cigares du Dominion.

Veuillez remarquer le Nègre à la porte.

JOS. COTE, 179 RUE ST-JOSEPH, QUEBEC.

PRIX COURANTS - MONTREAL, 27 Mai 1897.

Produits de la ferme.

(Prix payés par les épiciers.)

Beurre.

Townships vieux	lb.	0 00	00 0
" frais	"	0 14	0 15
De l'Ouest vieux	"	0 07	0 08
Rouleaux	"	0 11	0 12
Crémère d'octobre	"	0 00	0 00
" nouveau	"	0 16	0 17

Fromage.

De l'Ouest nouveau	lb.	0 00	0 00 1/2
De Québec	"	0 00	0 00 1/2

Eufs.

Chaudés, Montréal, caisse	0 00	0 00
" Ouest	"	0 00
Frais pondus	dz.	0 09

Sirup et sucre d'érable.

Sirup d'érable en qts	lb.	0 04 1/2	0 05
" en canistère	"	0 55	0 60
Sucre d'érable pts pains	lb.	0 05	0 07

Miel et cire.

Miel rouge coulé	lb.	0 05	0 06
" blanc	"	0 07	0 08
" en gateaux	"	0 10	0 12
Cire vierge	"	0 25	0 26

Produits Pharmaceutiques.

Graine de lin	lb.	0 00	0 03
" moutue	"	0 00	0 04

Spécialités de Picault & Contant.

	Doz.	Gros.
Elixir Pulmon. Balsami	1 75	14 00
Biscuit Purgat. Parisien	1 20	12 00
Pastille à vers	1 50	15 00
Poudre de condition	1/2 lb.	0 80
"	1 lb.	1 25
"	1 lb.	1 80
Huile foie de morue	8 oz.	0 00
"	6 oz.	0 00
Emulsion foie de morue	0 00	4 00
Huile vétérinaire	0 00	1 50
Essence d'épinette	0 00	0 80

Régilisse.

Young & Smylie.

Y. & S. en bâtons (sticks)		
Bte de 5 lbs. bois ou papier	lb.	0 40
" Fantaisie " (36 ou 50 bâtons) bte.	1 25	
" Ringed " boîte de 5 lbs.	lb.	0 40
" Acme " Pellets, boîte de 5 lbs.		
(can.)	bte.	2 00

" Acme " Pellets, boîte fantaisie (30 more. à la boîte)	bte.	1 00
" Acme " Pellets, boîte fantaisie papier, (40 more)	bte.	1 25
Régilisse au goudron et gaudres de Tolu, bte de 5 lbs (can.)	bte.	2 00
Pastilles de régilisse, jarre en verre	5 lbs	1 75
Pastilles de régilisse, boîte de 5 lbs (can.)		1 50
" Purity " régilisse, 200 bâtons	1 45	
" " " " 100	0 72 1/2	
Régilisse Flexible, bte de 100 more.		
caux.		
Navy plugs	0 70	
Tripple Tunnel Tubes	0 70	
Mint pupp straps	0 70	

Riz.

Sac	1/2 Sac	Pch	1/2 Pch
B. 1 64 4 sacs	3 50	3 55	3 60
5 64 0 "	3 45	3 50	3 55
10 et plus "	3 40	3 45	3 50

Riz "Crystal."

En sacs de 25 lbs	le sac	1 35
" 50 "	"	2 60
" 250 "	"	4 50
" Imported 250 lbs	"	5 50
Riz Patna Imp., sacs 224 lbs	lb.	4 1/2 05

Salaisons, Saindoux, etc.

Lard Can. Sh't Cut Mess qt.	15 00	15 50
" " S. C. Clear	00 00	14 00
" " S. C. de l'Ouest	00 00	15 00
Jambons	lb.	00 10
Lard fumé	lb.	00 12

Saindoux

Pur de panne, en sceaux	1 50	1 75
Canistres de 10 lbs	lb.	0 07 1/2
" 5 "	"	0 07 1/2
" 3 "	"	0 08
Composé, en sceaux	0 00	1 15
Canistres de 10 lbs	lb.	0 00
" 5 "	"	0 00
" 3 "	"	0 00
Fairbanks, en sceaux	1 20	1 22 1/2
Cottolene en sceaux	lb.	0 00

Sapolio.

En caisses de 1/4 lb et 1/2 grosse, la gr.	11 30	
--	-------	--

Sauces et Marinade.

Marinades Morton	dz.	2 30
" Crosse & Blackwell	0 00	3 45
" Suffolk	20 oz	0 00
" " 16 oz	0 00	1 80

Essence d'anchois	0 00	3 20
Sauce Worcester, 1/2 ch.	3 50	3 70
" " chop	0 25	0 50
" Harvey	3 25	3 55
Catsup de tomates	1 00	4 00
" champignons	1 90	3 40
Sauce aux anchois	3 25	3 55
Sauce Chili	3 75	4 05

Sel.

Sel fin, quart.	3 lbs	2 75
" " 5 "	2 65	2 70
" " 7 "	2 45	2 50
" 1/4 sac 56 "	0 00	0 30
" sac 2 cwts	0 00	1 00
" gros, sac	0 42	0 45

Sirops.

Matchless	lb.	0 00
Amber, 1/2 qts	0 00	0 01 1/2
Diamond	gal.	0 00
Perfection	0 42	0 45
Sirup Redpath tins 2 lbs	0 00	0 00
" 8 "	0 34	0 36
Perfection, a 25 lbs. sceau	0 05	1 00
Honey, sceau 28 "	0 00	0 90

Sucres.

(Prix à la livre.)

Jaunes raffinés	0 03 1/2	0 03 1/2
Extra ground	qts.	0 00
bte.	0 00	0 05 1/2
Cut loaf	qts.	0 00
" bte.	0 00	0 05 1/2
" " bte.	0 00	0 05 1/2
Powdered	qts.	0 00
bte.	0 00	0 05 1/2
Extra granulé	qts.	0 00
" bte.	0 00	0 04 1/2

En quantités de 10 quarts ou plus, 1/16 de moins par lb.

Tabacs Canadiens.

Spécialités de Joseph Côté, Québec.

Tabac en feuilles.

XXX " 1 balles de 50 lbs	0 10
XXXX " 2 "	0 11
XXXX " 1 "	0 12
Blue Prior No. 1	0 12
Grand Havane	0 12
Rouge extra	0 14
Pett Havane	0 15
Parfum d'Italie 50 à 100 lbs 1 an	0 35

Tabacs coupés.

Rouge, marque "St-Louis"		
" 1/10 lbs. btes 4 lbs	0 35	
" " 10 lbs	0 35	
Théo	1 lb	0 20
Pett Havane	"	0 35
Côte Choice Mixture	tin 1/2 lb.	0 00
Queensland	1/2 lb.	0 00
" 5 lbs	0 00	
" 10 lbs	0 00	

Cigares.

El Rama	1120	le 1000	48 00
St-Louis	"	"	33 00
Key West	"	"	28 00
Our Leaders	"	"	28 00
Docteur Faust	"	"	28 00
Golden Flowers	"	"	23 00
Horse Show	"	"	20 00
Twin Sister	"	"	18 00
Beauties	"	"	18 00
Enchantress	"	"	18 00
Cheroots	"	"	15 00

Tabacs.

American Tobacco Co. of Canada.

Old Chum 119	lb.	0 08
Seal of N. Carol. 1/4 & 1/10	"	0 80
" 112 blagues	"	1 00
Old Gold, 1/4 & 1/10	"	0 80
Old Virginia, 1/12 & 1/16	"	0 52
" 1/2 lb. boîtes	"	0 58
" 1 lb. boîtes	"	0 58
Puritan Cut Plug 1/10	"	0 75
" 1/2 lb. boîtes	"	0 75
" 1 lb. boîtes	"	0 80
Miranda 119	"	0 65
Rit. Smoking Mix 119	"	0 70
Rit. Navy Cut	1/2 lb. boîtes	0 80
Unique 112	"	0 52
" 1/2 lb. paquets	"	0 48
" 1 lb. paquets	"	0 48
O. K. 112	"	0 50
Hd. cut Virginia	1/2 lb. boîtes	0 80
Lord Stanley	"	1 00
Perique Mix	1/2 & 1/4	1 10
Athlete Sm Mix	1/4 & 1/2	1 25
Pure Perique	1/4 & 1/2	1 75
St-Louis	1/4 & 1/2	1 10
P. XXX	"	0 90
" 1 lb.	"	0 80
Old Fashioned	1110	0 85
Rex Perique Mix	"	0 80
Handy Cut Plug 115 blagues	"	0 80
" 1/2 lb. jarres	"	0 85
Bean Ideal, 119	"	0 70
Athlete Cigaret Tob. 1110	"	1 05
Sweet Caporal, 112	"	1 05

GLACIERE BREVETÉE "AUBIN"



Cette glacière est beaucoup perfectionnée et ajoute toutes les commodités requises pour en faire une parfaite : : sous tous rapports.

20 modèles différents : : toujours exposés à notre salle d'échantillons.

P. S. — Glacières de seconde main prises en échange

C. P. FABIEN, Prop. et Manufacturier

Nos 3167 à 3171 RUE NOTRE-DAME

THE GLOBE Spice Mills Co.

ARTHUR BROUSSEAU, Prop. Manufacturiers et Importateurs d'Épices, Café, Moutarde, Thé, Etc.

Spécialité : — Moutarde Française, empaquetée en verres, petits flacons, etc.

SEULS PROPRIÉTAIRES DE LA

Globe Baking Powder

La meilleure poudre allemande en usage.

BUREAU ET MANUFACTURE

393, St-Paul, Montréal

P.S.—Nous donnons en primes de magnifiques cadres, demandez à nos voyageurs de vous montrer les échantillons.

FAUCHER & Fils

Importateurs et Marchands-Ferronniers

Bois et Garnitures de Voitures

Fournitures pour Carrossiers et Forge-

rons, telles que Fer en barres, Acier,

Charbon de forge, Peintures,

Vernis, etc.

Nos. 796 à 802, Rue Craig,

MONTREAL.

Téléphone 576

Bureaux à Louer

25 RUE SAINT-GABRIEL

Trois Chambres, 1er Etage.

BON MARCHÉ....

S'adresser :

A. LIONAIS,

Chambre 401, Bâtisse New-York Life.

ETABLIE EN 1868



Si vous avez besoin d'une belle et bonne voiture garantie toute faite à la main, dans les derniers goûts et à bon marché, ainsi que pour toutes réparations, s'adresser à la maison si bien connue de

F. MERCIER, CARROSSIER

1444 à 1448 Rue Notre-Dame Montréal,

Entre les rues Bonsecours et le C. P. R.

Articles du Sport...

Articles de pêche, Baseball, Hammack, Lacrosses, Articles de campement, et toutes sortes de décorations et souvenirs du Jubilé.

THE WIGHTMAN SPORTING GOODS CO.

403, RUE ST-PAUL,

MONTREAL

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 27 MAI 1897.

Southern Cigar et Tob. 1/12	0 05
Old Judge	1 20
B. C.	0 85
Puritan	0 00
Pine Cut Chewing 1/10	0 00
Derby Plug, 3, 7 & 1/12	8 50
Old Virginia, 3, torquette	0 00
Old Chum Chewing palette	0 00

Thés.

Noirs.

(Prix à la livre.)

Congous 1/2 caisses	0 10	0 60
" caddies	0 18	0 50

De l'Inde.

Darjeelings	0 35	0 42
Assam Pekoe	0 20	0 40
Pekoe Souchong	0 17	0 35

Verte de Chine.

Gunpowder, extra, caisses	0 42	0 50
" ord. 1/2	0 30	0 38
Young Hyson, ext.	0 42	0 50
" 1e qual.	0 35	0 40
" ord. 1/2	0 22	0 28
" 2e 1/2	0 15	0 19
" 3e 1/2	0 12	0 17

Japon.

1/2 caisses, Finest May	0 38	40
Caisses fin à choix	0 25	0 36
" moyen & bon	0 18	0 24
" commun	0 15	0 18
" Nagsak, Pekoe	0 10	0 22
" "olong	0 14	0 15
" P. A. can.	0 10	0 19
" Poussière	0 09	0 11

Vinaigres.

De M. M. Lefebvre & Cie.

Imperial triple (en fûts) gal. imp.	0 38
Côte d'Or, Bordeaux	0 23
Kytra Crystal Pickling	0 28
Ordinary	0 23
Vin blanc XXX	0 25
" X	0 20
" X	0 17
Cidre clarifié XXX	0 27
Ex. Pure Eng. Malt, trip.	0 45
" doub.	0 35
Spécial X	0 15

De Alfred Robitaille.

Eureka extra, A l'estragon (en fût) gal.	0 00	0 60
" " " "	0 00	0 45
" Nos 2 & 3	0 35	0 40

Vinaigre "Eureka" gal.	0 00	0 35
" "XXX" "	0 00	0 27
" "XX" "	0 00	0 23
" "X" "	0 00	0 20
" "Pure Cider" "	0 00	0 16

Vins.

Non Mousseux.

Bordeaux ord. caisse	2 60	3 50
" " gal.	0 90	1 10
" Médoc caisse	4 65	5 05
" St-Julien "	5 65	6 05
" Châteaux "	4 25	21 00
Bourgogne " "	7 00	20 00
" ordinaire gal.	0 90	1 10
Riclie " "	1 35	1 60
Sherry " caisse	4 50	11 00
" " gal.	0 95	4 00
Porto " caisse	0 00	15 00
" Gordon & Cie " "	0 00	3 75
" " gal.	2 10	4 00
Moselle " caisse	15 00	21 00
Sauternes " "	5 65	6 05
Graves " "	5 50	6 50
Malaga, Gordon & Cie " "	0 00	4 00
Claret L. Pinaud qts " "	0 00	2 60
" Faure Frères gal. " "	0 00	0 90
Robertson Bros (Porto) " "	1 50	10 00
" Sherry ca. " "	0 50	10 00
" " gal. " "	1 50	8 50

Mousseux.

(Prix à la caisse.)

Bourgogne Mousseux	00 00	00 00
Moselle Mousseux	12 50	18 50
Hock Mousseux	12 50	14 00
Saumur, Tessier & Co.	13 00	14 50
Nerea Raphael.	13 00	14 50

Champagnes.

	grs.	pts.
J. Mumm.	23 00	25 00
G. H. Mumm.	28 00	30 00
Arthur Roderer	23 00	24 00
Vve Cliquot	28 00	30 00
Eug. Cliquot	24 00	00 00
Pommery	28 00	30 00
Prémillet	23 00	24 00
Morizet	23 00	24 00
Louis Roderer	28 00	30 00
Gold Lack Sec	27 00	29 00
Piper Heidsieck	27 00	29 00
Perrier-Jouet	28 00	30 00
E. Mercier & Cie., carte d'or	28 00	30 00
Gd vin des Ambassadees.	12 50	13 75
Vin des Princes.	22 00	23 00
Vin d'été.	16 00	17 00
E. Casanove.	22 00	00 00
Tessier.	14 00	15 50
Imperial extra dry.	00 00	15 50

Vins toniques.

Vin de Chevrier.	dx. 12 50	13 00
Stimulant au vin de Ran-		
cio	dx. 0 00	0 00
Vin St-Michel	qrt caisse	8 50
" " "	pta. 2 dx	0 50
Vin Viak	dx. 12 50	

Cuirs et Peaux.

Cuirs à semelles.

(Prix à la livre.)

Spanish No 1, 18 lbs moy.	0 23	0 24
" No 1, 25 lbs et au-d.	0 00	0 23
" No 1, léger	0 22	0 23
" No 2	0 21	0 22
" No 2, 18 lbs moy	0 22	0 23
Zanzibar	0 19	0 20
Slaughter sole No 1 steers	0 24	0 26
" " No 1 p. ord.	0 22	0 24
" " No 2	0 00	0 22
" union crop No 1	0 28	0 30
" " No 2	0 26	0 28

Cuirs à harnais.

(Prix à la livre.)

Harnais fins à la main	0 27	0 28
" No 2	0 24	0 26
" fins à la roue	0 26	0 28
" taureau	0 24	0 25

Cuirs à empeignes.

(Prix à la livre.)

Vache cirée mince	0 30	0 40
" forte No 1	0 28	0 35
Vache grain, pesante	0 33	0 35
" écossaise	0 33	0 38
Taure canadienne	0 80	0 90
" anglaise	0 80	0 90
" canadienne, Lion	0 70	0 75
Veau can. 25 & 30 lbs	0 65	0 75
" 30 & 45	0 55	0 65
" 45 et plus	0 50	0 60
Vache fendue Ont H.	0 25	0 30
" " H. M.	0 25	0 30
" " Med	0 25	0 30
" " Junior	0 00	0 20
" Qué. sen. h. a. m.	0 23	0 26
" Jun. m. a. light	0 16	0 20

Cuirs vernis.

Vache vernie	0 15	0 17
" d'Ontario	0 14	0 16
Cuir verni "Enamel"	0 15	0 17

Cuirs fins.

Mouton mince	dx. 2 00	6 00
" épais	10 00	0 00
Dongola glacé, ord. pied	0 14	0 25
Kid Chevrete	0 25	0 30
Chèvre des Indes glacé	0 08	0 10
Kangourou	0 35	0 50
Dongola dull	0 15	0 22
Buff d'Ontario	0 14	0 15
" " H. M.	0 13	0 14
" " M.	0 00	0 13
" " L. M.	0 00	0 13
" No 2	0 00	0 11
Buff de Québec	0 13	0 15
" " H. M.	0 12	0 13
" " L. M.	0 00	0 12
" " No 2	0 00	0 11
Glove Grain Ontario	0 12	0 13
" Québec	0 11	0 12
Pebble " Ontario	0 12	0 14
" Québec	0 11	0 13

Cuirs à bourruens.

Cuir à bourru No 1	0 00	0 20
" No 2	0 00	0 18
Cuir fini français	0 00	0 20
" russe	0 20	0 25

Peaux.

(Prix payés aux bouchers.)

Peaux vertes, 100 lbs, No 1	0 00	8 00
" " No 2	0 00	7 00
" " No 3	0 00	6 00
Veau No 1	0 00	0 00
" No 2	0 00	0 07
" de la campagne	0 00	0 05
Agneaux et moutons, pièce	0 00	0 00
" du printemps	0 00	0 10
" Steers par 100 lbs.	7 00	7 50

(Pour peaux assorties et inspectées.)

Peaux de l'Ouest, No 1	0 00	0 05
" " No 2	0 00	0 00

Laines.

Tolison du Canada	lb. 0 00	0 00
Arrachée, non assortie	0 21	0 22
A. extra supérieure	0 23	0 24
B. supérieure	0 21	0 22
Noire, extra	0 20	0 22
Noire	0 00	0 17
Cap de B. E. en suint	0 14	0 16
Australie, lavée	0 00	0 00
Buenos Ayres, lavée	0 30	0 33
Natal, en suint	0 15	0 16

UN PEU DE TOUT

Il est entendu que tous les remèdes contre les cors aux pieds, cette si douloureuse infirmité, sont souverains, et nous ne manquons pas de présenter notre recette comme telle.

Vous prenez neuf parties en poids de collodion et une partie d'acide salicylique, puis vous laissez l'un se bien dissoudre dans l'autre et vous ajoutez une quantité de chanvre indien, cannabis indica pour employer le nom savant, suffisante pour colorer le liquide en verdâtre; naturellement vous renfermez dans une bouteille bien bouchée, car le collodion aurait une tendance déplorable à s'évaporer. Pour triompher de vos cors, servez-vous d'un pinceau en marbre, en poil de chameau, etc.; et appliquez-vous de la mixture trois soirs de suite. Au bout de ce temps vous prenez un bain de pied et les cors se détachent.

L'état des Banques d'Épargne du gouvernement, au 30 avril, publié dans la Gazette du Canada de samedi dernier. D'après cet état, il ressort que les sommes déposées au 1er avril étaient de \$17,416,843.62, les dépôts, pendant le mois, ont été de \$225,714.25, soit \$17,642,557.87 au chapitre des recettes. Les dépôts ont été retirés \$299,096.23, ce qui laissait à \$17,343,461.67 le montant des dépôts dans les banques d'épargne. Ce chiffre doit être diminué cependant de \$625,069.01 par suite de virements aux caisses d'épargne postales de \$238,540.76 provenant de la banque d'épargne d'Annapolis, N. E., et de \$386,528.25 provenant de la banque d'épargne de New-Glasgow, N. E. C'est donc, \$16,718,

392.66 que les banques d'épargne ont en mains au crédit des déposants.

En réalité, les dépôts ne perdent que \$73,381.95.

La Gazette du Canada publie le règlement suivant concernant l'importation du fumier provenant d'animaux :

1. L'importation du fumier de cochons est prohibée.

2. Le ministre de l'Agriculture est autorisé à donner instruction aux vétérinaires en charge de déclarer endroit infecté dans le sens des dispositions de "l'Acte concernant les épizooties" tout wagon de chemin de fer ou autre moyen de transport par terre ou par eau qui apporte un engrais animal en Canada, chaque fois qu'il y aura raison de croire, ou aura soupçon bien fondé que cet engrais serait une source de danger en tant qu'il s'agit de l'introduction de la maladie; et le déchargement de ce wagon ou autre moyen de transport par terre ou par eau sera en conséquence prohibé, jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné en conformité des dispositions du dit acte.

De la Correspondance austro hongroise: Le gouvernement autrichien vient d'approuver les statuts d'une nouvelle Compagnie d'assurances qui se propose de garantir ses clients contre le risque du vol à effraction et risques similaires. Le fonds social s'élève à 500,000 florins soit un million de couronnes, en 2,000 actions de 500 couronnes entièrement libérées.

L'entreprise est due à l'initiative de M. Breitenfeld, ancien commissaire de police, et de M. Zoewenberg, directeur d'un journal d'assurances viennois.

On ne sait pas encore à quels taux de primes la Compagnie sollicitera la production, mais il y a lieu de supposer qu'ils seront très bas. Elle veut faire grand, trop grand peut-être, en établissant des succursales dans les villes de province ainsi qu'à l'étranger.

La réparation des objets en fonte est dans tous les cas fort difficile. Voici cependant, d'après *Manufacturer and Builder*, un procédé qui donnera parfois de bons résultats: il ne coûtera pas grand'chose d'en essayer.

On mélange bien intimement ensemble, et à sec, dans un mortier :

Sel ammoniac	2 oz
Soufre sublimé	1 oz
Limaile de fonte	2 oz

Pour en faire usage, y ajouter et mélanger vingt fois son poids de limaille de fer fraîche, piler le tout dans le mortier, mouiller avec de l'eau pour en faire une pâte et appliquer sur l'objet à réparer.

Après un certain temps, la pâte devient aussi résistante et aussi dure que le métal lui-même.

Au 30 avril dernier, la dette nette de la Confédération était de \$254,205,384.10, en augmentation de \$4,371,646.92 depuis le 1er mai 1896, et en diminution de \$2,159,887.01 sur le chiffre de la dette au 31 mars 1897.

Le total du revenu à compte du fonds consolidé du 1er juillet 1896 au 30 avril 1897 a été de \$31,934,721.92 en augmentation de \$1,960,093.38 sur la période correspondante de l'exercice antérieur. I

Abonnements : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr.
Hachette & Cie, boulevard Saint-Germain, 79
Paris.

BOIS DE CONSTRUCTION
FELIX DANSEREAU
 MARCHAND DE **BOIS DE SOIAGE**
 819 Rue ONTARIO, (Coin Parthenais)
 Tél. Bell No 6212. **MONTREAL.**

BOIS DE SCIAGE...
 Bureau: 512 Lagachetière
MONTREAL.
D. PARIZEAU
 CLOS, Canal Lachine
 BASSIN No 3.
 Vis-à-vis rue Ottawa.
 Tél. Bell No 8808.

T. PREFONTAINE H. BOURGOVIN

T. PREFONTAINE & CIE
Bois de Sciage et de Charpente
 GROS ET DETAIL
 Bureau: coin des rues NAPOLEON ET TRACY
STE-CUNEGONDE

Clos à bois, le long du Canal Lachine, des deux cotés. Téléphone Bell 8111, Montréal.
 Spécialité: Bois préparés de toutes façons, assorti par longueurs et largeurs en grande quantité.

— TELEPHONE 368
John A. Bulmer & Co.
BOIS DE SERVICE
 EN GROS ET EN DETAIL

Les entrepreneurs et autres trouveront à nos clos toutes espèces de Bois Francs, ainsi que le Pin, l'Épinette, la Pruche, Lattes, Etc.
 Une de nos spécialités est l'Érable préparée pour plancher.

CLOS:
 Coin rues St-Charles Borromée et Dorchester, et au Canal, pied de la rue Guy.

BUREAU CENTRAL:
 No 571, RUE DORCHESTER

A VENDRE...

TERMS
 FACILES

La Bâtisse faisant le coin des rues
St-Gabriel et Ste-Thérèse,

ET PORTANT LES NUMÉROS CIVIQUES:

**25, RUE ST-GABRIEL,
 25, RUE STE-THERESE**

Revenus: \$1000 par année.

S'adresser à R. LIONAIS.

Chambre 401, Bâtisse New York Life.

ALLEZ VISITER LES LOTS OFFERTS EN VENTE SUR LE

:: BOULEVARD ST-GERMAIN ::

Qui s'étend directement vis-à-vis la ville St-Laurent ou au Bois de Plaisance, situé sur les bords de la Rivière des Prairies, à Cartierville, (Back River). Ces lots sont couverts de superbes arbres.
Prix des lots: \$150, \$25 comptant; la balance par versements annuels de \$25.
 Un service de tramways électriques qui permettra aux résidents de se rendre chez eux en 20 minutes, du centre de la ville, sera un fait accompli en deux mois; on pousse activement les travaux sur cette ligne. En attendant et jusqu'à nouvel ordre, nous avons pourvu un service gratuit de voitures pour faciliter le trajet à ceux qui veulent voir et acheter. Ces voitures partiront du Bureau de Poste tous les samedis après-midi, à deux heures. Pour plus amples détails s'adresser on personne ou écrire à

L. COUSINEAU & E. GOHIER
 16, rue St-Jacques, MONTREAL

ARCHITECTES ET INGENIEURS

L. Z. GAUTHIER

Ci-devant de la société Roy & Gauthier

Tél. Bell 2287 ...Architecte et Evalueur

180, St-Jacques. Bâtisse Banque d'Épargne.
 Élévateur, 3me étage. Chambre 7

L. R. MONTBRIAND

ARCHITECTE et MESUREUR

280 - RUE ST. ANDRÉ - 280

MONTREAL.

Joseph Ferrault. Simon Lesage.
PERRAULT & LESAGE

Architectes et Ingénieurs

17, Cote de la Place d'Armes.

Téléphone Bell, 1809.

Spécialité: Évaluation pour Expropriation.

J. B. KESTHER & FILS

ARCHITECTES,

Chambre 13 | Bâtisse "Impérial"

107 rue ST-JACQUES, - Montréal

Téléphone 1809.

VICTOR ROY & ALP. CONTENT,

Architectes et Évaluateurs.

No. 151, Rue Saint-Jacques

CHAMBRE 1

Élévateur. Téléphone 2113.

J. EMILE VANIER,
 Ancien élève de l'École Polytechnique, Ingénieur Civil et
 Arpenteur - No 107 rue St-Jacques

En face du Carré de la Place d'Armes, Montréal.
 Se charge de plans de ponts, aqueducs, égouts, de
 tracés de chemins de fer et routes, d'arpentages
 publics et particuliers, de demandes de brevets
 d'invention, etc. Téléphone No. 1809.

E. L. de la VALLEE & Cie

Ingénieurs Civils et Entrepreneurs

17 Côte de la Place d'Armes, - MONTREAL.

Travaux Municipaux, Etude et Installation de
 Distribution d'Eau, Ponts, Etc.

J. B. LAMONTAGNE, Architecte et
 Mesureur.

1216, RUE DE MONTIGNY

MARBRERIE CANADIENNE

T. ROCHON & FILS

(Successeurs de A. R. Cintrat)

Carrelage en Marbre et Mosaïque, Manteaux de Chemi-
 nées, Monuments, Tables pour Plombiers et Meubliers.
 Réparations de tous genres.
 36 RUE WINDSOR. Tél. Bell 2973. March. 755.

...LOTS A BATIR...

Dans la ville St-Louis (autrefois St-Louis du Mlle-
 End), population 7700, sur les rues St-Urbain, Manco,
 Durocher, Hutchison et l'Avenue du Parc. Grand-
 deur des lots, 25 par 88 pieds avec ruelle. Prix \$375
 et au-dessus. Seulement \$25 comptant et la balance
 de \$5 à \$7 par mois. Ce sont les lots les plus beaux,
 les mieux situés et à meilleur marché que vous
 puissiez trouver. Les canaux, l'eau et la lumière
 électrique sont posés.

CLARENCE J. MCCUAIG

45 Rue ST-JEAN, Coin Notre-Dame

Bureau ouvert tous les jours et le vendredi soir.

SUCCURSALES:

Coin des rues St-Laurent et St-Viateur et 7 St-Laurent

**Ventes enregistrées
 de Montréal.**

Pendant la semaine terminée le 22 mai 1897

MONTREAL EST

QUARTIER EST

Rue Notre-Dame, Nos 1580 à 1590. Lot 113, avec maison en pierre, terrain 82.3 front, irrég. en arrière x 77 d'un côté et irrég. de l'autre, sup 5304. Succession James Ferrier à John Torrance Jr.; \$34,000 [43832].

Rue St Paul, Nos 219 à 225. Lot 1 ind. 94, avec maison en pierre, terrain 102.3 x irrég. sup 4820. Alph. P. Delvecchio à la succession P. T. Delvecchio; \$3412.50 [43840].

Rue St Paul, Nos 219 à 225. Lot 1 ind. 94, avec maison en pierre, terrain 102.3 x irrég. sup 4820. Pierre Aug. Delvecchio à la succession P. T. Delvecchio; \$3848.92 [43841].

Rue St Paul, Nos 219 à 225. Lot 1 ind. 94, avec maison en pierre, terrain 102.3 x irrég. sup 4820. Marie-Louise Charlotte Delvecchio à la succession P. T. Delvecchio; \$3412.50 [43842].

Rue St Paul, Nos 91 à 99 et Bonsecours, No 4: Lot 59 et 60 avec maison en pierre, terrain 44 x irrég. sup 3848 pour le 1er et 33 6 x irrég. sup 3822 pour le 2ème. Quartier Ste Marie, lot 739, rues Visitation, Nos 177 et 177½ et de Montigny, Nos 994 à 1004 avec maison en brique, terrain 82 x 80, sup 6560. Quartier St Louis, lot pt S. E. 776, rue St Dominique, Nos 283 à 287 avec maison en bois et brique, terrain sup 4560. The Sun Life Assurance Co. à Azarie Brodeur; \$34,900 [43846].

QUARTIER ST-JACQUES.

Rue Cherrier, Nos 23 et 30. Lot 1207-227, 228, 229 avec écurie en brique, terrain 25 x 100 chacun. William Fahey à feu Hon. Louis Tourville; \$6,300 [43801].

Rue Cherrier, No 32. Lot 1207-225, 226 avec écurie en brique, terrain 25 x 120 chacun. Jane E. Henderson veuve de Robert Knox à la Succ. Louis Tourville; \$4,200 [43803].

Rue Marie Joseph, Nos 1 à 26. Lot pt N. O. 580, 532 avec maison en brique terrain 150 x 31 pour le 1er et 100 x 34 pour le 2e. Marie Jane Morrison Vve L. H. Lafontaine à The Montréal Loan & Mortgage Co \$10,993 [43823].

Rue St Hubert, Nos 669 à 675. Lot 1203-294, 295 avec maison en pierre, terrain 25 x 129 chacun. Isaïe Préfontaine à Succession J. A. Massue; \$20,000 [43853].

QUARTIER ST-LAURENT

Rue Sherbrooke. Lot pt C. 168-30 terrain 25.1 x irrég. sup 3326 2 vacant. Marie Louisa David épouse de Aimé Mathieu à Placide Deslauriers; \$1,000 [43851].

QUARTIER ST-LOUIS.

Rue St Hypolite, No 148. Lot 971-7 avec maison en bois et brique, terrain 30 x 75 sup 2250. Evariste Lavigne à Jacob Salomon; \$1,000 [43819].

Rue Cadioux, Nos 791 à 997. Lot pt S.O. 923 et 89 du quartier St Jean-Baptiste avec maison en brique et bois et les meubles de ménages, terrain 40 x 65 pour le 1er et 14 de front 11 en arrière x 77 pour le 2ème. Joseph Migneron à Gilbert Migneron; \$4,000 [43331].

Rue Drolet, No 166. Lot 903 144, avec maison en brique, terrain 20 x 72, sup 1440. Joseph Jutras à Jos E. Berthiaume; \$1800 [43838].

Rue St Hypolite, Nos 45 et 47, et Ave. de l'Hôtel-de-Ville, Nos 392 et 394. Droits dans le lot; ind. 590 et 614, avec deux maisons en brique, terrain 35 x 71, sup. 2485 pour le 1er et 40.3 x 95 pour le 2e. Jules Leclair à Léopold Larue; \$300 [43854].

QUARTIER STE-MARIE

Rue De Montigny, Nos 535 à 639. Lot 199.5, avec maison en brique, terrain 24 x 80.3 d'un côté, 80.6 de l'autre, sup. 1953. Corinne Cardinal, veuve Pierre Gervais à Etienne Pelletier; \$1500 [43808].

Rue St Ignace, Nos 33 à 37a. Lot pt N. E. 68 avec maison en brique, terrain 43.6 x 87, sup. 3784.6. Alphonsine Desjardins, épouse de Oléop. Beauvais à Louis Hercule Peltier, ss. qual.: \$4,022 [43837].

Rue Ontario, Nos 545 et 547. Lots 1465 et 1466 avec maison en brique, terrain 58.3 x 215. Archibald Dunbar Taylor, exécuteur testamentaire de Mary Redpath, épouse de Thos. Malligam à Hypolite Gougeon; \$10,000 [43852].

HOOHELAGA ET JACQUES-CARTIER

QUARTIER HOOHELAGA

Rue Sherbrooke. Lot 148-1716, terrain 52 x 148 d'un côté et 145.6 de l'autre, sup. 7570. David Donnelly à J. & R. Forbes; \$1,500 [67258].

QUARTIER ST DENIS

Rue Boyer. Lot 6-151, terrain 25 x 114, sup. 2850. The Amherst Park Land Co. à John Cawley; \$200 [67291].

Rue St-Denis, No 1422. Lot 199-23 avec maison en brique, terrain 40 x 75. A. D. Turcot failli à Eustache H. Lemay; \$3,850 [67296].

Rue Carrière. Lot 198 89, 90, 91, terrain 112 x irr. sup. 8762 vacant. E. H. O. Llonais à James Baxter; \$3,812 [67301].

Rue Amherst. Lot 5-273, terrain 38 x 130, sup. 4900. The Amherst Park Land Co. à Mary Coogan épouse de Michael J. Mullins; \$665 [67337].

Rues Mont-Royal, St André et Marie Anne. Lot 325-678, quartier St Jean-Baptiste 11-49 à 52, 54 à 62, terrain 3 lots 24 x 90, 1 lot 22 x 94, 2 lots 23 x 94, 6 lots 23 x 99, 3 lots 22 x 99 sup. 32998. La succession J. A. Massue à Isaïe Préfontaine; \$8,000 [67364].

Rues Seaton et Ave Papineau. Lot 1-1 à 211, Delorimier 211-1 à 213, terrains 20 x 157 en moyenne chacun vacants. Fred R. Alley & J. A. Taylor à Raymond Préfontaine et A. D. Taylor. \$14,400 et autres considérations [67335].

Rues Seaton & Papineau. Lot 1-1 à 211, Delorimier, 211-1 à 213, terrains 20 x 157 en moyenne chacun vacants. Raymond Préfontaine & Arch. D. Taylor à Wm G. Ross; \$14,400 et autres considérations [67366].

Rue Berri, No 1175. Lot 162 3 terrain 22 x 75, sup. 1650. The Montreal Loan & Mortgage Co. à Wm Morrow; \$180 [67378].

QUARTIER ST JEAN-BAPTISTE

Rue Drolet, Nos 460 à 474. Lot 15-765 à 768 avec maison en brique, terrain 20 x 72 chacun. Arthur Bouvier à Guillaume N. Ducharme; \$7,000 [67253].

Rue Chambord. Lot 6-154, terrain 24 x 70, sup. 1680 vacant. Victoria Martin épouse de Nap. Declairiers à Edouard Latreille et Jos. Latreille; \$500 [67279].

Rue Marie Anne. Lot 1-273 et 274, terrain 20 x 100 chacun, vacant. Joseph Hogue à Joseph Daniel et Jos. Deslonchamps; \$1,400 [67316].

Rue Mitchison, Nos 178 à 132. Lot 455-1 et pt S. E. 455-2 avec maison en

ENTREPRENEURS

JOS. BINETTE
Constructeur-General
398 RUE ST-JACQUES.

J. A. BOYER, ENTREPRENEUR
REPARATIONS EN TOUS GENRES
185 & 187, ST-CHAS-BORROMEE
T. L. Bell 7120, Tel des Marchands 10

A. CHENEVERT & CIE, ENTREPRENEURS
Spécialité d'Escaliers et réparations de tous genres.
Atelier: 77 RUE CRAIG | Résidence: 18 AVE PAPINEAU
Résidence: 583 et 585 St-André. Tel. Bell 6113

COUVRETTE & FILS
Entrepreneurs Menuisiers et Charpentiers
ATELIERS: No 80 RUE BERARD
HORMISDAS CONTANT
CONTRACTEUR - PLATRIER
290 RUE BEAUDRY
TEL. BELL 7177. DES MARCHANDS 97.

D. HOULE, ENTREPRENEUR
Menuisier - Charpentier.
Ateliers: 142 ST-CHAS-BORROMEE. Résidence Privée: No 203 AVENUE LAVAL.
6. 18.

L. M. JETTE & FILS, ENTREPRENEURS,
Escaliers, une spécialité.
637 & 639 rue Beaudry Montréal

ABRECQUE & MERCURE
Entrepreneurs-Menuisiers
37 RUE L'E ST-ANDRE, MONTREAL
Téléphone Bell 6324.

A. LATOUR
CONSTRUCTEUR
222, Av. de l'Hôtel-de-Ville

EUG. PAQUIN, ENTREPRENEUR
CHARPENTIER-MENUISIER.
Réparé de toute sorte à des prix défiant toute compétition
No 32, RUE GAUDRY

E. ROBERT
Constructeur :: General
465, RUE ST ANDRE

J. SAUVAGEAU,
ENTREPRENEUR, REPARATIONS DE TOUS GENRES.
110 rue St-Dominique, - Montréal.

SOUCISSE & BROUILLET, ENTREPRENEURS
TELEPHONE 6320 :: Atelier: 81 rue Ste-Elizabeth, Montreal

C. H. LETOURNEUX, prés. C. LETOURNEUX, vice-prés. J. LETOURNEUX, sec.-lr.
LETOURNEUX, FILS & CIE, Lim., MARCHANDS FERRONNIERS
Nos. 259, 261, 263 et 265 RUE SAINT-PAUL, MONTREAL.

PLOMBIERS ET COUVREURS

ANT. BELANGER, Ferblantier, Plombier, Couvreur, poseur d'appareils à gaz et à eau chaude. Corniches une spécialité. Tout ordre exécuté avec soin et à prix modérés.
1266 RUE NOTRE-DAME.

M. BONIN, PLOMBIER et COUVREUR
1186, RUE ONTARIO
Tout ouvrage exécuté avec soin et à des prix défiant toute compétition.

L. GIRARD & CIE, Ferblantiers Plombiers Couvresseurs
Spécialité: Corniche en tôle galvanisée
TEL. BELL 6329. 850, ST-LAURENT

L. LAPIERRE, PLOMBIER et POSEUR D'APPAREILS A GAZ ET A EAU CHAUDE
FERBLANTIER ET COUVREUR.
100 rue St-Henri, coin St-Vaurice, Montréal.

V. LAPOINTE & CIE, Ferblantiers, Plombiers et Couvresseurs.
No 1151, RUE ONTARIO
Réparations en tous genres. Prix modérés.

A. POITRAS FILS, Ferblantier, Plombier, Couvreur, et Fabricant de Corniches, Poseur d'Appareils à Gaz et à Eau Chaude.
692 rue St-Laurent

T. POULIOT, Ferblantier, Plombier et Couvreur, Poseur d'Appareils à Gaz et à Eau Chaude.
No. 226 RUE CRAIG. MONTREAL.

THE JAMES ROBERTSON CO., Ltd
MARCHANDS DE METAUX.

FABRICANTS DE TUYAUX EN PLOMB, Coudes en plomb comprimé, Plomb chassé, Mastic, Blanc de plomb. Spécialité de l'enveloppe des Fils Electriques avec du plomb; aussi Seales rondes, Seales à moulins, Godendards et autres seales.
Bureaux: 144 rue William.
Usines: coin rues William et Dalhousie. MONTREAL.

J. BENJ. DAGENAIS
ENTREPRENEUR
No 210, rue Guy, Montréal.



En entrepôt: Bardeaux, Brique pressée, en fer, etc.
Représentant The Pedlar Metal Roofing Co., Oshawa, Ont.
Tel. Bell 8118.

MATERIAUX...

Telephone Bell 965

DE CONSTRUCTION

+ METAUX DIVERS +

Tuyaux en Grès pour Canaux. Pavements Céramiques.
Tuyaux de Drainage. Briques réfractaires.
Ciment de différents marques. Pavés Céramiques.
Marbres divers. Briques pleines.
Briques creuses. Briques repressées.

GHYSENS, De VILLERS & Cie,

BUREAU ET MAGASIN:...

Nos 13 et 15, rue St-Urbain, MONTREAL

BRICK YARD, A HAWKESBURY, ONT.

pierre et brique, terrain 54 x 110, sup. 2640. Emma Babeu épouse de Maxime Deslauriers à Charles Godefroy de Tonnancourt; \$6,000 [67359].

Ave Ohambord, No 27. Lot 6-36 à 38 avec maison en bois, terrain 24 x 70 chacun. Ohs G. de Tonnancourt à Emma Babeu épouse de Maxime Deslauriers; \$2,100 [67360].

Rue Mitcheson, Nos 184 à 188. Lot pt. N. O. 455-2 455-3, 456-1, avec maison en pierre et brique, terrain 24 x 110, sup. 2640. Placide Deslauriers à Aimé Mathieu; \$6,500 [67363].

Rue Sydenham, Lot 1-200, avec maison en pierre et brique, terrain 25 x 103. Thomas Forest à Henri Emery; \$5300 [67373].

Rue Cadieux, No 809. Lot 92 avec maison en bois, terrain 20 x 77, sup. 1540. Napoléon Lavigne à Damase Vinet; \$2150 [67379].

WESTMOUNT

Ave Green, No 161. Lot pt 375-11, avec maison en pierre, terrain sup. 1812. John Phillips à Duncan MacLennan; \$4450 [67270].

Ave. Western, Lot 248 5 et 6 avec maison en pierre, terrain sup. 2400 chacun. William Fletcher Borland à Thomas Henry Christmas; \$9,150 [67272].

Rue Springfield, Lot 244-124 avec maison en brique, terrain sup. 2500. Emma Hearn Stone épouse de Henry Lawlor à Andrew Hamilton Ewing; \$6,150 [67302].

Rue Clearmont, Lot pt 207-15, terrain sup. 22511 vacant. Richard Warrington à Moïse Rochon; \$9,722 [67304].

Rue Selby, Lot 384-150, 151, 152 avec maison en pierre, terrain sup. 2800 chacun. Adolphe Duperrault à Emélie Anne Trudeau veuve de Jos Beaudry; \$19,000 [67305].

Rue St Antoine, Lot 384-166 et 167 avec maison en pierre, terrain sup. 2700 chacun. Domina Gagné à Emélie Anne Trudeau, veuve de Joseph Beaudry; \$14,000 [67308].

Rue Selby, Lot 384-153 avec maison en pierre, terrain sup. 3850. Alfred Legault à Emélie Anne Trudeau, veuve de Joseph Beaudry; \$5,760 [67308].

Rue Springfield, Lot pt S. O. 244-11 avec maison en brique, terrain sup. 2500. Duncan McLennan à Margaret Westover Barnum, veuve de John D. Hinton; \$4,500 [67310].

Rue Selby, Lot 384-123 avec maison en pierre, terrain sup. 2010. Malvina Légaré épouse de Isaïe Lalonde à Anastasie Poissant épouse de Adolphe Duperrault; \$4,000 [67311].

Rue Stayner, Lot pt. S. O. 384-35, pt. N. E. 384-34 avec maison en pierre, terrain sup. 4464. Duncan Davison à John Simpson; \$9,500 [67326].

ST-HENRI

Rue St Antoine, Lot 385-1, 2 et pt O. 385-3 avec maison en pierre, terrain sup. 10235. Hormidas Choquette à Raymond Préfontaine; \$19,000 [67257].

Rue St Antoine, Nos 626 à 632. Lot 385-79, 80 et pt 385-81, avec maison en pierre, terrain, sup. 7500. Alfred Legault à Emélie Anne Trudeau Vve de Joseph Beaudry; \$21,500 [67307].

MAISONNEUVE

Ave Letourneux, Lot 8-24 et 25, terrain 25 x 100 chacun. Anastasie Poissant épouse de Adol. Duperrault à Domina Gagné; \$950 [67309].

MONTREAL ANNEXE

Rue Clarke, Lot pt N. O. 11-360, terrain 25 x 84 vacant. The Montreal Investment & Freehold Co à Jessie Smith épouse de John Murrison; \$374 [67265].

OUTREMONT

Ave Spadina, Lot 32-2 10, terrain 25 x 100, vacant. The Montreal Investment & Freehold Co à Alfred Nathan & Wm Ellis; \$500 [67280].

COTE ST. PAUL

Ave Galt, Lot à N. E. 3970, terrain vacant. Joseph Octave Perras à Joseph Hainault dit Deschamps; \$300 [67330].

MONTREAL JUNCTION

Ave. Prince Albert, Lot 139-302 et 303 avec maison en pierre et brique, terrain 50 x 90 chacun. James Armstrong & J. J. Cook à Peter King; \$3,700 [67317].

COTE ST PIERRE

Lot 119-17. William Trenholme à Marie Obeline Giroux, épouse de Cyrille Jamin; \$200 [67331].

ST LAURENT

Lot 34-50 et 51, Mathilde Gravel épouse de Eusèbe de Longchamps jr à Outhbert Loiseau; \$200 [67297].

Ave du Parc, Lot 466-310 et 311, terrain 29 x 100. L. Cousineau & Ed Gohler à Joseph Lalonde \$250 [67313].

LACHINE

Lot 435, terrain 40 x 95 vacant. Succession Jean Samuel Biron à The Montreal Park & Island Ry Co.; \$350 [67345].

Lot 337 et pt 340, 388 et pt 326 et 387 avec maison etc. Robert O. Jameison à The Montreal Park & Island Ry. Co.; \$940.50 [67351].

STE ANNE DE BELLEVUE

Lot pt 13 avec maison etc. Blanche Eléonore C. J. Duchesnay, épouse de Ivan Wotherston à Ohs. Meredith; \$17,000 [67372].

Ventes d'immeubles par quartiers

Voici les totaux de ventes par quartiers:

Est	\$79,573 92
St Jacques	41,493 00
St Laurent	4,000 00
St Louis	7,100 00
Ste Marie	15,522 00
Hochelaga	1,500 00
St-Denis	45,307 00
St-Jean-Baptiste	30,950 00
Westmount	86,232 00
St Henri	40,500 00
Maisonnette	950 00
Montreal Annexe	374 00
Outremont	500 00
Côte St Paul	3 0 00
Montreal Junction	3,700 00

\$358,001 92

Les lots à bâtir ont rapporté les prix suivants:

Rue Sherbrooke, quartier St Laurent, \$1.20 le pied.	
Rue Sherbrooke, do Hochelaga, 20c le pied.	
Rue Boyer, do St Denis, 7c le pied.	
Rue Carrière, do do, 41c le pied.	
Rue Amherst, do do, 13 1/2c le pied.	
Rue Mont-Royal, do do, 24c le pied.	
Rue St André, do St-Jean-Bte, 24c le pied.	
Rue Marie-Anne, do do, 24 et 35c le pied.	
Rue Berri, do St Denis, 11c le pied.	
Rue Chambord, do St-Jean-Bte, 30c le pied.	
Rue Sydenham, do do, 20c le pied.	
Rue Clarmont, Westmount, 43c le pd.	

Ave Letourneux, Maisonneuve, 38c " Rue Clarke, Montréal Annexe, 18c " Ave Spadina, Outremont, 20c "

PRÊTS ET OBLIGATIONS HYPOTHÉCAIRES

Pendant la semaine terminée le 22 mai 1897, le montant total des prêts et obligations hypothécaires a été de \$156,300 divisés comme suit, suivant catégories de prêteurs:

Particuliers	\$66,800
Cies de prêts	28,500
Assurances	34,000
Successions	19,000
Autres corporations ...	8,000
	\$156,300

Les prêts ont été consentis aux taux de:

5 p. c. pour \$2,500, \$6,000, \$8,000 \$11,700, \$18,000 et \$23,000.

5 1/2 p. c. pour \$3,000 et \$6,500.

Les autres prêts portent 6, 7, 9 1/2 et 10 p. c d'intérêts.

VICTOR BOHEMIER TEL. MARCH 568
Manufacturier d'Ornements en Plâtre
No 168, RUE STE-ELISABETH

ARISTIDE BELAIR, CONTRAÎTEUR GENERAL
161, Av. Pie IX, Ville de Maisonneuve

W. D. RUFANGE Entrepreneur peintre de maisons, d'enseignes, décorateur, imitateur, tapissier vitrier et blanchisseur. Résidence: 109, St-Augustin
ATELIER: 105 ST-AUGUSTIN, ST-HENRI.

WILFRID MERCIER

Entrepreneur Charpentier - Menuisier
184, RUE ST-ANDRÉ, MONTREAL.

Toute entreprise ou réparation exécutée à court délai.

A. VAILLANCOURT,
PEINTRE-DECORATEUR
IMITATIONS, DORURES ENSEIGNES, une spécialité
Atelier: 535, rue St-André, Montréal.

CHS. HENDRICK

2504, rue Ste-Catherine
PEINTRE DE MAISONS ET DECORATEUR
SPÉCIALITÉ: Nettoyage de la pierre, et parement de briques

J. A. ROBILLARD & CIE

MARCHANDS DE BRIQUE et SABLE DE GREVE
COIN NAPOLEON ET CANAL LACHINE

Tel. Marchands 1211. RTE-CLYDEGONDE

CAPITAINE TELLIER & CIE

— MARCHANDS DE —

SABLE DE GREVE
81, rue McCord, Montréal

TELEPHONE BKLI 7012

A. DEMERS & CIE

CI-DEVANT

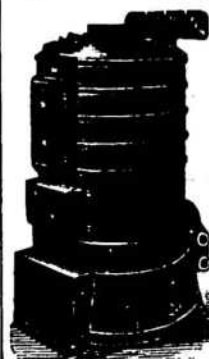
DRAPÉAU, SAVIGNAC & CIE
PLOMBIERS

Couvreurs,
Poseurs d'Appareils
à Gaz et à Vapeur,
Electriciens, Etc.

Spécialité pour la pose des Appareils de Chauffage de toutes sortes.

Votre patronage est respectueusement sollicité, et nos prix sont modérés.

No 386, rue St-Laurent
MONTREAL



**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

Le Prix Courant

Page(s) manquante(s)